

**COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE
DU 15 FEVRIER 2018**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél : 01 49 60 29 32

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil	45
Nombre de Conseillers en exercice	45
Présents.....	28
Absents représentés	7
Absents excusés	8
Absents non excusés	2

L'AN DEUX MIL DIX HUIT, LE QUINZE FEVRIER à DIX NEUF HEURE CINQUANTE SEPT, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 9 février 2018 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL**PRESENTS**

MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BELABBAS, Mme PETER, MM. PRAT, RHOUMA, Mme GAMBASIO, M. MAYET, Mmes WOJCIECHOWSKI, SEBAIHI.

MM. BEAUBILLARD, MOKRANI (à partir du vote du compte-rendu des débats), Mme BERNARD Méhadée (jusqu'au vote du point B), adjoints au Maire.

Mmes POLIAN, LESENS, SPIRO, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. ALGUL, TAGZOUT, Mmes OUDART, PAURON, M. AIT AMARA, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, PHILIPPE, MM. BOUILLAUD, Mmes BAILLON, BERNARD Sandrine.

M. HEFAD, Mmes ZERNER, MISSLIN (à partir du vote du compte-rendu des débats) et Mme SIZORN, MM. AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA (à partir du vote du vœu 1), conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme VIVIEN, adjointe au Maire, représentée par M. CHIESA,

Mme BERNARD Méhadée, adjointe au Maire, représentée par M. MARCHAND (à partir du vote du point A1),

M. RIEDACKER, conseiller municipal, représenté par Mme ZERNER (à partir du vote du compte-rendu des débats),

Mme MACEDO, conseillère municipale, représentée par Mme OUDART,

M. MARTINEZ, conseiller municipal, représenté par M. BOUYSSOU,

Mme KIROUANE, conseillère municipale, représentée par Mme WOJCIECHOWSKI,

Mme PIERON, conseillère municipale, représentée par M. BEAUBILLARD (à partir du vote du compte-rendu des débats),

M. SEBKHI, conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD Méhadée (jusqu'au vote du point B),

M. ZAVALLONE, conseiller municipal, représenté par Mme SEBAIHI,

Mme POURRIOT, conseillère municipale, représentée par Mme BAILLON.

ABSENTS EXCUSES

M. BEAUBILLARD, adjoint au Maire (jusqu'au vote du secrétaire de séance),

M. MOKRANI, adjoint au Maire (jusqu'au vote du secrétaire de séance),

M. RIEDACKER, conseiller municipal (jusqu'au vote du secrétaire de séance),

M. HEFAD, conseiller municipal (jusqu'au vote du secrétaire de séance),

Mme ZERNER, conseillère municipale (jusqu'au vote du secrétaire de séance),

Mme PIERON, conseillère municipale (jusqu'au vote du secrétaire de séance),

Mme MISSLIN, conseillère municipale (jusqu'au vote du secrétaire de séance),

Mme SIZORN, conseillère municipale (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),

M. SEBKHI, conseiller municipal (à partir du vote du point A1).

ABSENTS NON EXCUSES

M. AUBRY, conseiller municipal (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),

M. VALLAT SIRIYOTHA, conseiller municipal (jusqu'au vote du compte-rendu des débats).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme PETER ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(27 voix pour et 8 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

M. BOUYSSOU ouvre la séance et fait part des mandats accordés.

M. BOUYSSOU. - « Les rangs me paraissent un peu vides. J'en ai croisé d'autres dans les couloirs, donc si quelqu'un peut faire un bref rappel. Je vais quand même commencer la séance. Mesdames et Messieurs, bienvenue. Tant pis, qu'on ne vote pas, ce n'est pas grave. Je vais vous faire état des présences :

- Ouarda Kirouane a donné procuration à Bozena Wojciechowski.
- Pierre Martinez a donné procuration à Monsieur le Maire, c'est-à-dire Philippe Bouyssou.
- Marie Pieron a donné procuration à Olivier Beaubillard qui est en chemin pour nous rejoindre.
- Madame Catherine Vivien a donné procuration à Monsieur Pierre Chiesa. Elle est représentée trois fois par Pierre Chiesa, mais il n'aura droit qu'à deux votes. Ce n'est pas parce que vous gonflez les procurations que vous avez plus de votes dans le conseil.
- Thérèse Pourriot a donné procuration à Sigrid Baillon.
- Romain Zavalone a donné procuration à Sebaihi Sabrina, qui est là.
- Ana Macedo a donné procuration à Jeanne Zerner, qui va nous rejoindre sous peu.
- Fanny Sizorn me fait part qu'elle arrivera à 8 heures et demie. Elle est retenue par des obligations professionnelles, mais je ne vois pas de procuration la concernant.
- Bahri Sebkhî a donné procuration à Méhadée Bernard qui est là.

On peut démarrer la séance. Le quorum est atteint. Il nous faut désigner un secrétaire de séance. Y a-t-il une candidature ? »

Mme MISSLIN. - « Je propose Séverine Peter. »

M. BOUYSSOU. - « C'est une très bonne proposition. Y a-t-il d'autres candidatures ? Il n'y en a pas. Je mets aux voix. Qui est pour ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci. Séverine Peter, tu es donc élue et tu auras la charge d'assumer ce secrétariat.

M. BOUYSSOU procède à l'élection du secrétaire de séance : Séverine Peter, candidate du groupe Front de Gauche, Communistes, Ensemble et Citoyens ayant réuni la majorité des suffrages, est élue pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Mme PETER ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(27 voix pour et 8 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

J'ai quelques informations à vous donner. J'en rajoute une en premier lieu. Vous avez dû suivre l'actualité dans le journal *Le Parisien* ces derniers jours. Vous avez sans doute été informés de la visite du Président Macron sur notre territoire hier après-midi, accompagné du grand urbaniste Roland Castro. Ils sont venus expertiser les possibilités de la création d'un deuxième Montmartre sur le périmètre du Fort d'Ivry. Il y a déjà eu deux articles dans *Le Parisien*, etc. Vous avez pu constater à quel point j'étais en colère de cette visite qui s'est tenue totalement dans le dos, je vais le dire comme ça, de l'autorité municipale, donc des Ivryens. Je l'ai fait savoir à tout le monde, au préfet. Devant l'interview donnée par Roland Castro hier au *Parisien*, qui envisagerait une opération immobilière sur le site du Fort d'Ivry, qui est un de nos derniers sites naturels préservés, classé par le Conseil départemental Espace naturel sensible, je trouve que c'est inacceptable d'avoir ce type d'attitude à la fois de

mépris à l'égard des élus locaux et de fantasmer sur un terrain qui n'est pas dédié à cet usage. Nous n'avons absolument jamais envisagé de l'urbaniser puisque c'est une zone verte, une réserve de biodiversité extrêmement importante pour notre ville. Je tenais à vous informer que j'ai pris l'initiative, en accord avec le président de l'association des jardins ouvriers, de tenir dans cet hôtel de ville une grande réunion publique le 6 mars prochain pour protester contre ces visées et tuer dans l'œuf les fantasmes présidentiels à ce sujet. J'inviterai, à cette occasion, l'ensemble des groupes du Conseil municipal, y compris bien évidemment de l'opposition, à s'exprimer lors de cette soirée, que chacun puisse faire connaître au public son point de vue sur ce sujet. Sans trop de prétention, pouvoir parler au nom de toute la population Ivryenne pour dire à quel point nous serions opposés à un projet immobilier sur ce périmètre de notre ville, surtout fait sans nous et sans aucune concertation. Je vous informe que le 6 mars prochain, il y aura dans cet hôtel de ville, à 18 heures 30 une grande réunion publique de mobilisation, à laquelle je souhaiterais que les Présidents de groupe et les parlementaires d'Ivry puissent s'exprimer. Je leur ferai passer l'information.

Dans les autres informations que j'avais à vous donner, vous avez dans le sous-main ou dans Fast-élus, le calendrier des Conseils municipaux 2018. Le Conseil du 21 juin est reporté au 28 juin, car il y avait beaucoup d'absences. C'est le soir de la fête de la musique. On craignait de vous empêcher d'avoir une activité festive ce soir-là. Nous repoussons le Conseil municipal de juin au 28. Vous avez également une modificative transmise par Fast-élus et dans les sous-main pour Messieurs Vallat et Aubry, un vœu pour l'arrêt de l'agression contre la ville d'Afrin dans les territoires kurdes du nord de la Syrie. Le texte a été modifié entre la Conférence des Présidents et le premier envoi. Un deuxième envoi vous a été fait.

Dans les additifs également de Fast-élus sur le point 6, concernant la promesse de vente à la société Eiffage du 34-46 rue René Villard, un additif a été envoyé. Pour le point 9, il s'agit de désigner des représentants pour siéger au Conseil d'administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly Rungis Seine-Amont, l'EPAORSA. Il a été raccordé à Grand Paris Aménagement et reconstitue son conseil d'administration. Les candidatures proposées sont la mienne, en tant que titulaire, et celle de Sabrina Sebaihi en tant que ma suppléante dans cette affaire. Si je n'enregistre pas d'autres candidatures d'ici la fin du Conseil, ma chère Sabrina Sebaihi, nous serons réputés élus, sauf si les groupes d'opposition ou d'autres groupes étaient en désaccord avec ces propositions et souhaitent proposer des propositions alternatives. Nous pourrions, à la fin du Conseil, faire un vote à main levée, ou si c'est réclamé, faire tourner une urne pour que nous votions à bulletin secret sur ce point. Si je n'ai pas de nouvelles de vous d'ici là, nous sommes élus, Sabrina Sebaihi et moi.

Vous avez, comme document consultable en séance sur la table, en termes d'information :

- le compte administratif 2016 du SIGEIF, le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'électricité en Ile-de-France;*
- le compte administratif du SIPPAREC.*

Je vous demande maintenant d'approuver ou pas le compte rendu des débats du 21 décembre 2017. Y a-t-il des observations sur ce point ? Il n'y en a pas ? Je mets aux voix. Qui est pour son adoption ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci, le compte rendu est adopté. Séverine Peter, tu as bien travaillé. Bravo.

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

/APPROUVE le compte-rendu des débats du Conseil municipal du 21 décembre 2017.

(37 voix pour et 5 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

Conformément à notre règlement intérieur, j'ai été saisi de deux demandes de prise de parole dans le cadre de ce Conseil municipal. J'ai été saisi, concernant les lycées par la FCPE 94 et les professeurs du lycée Romain Rolland. Et une autre question de Madame Bonnefond, qui a demandé à prendre la parole concernant les cours de danse moderne au Conservatoire, projet pédagogique et tarifs. Cela intéresse le point 22 des affaires diverses à l'ordre du jour de notre Conseil municipal ce soir. Je vous propose, mes chers collègues, conformément à notre tradition démocratique de suspendre la séance du Conseil municipal pour donner la parole successivement à ces personnes que je salue. Nous reprendrons ensuite les débats du Conseil municipal. Bien entendu, les propos tenus seront joints en annexe du Procès-Verbal de notre présent Conseil. »

Une intervenante. - *« Je voudrais juste ajouter quelque chose. Il y a également les élèves du Lycée Romain Rolland. »*

M. BOUYSSOU. - *« Vous allez vous passer le micro et répartir le temps de parole. Vous êtes dans la maîtrise des choses. Bienvenue. Nous vous écoutons. »*

Une intervenante. - *« Merci Monsieur le Maire. Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, nous sommes une délégation de parents d'élèves, d'enseignants et d'élèves du lycée Romain Rolland. Vous n'ignorez rien des projets de réforme et des manques de moyens que nous déplorons maintenant depuis plusieurs mois. J'ai un communiqué à lire.*

Depuis le printemps 2017, les élèves, les enseignants et les parents interpellent sans succès Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil, ainsi que Madame la Présidente de la Région d'Ile-de-France, au sujet du manque de moyens humains au lycée Romain Rolland d'Ivry-sur-Seine. Depuis cinq ans, les effectifs de cet établissement n'ont cessé d'augmenter, 748 élèves en 2012-2013, 1 036 en 2017, et pour la rentrée 2018 - 2019, il est prévu 1 146 élèves, soit 39 classes dans un lycée officiellement prévu pour 35. Aucun moyen supplémentaire n'a accompagné cette hausse. Il manque du personnel à la vie scolaire, au CDI, à l'infirmerie. Nous réclamons la mise en place d'une seconde file d'attente au self puisqu'actuellement, les élèves font jusqu'à 45 minutes de queue avant d'obtenir un plateau. 45 minutes quand on n'a qu'une heure pour manger ou pas. Lequel d'entre nous, adultes, accepteraient de telles conditions ? Ce manque cruel de personnel nuit considérablement aux conditions de travail des élèves de ce lycée. C'est ce manque de moyens que nous dénonçons également en nous opposant à la mise en place de Parcours Sup. Nos enfants devront-ils faire toute leur scolarité au rabais ? Cette nouvelle mesure renforce la sélection et l'exclusion d'une partie de la jeunesse. Elle ne vise qu'à diminuer les dépenses publiques, favoriser la reproduction sociale de l'école, accentuer la concurrence entre les universités. Serions-nous seuls, nous, parents, à avoir remarqué la poussée démographique des années 2000 ? Pour marquer notre mécontentement, nous allons continuer à interpellier le rectorat, le ministère et la Région.

Par cette intervention, nous vous demandons, Monsieur le Maire, de porter notre voix dans ces instances, qui refusent de nous répondre. Merci de votre attention et merci à tous. »

M. BOUYSSOU. - *« Vous avez le droit de l'applaudir. Merci. Est-ce qu'une autre personne souhaitait s'exprimer dans la délégation ? Les enseignants, les élèves? »*

Une intervenante. - *« Nous sommes un certain nombre d'enseignants des lycées, collèges, écoles élémentaires et écoles maternelles à être particulièrement inquiets de la situation dans l'enseignement de la maternelle à l'université. Nous soutenons, bien évidemment, les propos qui ont été rappelés par les délégations de parents. Nous voudrions ajouter que notre inquiétude envers toutes les réformes qui visent à baisser les moyens et accroître la sélection sociale ne cesse de s'étendre. Ivry-sur-Seine me semble particulièrement concernée étant donné la progression démographique qu'elle connaît. A ce titre, il semblerait vraiment important que tous soient concernés sur la fermeture de classes, la baisse d'heures, la baisse des moyens qui frappe l'intégralité des établissements scolaires et, évidemment, la sélection sociale que réserve Parcours Sup. Là-dessus je passe la parole aux élèves. »*

Un intervenant. - *« Bonjour, je suis élève au lycée Romain Rolland en 1^{ère} S1. Je suis tout à fait d'accord avec ce que les profs et les parents d'élèves viennent de dire. C'est pour dire que nous aussi, les élèves, nous en avons marre. Ce ne sont pas que les parents d'élèves et les profs qui le disent et qui font ce constat. Les lycéens en pâtissent aussi. On est du côté des professeurs. On est du côté des parents d'élèves. On est là. On est prêts à se mobiliser avec eux pour tout ce qui a été énoncé, Parcours Sup, la sélection et la discrimination sociale que cela engendre, les moyens qui manquent cruellement au lycée Romain Rolland. Tous les rapports écrits ces dernières semaines, toutes les réformes qui seront mises en place concernant le lycée, le bac et les universités, nous ne sommes pas d'accord avec ça. »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci beaucoup pour vos interventions. Je ne vais pas longuement commenter ce que vous venez de dire parce que ce serait injuste par rapport à l'ensemble des groupes du Conseil municipal qui pourraient souhaiter s'exprimer, mais comme cette question n'est pas à l'ordre du jour et que nous sommes dans le cadre d'une suspension de séance, je voudrais vous assurer du soutien de la municipalité et de sa majorité, en tout cas dans les actions qui seront conduites par les uns et par les autres. Je salue la dimension unitaire de votre mouvement dont nous avons bien besoin en ce moment, c'est-à-dire l'ensemble des composantes, parents d'élèves, élèves et enseignants qui se regroupent sur des revendications. C'est exemplaire. Il faudrait que l'on ait ça aujourd'hui dans beaucoup de domaines, sans vouloir outrancièrement politiser les débats auxquels nous sommes confrontés dans la période, nous-mêmes, nous sommes en action pour mettre le service public en situation d'état d'urgence et de résistance par rapport à l'ensemble des mauvais coups qui nous sont portés. Nous aurons ce soir, sous la plume de Mehdy Belabbas, l'Adjoint aux finances, l'occasion de débattre autour des orientations budgétaires 2018.*

Nous sommes les uns et les autres, les élus locaux, les services publics locaux, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves, confrontés à un véritable rouleau compresseur qui appelle des réactions unitaires contre la remise en cause des moyens, notamment des moyens du service public. On a tous en tête ce qu'a été l'actualité il y a maintenant deux semaines par les annonces du gouvernement qui envisage la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires à l'échelle du pays. Quand on entend les besoins que vous exprimez ce soir sur les questions d'éducation qui sont tellement fondamentales, quand j'entends ce qui se passe dans les prisons

du point de vue du service public de la Justice, quand on entend ce qui se passe dans les hôpitaux, on se demande bien où on va trouver 120 000 emplois de fonctionnaires nationaux à supprimer pour réduire encore les choses. Toutes les réformes qui ont pour but de gérer la pénurie, de réduire les moyens et d'engager des éléments, comme vous l'avez dit, je partage absolument tout, doivent être combattues, remises en cause. Nous rentrons aujourd'hui, depuis déjà plusieurs mois, dans une période de résistance. Je salue votre engagement et le combat que vous menez. On sera à vos côtés sur tous ces sujets dans les semaines et les mois qui viennent. Merci d'être venu.

Je passe maintenant la parole à Madame Bonnefond, qui est au premier rang, si on peut lui passer le micro. »

Mme BONNEFOND. - *« Merci. Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, j'interviens ici au nom des 160 pétitionnaires, pétition qui a été envoyée avec les 30 premières signatures à Monsieur le Maire au mois d'octobre. J'interviens sur le point 22 qui apparaît comme un point un peu technique. Il représente une modification assez importante de la politique culturelle de la ville. Ce point, c'est donc l'intégration des cours de danse moderne dans le Conservatoire. Ces cours existent depuis les années 50. Cela s'appelait, autrefois, Gymnastique harmonique méthode Irène Popard. Depuis les années 50, ils avaient été créés à l'initiative de Monique Joseph, en s'appuyant sur la pédagogie d'Irène Popard. Très rapidement : Irène Popard était une danseuse extrêmement célèbre à l'époque. Elle a inventé une méthode dont le but était de libérer le corps des femmes. C'était une femme de conviction, qui a exercé et enseigné dans les quartiers populaires, notamment à Saint-Denis. La méthode Popard, c'est libérer le corps des femmes. C'est une méthode ouverte à tous, même si 99 % sont des femmes. Il s'agit de cours qui étaient développés dans les milieux populaires, et particulièrement dans les municipalités communistes. L'idée était de libérer le corps par le mouvement. Il n'y avait aucun prérequis, aucune sélection. Le but, c'était l'épanouissement personnel, le plaisir de faire ensemble. Ce plaisir de faire ensemble, beaucoup ont dû le voir se réaliser au cours du gala aux Epinettes et au gymnase Delaune, devant toutes les familles réunies et les amis. C'était une grande fête populaire et c'était aussi un endroit où les plus jeunes pouvaient dire : « moi aussi je veux faire ça ».*

On vous présente une feuille de tarif. Un mot sur les tarifs. Il faut savoir que les usagers de ces cours ont appris qu'il y avait des changements de manière incidente, pas du tout par une information officielle et claire. Ça a été assez compliqué. Les tarifs ayant terriblement augmenté, ça a beaucoup grincé. Il y a un projet de lissage des tarifs. Il y a aussi une première partie qui porte le titre de projet pédagogique qui, pour moi, est uniquement une organisation des cours. Pourquoi qu'une organisation des cours ? Parce qu'un projet comprend une philosophie, un but et une pédagogie, ce que je ne vois pas. Par contre, je ne vois plus le plaisir de faire ensemble, mais l'évaluation individuelle de l'élève. On essaye de nous faire croire, mais franchement, nous n'arrivons pas à croire que c'est la même chose. Une petite incise. Dans une vie antérieure, j'ai travaillé au Ministère de la Culture, sur les publics. Il y a des lieux, des espaces, des mots qui, dans les milieux populaires, sont très connotés. Pour pas mal de gens de milieux très populaires, ce sont des endroits où ils ne se sentent pas chez eux. Ce sont des endroits où ce n'est pas pour nous, même si cela n'a été conçu que pour eux, mais ce n'est pas du tout comme ça que c'est vécu. Dans ce type d'institution, il y a également les conservatoires. Aller au conservatoire pour s'inscrire, ce n'est pas donné à tout le monde. C'est une démarche. Il faut la faire. Quand on la fait, si on vous parle de cursus et d'examen, je préfère ne pas savoir ce qui se passe. C'est quand même extrêmement gênant parce que

quand on allait chez Popard, personne n'avait peur d'y aller. C'était normal. C'était dans les règles.

Si les municipalités communistes laissent tomber la méthode Popard, si on veut faire Popard, il faut aller dans les beaux quartiers. Il faut aller dans le troisième arrondissement de Paris. C'est quand même très dommageable. C'est ce qui se passe pour Popard. C'est ce qui s'est passé pour Montessori qui était aussi une avancée pédagogique en direction des milieux populaires, alors que maintenant, vous trouvez des écoles Montessori privées hors de prix pour des enfants qui ont déjà tout le patrimoine social et culturel, ces enfants qui ont déjà tout et qui seront sans doute les premiers de cordée de demain, je suppose. Et tout ça, c'est dommage. C'est pour cela que nous ne comprenons pas que vous laissiez casser cet outil d'éducation populaire, où se retrouvaient toutes les catégories sociales de la ville. Nous ne comprenons pas comment vous renoncez à ce qui faisait la force et l'originalité. Permettez à tous, et plus particulièrement aux femmes et aux filles, d'accéder à un outil d'émancipation. A l'heure qu'il est, je ne veux pas croire, je ne peux pas croire que tous, autour de cette table, vous ayez envie de cela pour les enfants d'Ivry. Je vous demande donc de voter contre ce point ou de reporter la décision. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Mme Bonnefond, vous avez réussi une prouesse. C'est faire applaudir les communistes par la droite, en vous référant à la tradition et à la culture. Pour cela, je vous remercie. Je ne propose pas de retirer le point. Le point sera soumis au vote tout à l'heure. Sur les deux questions que vous avez soulevées, je donne mon point de vue. Je ne vais pas troubler la prévision d'ordre du jour, chaque groupe politique avait la possibilité de venir à la Conférence des présidents et d'avoir son mot à dire sur l'organisation du Conseil et sur les points qui devaient faire l'objet d'une question orale. Certains s'en sont privés, donc je ne vais pas modifier les choses en séance aujourd'hui. Nous gardons à l'esprit, Madame, l'intervention que vous avez faite. Je ne doute pas qu'en fin de séance, le point 22 fera l'objet d'une discussion de la part des conseillers municipaux.*

Pour ma part, je ne proposerai pas le retrait de cette délibération. Je voudrais simplement dire trois choses en réaction à votre intervention qui pourront être contredites par les uns et par les autres en fin de séance. La première chose, c'est qu'il n'y a pas de volonté d'éliminer, dans le paysage municipal, cette pratique de la danse moderne issue de la tradition Irène Popard. Cette dimension de notre politique culturelle qui existe à Ivry depuis les années 50, intègre le Conservatoire de musique et de danse pour des questions évidentes d'organisation et de mise en cohérence des services publics. C'est le contenu de ce qui sera enseigné par les professeurs du Conservatoire, par les professeurs qui étaient précédemment dans ces cours de danse Irène Popard, qui sont les mêmes acteurs qui étaient là précédemment et qui vont continuer à mettre en œuvre, dans le cadre du Conservatoire de musique et de danse, cette pratique. Il n'y a pas de remise en cause.

Deuxième élément, je nous appelle, toutes et tous, à nous méfier comme de la peste de ces discours à caractère élitiste qui labelliseraient, une fois pour toutes, des structures comme le Conservatoire de musique et de danse de la ville d'Ivry, comme des structures d'exclusion qui ferait peur. C'est exactement le contraire. J'ai une totale confiance dans les professionnels de cette structure pour assurer cette question de la diversité d'accès, de la diversité des pratiques et de l'accueil de toutes et tous. Au contraire, si cette dynamique de la danse Popard enrichie et diversifie la pratique de notre Conservatoire et le fait s'ouvrir à des personnes qui jusque-là ne l'étaient ou n'y avaient pas accès, c'est une bonne chose et nous

avons raison. Ce qui m'a été rapporté de la discussion que vous avez eue hier soir, puisqu'une délégation a été reçue par Olivier Beaubillard, maire-adjoint à la culture qui suit ce dossier, il y a plutôt de la part des professionnels, des profs de danse et du directeur du Conservatoire, des assurances qui vous ont été données sur ce point. Je ne comprends pas où est le problème.

Quant aux tarifs, on vient de me les rapporter. Il y a une mise en cohérence de ces tarifs avec une partie des tarifs du Conservatoire. C'est l'objet. Je dirais que pour les QF les plus bas, pour un QF 500, l'augmentation annuelle, je parle sous votre contrôle, sera de 8,65 euros. C'est de cela dont on parle. Pour le QF 1 300, c'est-à-dire un QF beaucoup plus important, l'augmentation annuelle sera de 18,68 euros. On n'a pas mis dans la note à combien ça porte l'inscription annuelle. J'ai l'augmentation, mais je n'ai pas le coût annuel. 125 euros maximum pour cette prestation annuelle. Pour combien d'heures d'accueil ? Tarif médian 125 euros annuels et 330 pour le tarif maximum sur l'année, augmentations incluses. Je ne sais pas quelle structure, y compris municipale, y compris avec ces augmentations, peut assurer un tel niveau de quotient familial. Il faut avoir tout cela à l'esprit. Je ne retirerai pas cette délibération. Bien entendu, chacune et chacun pourra voter et exprimer son point de vue sur ce sujet, mais pour ma part, je conteste le fait que le raccordement de cette dynamique au Conservatoire soit de nature à la rendre élitiste et à éloigner des catégories d'Ivryens de cette pratique.

Comme je suis particulièrement de bonne humeur ce soir, je ne commenterai pas Madame... Je ne te passerai pas la parole Sandrine Bernard, tu l'auras à la fin et tu pourras faire du hors sujet tant que tu veux. Je ne commenterai pas, Madame, vos propos dans Le Parisien libéré de ce matin, car effectivement, je me sens ce soir profondément lesbienne, maghrébine, trisomique et en même temps intellectuel parce que j'ai lu tout Proust. Cette question est close.

VŒUX

Vœu appelant le SYCTOM à mesurer les polluants émergents en continu et à surveiller les dioxines au niveau de l'école Dulcie September

Vœu proposé par le groupe Europe Ecologie Les Verts

Rapporteur : Pierre Chiesa

M. BOUYSSOU. - *« Je passe au point suivant. Je crois qu'Europe Ecologie a un vœu à nous présenter sur la question du SYCTOM. C'est Pierre Chiesa.*

M. CHIESA. - *« Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, ce sera rapidement en quelques mots pour présenter l'esprit général de ce vœu assez explicite par ses considérants et ses demandes. Il remet, une fois de plus devant nous, la question des polluants, qui si nous n'en avons pas besoin, revient régulièrement. Il n'y a qu'à voir une pleine page dans Le Monde ce soir où il est question des effets du bisphénol A et des taux élevés de substances toxiques dans les jouets de nos enfants, de l'amiante, et j'en passe et des pires. Vous le savez ou vous l'avez lu, la pollution de l'air contribue à plus de 400 000 morts prématurées par an en Europe, sans compter les personnes atteintes de maladies respiratoires et cardiovasculaires. Il s'agit donc d'un enjeu sanitaire majeur, et ce d'autant plus qu'à l'échelle de l'Ile-de-France, le nouveau plan de protection de l'atmosphère de la région devant couvrir la période 2017-2020 ne recouvre pas, très loin de là, tous les polluants. Si les particules fines primaire et secondaire, les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre et le benzène sont bien concernés, qu'en est-il du gaz carbonique, le CO₂, ou encore de polluants non réglementés que sont les composés organiques volatils, l'ammoniac qui contribue à l'acidification des sols, l'ozone avec des pouvoirs oxydants assez délétères sur l'organisme ou les pollens.*

C'est pourquoi face à une vision très normative et uniquement réglementaire des autorités administratives, tant les associations que les riverains pointent les anomalies, les pics récurrents de pollution autour de certaines zones sensibles, ainsi que la non-prise en compte de certains polluants dits émergents. Cette veille sanitaire citoyenne doit jouer un rôle majeur dans la construction et la mise en œuvre de politiques publiques environnementales réellement au service des populations. Dès lors, les élus écologistes tiennent à remercier les acteurs, notamment associatifs, pour leur expertise et leur engagement précieux pour le bien commun. Ainsi pour Ivry, en ce qui concerne l'usine d'incinération Ivry Paris 13, le Collectif 3R a obtenu que soient effectuées des mesures de ces nouveaux polluants par le SYCTOM, et ce pour la période 2013-2014. Les résultats soulignent la présence de dioxines bromées et de particules fines. En outre, la conclusion du rapport affirme que les émissions de dioxines bromées sont 18 fois plus importantes que les émissions de dioxines chlorées et qu'elles dépassent le maximum autorisé pour les dioxines chlorées de trois à quatre fois.

Dans ces conditions, afin de respecter le principe de précaution au nom des Ivryennes et des Ivryens, nous vous invitons à voter ce vœu. Nous vous remercions de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Qui souhaite intervenir sur ce point ? Sandrine Bernard. »*

Mme BERNARD. - « *Bonsoir Mesdames et Messieurs, Monsieur le Maire. Au préalable, je voulais vous inviter à ne pas céder à la colère parce que cela vous amène à des procès d'intention qui, eux, sont hors sujet. Comme je ne souhaite pas utiliser ce vœu qui porte sur une question extrêmement importante pour traiter d'un autre point, je reviendrai sur la question du cours de danse ultérieurement. Ce soir, bien sûr, nous souhaitons nous associer à ce vœu... »*

M. BOUYSSOU. - « *Je vous remercie Sandrine Bernard pour le soin que vous prenez de mon état psychologique. Je suis très touché. Je vous en prie, poursuivez »*

Mme BERNARD. - « *Je vous en prie Monsieur le Maire. Vous savez que nous aimons toujours vos bons points et vos mauvais points dans cette instance. Nous sommes très favorables à ce vœu qui vise à promouvoir des mesures des dioxines tant chromées que bromées en plusieurs points et de façon régulière autour du SYCTOM, et à ce que ces résultats soient rendus publics. Nous souhaitons proposer un amendement supplémentaire à ce vœu, parce qu'il ne fait pas état de la demande d'un institut écocitoyen qui puisse accompagner et contrôler cette prise de mesure, alors que vous l'aviez évoqué dans vos déclarations le 2 février à l'issue de la démarche des Assises que vous avez portée. Certes, ce n'est pas repris dans le document que nous avons tous reçu dans nos boîtes aux lettres cette semaine, mais ce serait l'occasion, à travers ce vœu, de revenir sur cet engagement de manière à lui donner encore plus de force, quoique je maintienne ma position sur les vœux.*

J'en profite. D'une part, il me paraît important que l'on s'engage plus avant sur cette question des mesures, parce qu'il y en a qui ont déjà été faites sur les dioxines chlorées, mais elles sont irrégulières. Elles ne sont pas prises régulièrement, mais en plus, leurs résultats sont irréguliers. Il paraît important de les régulariser et de les rendre publics de manière plus récurrente pour que nous puissions avoir un suivi plus précis de ces mesures. Au-delà, il est demandé de prendre des mesures sur les dioxines bromées. Cela n'est pas obligatoire. La loi ne l'impose pas parce que ce n'est pas réglementé, mais autant aller plus loin que ce qui nous est demandé et ne prendre aucun risque en matière de santé publique et de pollution. Mieux vaut prévenir que guérir. Nous souhaitons nous associer parfaitement à cette proposition et interroger nos collègues d'Europe Ecologie sur le choix de faire un vœu, puisque cette question, il me semble, relève de leur délégation dans ce Conseil et dans cette majorité. Il est légitime de la part de la collectivité qui accueille le site du SYCTOM d'exiger des mesures régulières sur les risques que cet équipement peut générer sur sa commune. Pourquoi proposer un vœu ce soir et pourquoi ne pas nous proposer une délibération qui fasse valider la demande formelle du maire de faire procéder à ces mesures ? C'est peut-être un élément supplémentaire à ce vœu que vous pourriez nous expliquer. Je ne sais pas si vous souhaitez que je formule un amendement précis. Vous nous direz si vous en acceptez le principe, ensuite nous le rédigerons.

M. BOUILLAUD. - « *Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues. Le SYCTOM est quand même relativement soucieux de l'impact de ses installations puisque des mesures sont réalisées sur la médiathèque, et également pour partie sur l'école du système Dulcie September dans l'environnement. Il réalise régulièrement des contrôles plus que ceux même prescrits par la réglementation, ce que l'on a pu dire déjà à l'instant. La demande de mesurer les dioxines et furanes bromés trimestriellement, comme cela se fait pour les dioxines chlorées, ne pose aucun problème. Les informations et les limites réglementaires concernant ces polluants sont inexistantes ou presque, difficiles d'imposer des*

réglementations internes. Il est difficile, semble-t-il, de comparer les dioxines chlorées ou bromées entre elles.

Concernant l'école Dulcie September où nous souhaitons mettre plus de mesures, c'est déjà un point de surveillance des retombées de l'usine. Nous ne pouvons, en tant que groupe de l'Alternative pour Ivry, qu'encourager à la réalisation de mesures au niveau de cette école. Mesurer, c'est bien, mais les résultats obtenus devront être analysés et interprétés finement. Les rendre publics, tel que nous avons pu le proposer, ce n'est pas suffisant. Cela peut être des informations données dans la nature qui peuvent susciter plusieurs interprétations et être assez dangereux. Ils devront être rapprochés d'éventuels impacts pour la santé publique. Ces résultats et ces interprétations devront être diffusés avec transparence et justice afin de ne pas alarmer plus qu'il ne faut la population, s'il n'y a pas lieu de s'alarmer, ni dramatiser puisqu'il ne faut, sans pour autant, à l'inverse, cacher et minimiser l'information. Tout cela est à prendre avec des pincettes et avec un maximum de transparence. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Monsieur Bouillaud. D'autres interventions ? Mehdy Belabbas. »*

M. BELABBAS. - *« Pour vous répondre, chers collègues, déjà vous remercier de l'intérêt pour ces questions qui honorent notre assemblée, la prise de conscience sur les questions de pollution. Je suis assez content de vos interventions, chers collègues de l'opposition. Pour répondre à Sandrine Bernard sur l'institut écocitoyen, si nous n'avons pas inscrit la création de cet institut, nous l'avons prévu initialement. Entre-temps, il y a eu la soirée de restitution des Assises et que nous nous sommes engagés, via la voix de Monsieur le Maire, à mettre en place ce comité. On ne va pas se redemander quelque chose à nous-mêmes alors que nous avons déjà pris l'engagement de le faire. Nous avons pris cet engagement. Nous le tiendrons, je pense le dire sous le contrôle de Monsieur le Maire. C'est pour cela que nous avons retiré cette ligne de notre vœu parce qu'elle n'avait plus de justification, car nous nous sommes déjà engagés sur cette voie.*

Ensuite, pourquoi un vœu et pas une délibération ? Le vœu a une valeur symbolique. Il va nous permettre de nous adresser au SYCTOM, mais pas qu'au SYCTOM, parce que d'autres pollutions seront mesurées, autres que celles issues de l'usine d'incinération. Forcément, une mesure de ce type ne s'adresse pas qu'à nous. Une délibération ou un vœu, on peut discuter du procédé, mais l'essentiel, c'est qu'il soit voté, je l'espère à l'unanimité par l'ensemble de notre assemblée. C'est bien ça qui compte, c'est que nous soyons unis pour obtenir de la visibilité sur les pollutions émergentes de type dioxines bromées parce que derrière, c'est une problématique de santé publique. »

M. BOUYSSOU. - *« Puisqu'il n'y a pas d'autres intervenants, nous allons passer aux voix. Quelques mots avant de passer au vote. D'abord, je me suis engagé, le 2 février dernier, à la mise en place d'un Observatoire des pollutions. C'est quelque chose de tout à fait global et qui n'intéresse pas que le SYCTOM. Dans notre actualité ivryenne, il y a malheureusement d'autres événements, notamment sur la pollution des sols. Avec le Président du Conseil départemental, on a dû, la semaine dernière, officialiser de nouveau le report de l'ouverture du collège Assia Djébar, puisque le traitement des pollutions de sous-sol au mercure n'a pas été à son terme, même si je me réjouis que les techniques employées soient efficaces, mais pas suffisamment vite pour permettre l'éradication de cette pollution. Nous sommes une ville qui a un caractère particulier. C'est un ancien lieu industriel. Nous avons contribué, pendant des siècles, à la richesse de ce pays au travers de l'accueil de grandes entreprises*

industrielles. Ça a laissé des traces dans nos sols, comme la construction des bâtiments de rapports parisiens a laissé des trous dans nos sols, des trous de carrière qu'il faut combler à grands frais chaque fois qu'il se passe quelque chose. Nous sommes un territoire un peu victime de ces questions.

Il faut que l'on regarde ces questions en face. Quand il s'agit d'accueillir un grand équipement comme l'usine d'incinération des déchets depuis plus d'un siècle, comme lorsqu'il s'agit d'accueillir la proximité du périphérique, la proximité de l'autoroute A4, les traces de polluants qui restent encore dans nos sols suite à un passé industriel où les normes n'étaient malheureusement pas celles qu'elles sont aujourd'hui, je pense qu'il faut que nous observions toutes ces questions avec lucidité et transparence, en évitant deux écueils majeurs. Le premier écueil serait celui - je me retrouve pour une fois assez dans les propos de Monsieur Bouillaud - sur le fait qu'il faut ne pas agiter les peurs et donner à chaque question des éléments de compréhension suffisamment précis pour que les gens puissent maîtriser les enjeux. Là-dessus, je suis d'accord. C'est le premier écueil qu'il faut éviter. Le deuxième écueil qu'il faut éviter, c'est celui de minimiser les choses, d'en rabattre sur les exigences légitimes et les corrections qu'il convient d'apporter sur un certain nombre de sujets.

Pour ma part, je vais voter ce vœu, même si une première version qui m'avait été présentée me convenait mieux - c'est une version qui a tourné entre nous, je ne devrais même pas y faire allusion au Conseil - parce qu'elle ne ciblait pas particulièrement l'école Dulcie September. Je reboucle avec ce que disait Monsieur Bouillaud à l'instant. Dire qu'on mesurerait particulièrement sur Dulcie September pourrait signifier que nous avons été collectivement bien inconséquents en construisant une école ou en laissant des gens vivre dans la proximité de cette chose. A l'époque et encore aujourd'hui, aucune limite d'utilisation en termes d'habitat ou d'activité du périmètre de l'usine n'est frappée d'un quelconque empêchement qui serait lié à des pollutions dangereuses pour les gens. Rien aujourd'hui ne le démontre. C'est pourquoi je voterai ce vœu. Il est important que des éléments qui aujourd'hui ne sont pas considérés comme des polluants dangereux pouvant entraîner des conséquences, ils ne sont pas considérés comme dangereux, parce que la science ne l'a pas encore mis en évidence, mais rien ne nous dit que, dans quelques années, ces éléments ne seront pas considérés comme dangereux et néfastes à la santé. Il nous faut faire de la prévention là-dessus. Comme j'ai beaucoup d'humour ce soir, je dirais que ce vœu bien écrit apporte de l'eau à mon moulin sur la nécessité de reconstruire, au plus vite, cet incinérateur pour en finir avec ce vieil incinérateur qui n'aura une durée de vie que jusqu'en 2023.

Je voterai, avec joie, ce vœu. Pour ce qui est du vœu ou de la délibération, question que tu nous posais, Sandrine Bernard, à l'instant, personne n'ignore qu'il y a sur cette usine et sur cet enjeu, un débat fraternel et serein au sein de la majorité municipale. De temps en temps, on se rappelle aux bons souvenirs les uns des autres, mais c'est dans la fraternité, dans l'unité et dans une visée progressiste, donc tout va bien de ce point de vue. Je vous invite à voter ce vœu. Qui est pour son adoption ? Sandrine Bernard, tu es pour ou tu voulais intervenir ? Tu voulais intervenir. Je ne peux pas te couper la parole deux fois dans la même soirée, ce n'est pas possible. »

Mme BERNARD. - « Ça faisait longtemps, c'est pour ça que vous nous avez manqué, Monsieur le Maire. J'aimerais quand même mettre au vote l'amendement, si vous l'acceptez. De rajouter la création d'un institut écocitoyen. »

M. BOUYSSOU. - « J'ai bien entendu. On ne va pas engager quoi que ce soit, mais je crois - je parle sous le contrôle de l'administration et des élus ici présents - que les vœux sont présentés à la Conférence des présidents. C'est un petit point d'ordre bien gentil. Les seuls qui ont la maîtrise de A jusqu'à Z de leurs vœux, sont les rapporteurs, c'est-à-dire que si en séance, un amendement est proposé, que le rapporteur du vœu souhaite intégrer cet amendement, il peut et lui seul peut le faire. Or, il m'a semblé comprendre que la réponse de Mehdy Belabbas, à l'instant, valait pour le groupe qui rapportait sur le vœu. L'amendement proposé en séance ne me semble pas avoir été retenu par le rapporteur du vœu, c'est bien ça ? »

M. BELABBAS - « Au risque de me répéter, ce vœu, nous l'avons rédigé en lien avec nos camarades du collectif 3R et nous avons fait le choix de ne pas l'inscrire. Tu as eu une version sûrement intermédiaire de ce vœu parce que tu reprends exactement le même terme que nous avons utilisé avec nos collègues écolos, on fait le choix de ne pas inscrire cet amendement. On l'a fait avant. On maintient notre choix ce soir sachant que, je le répète, nous avons pris l'engagement lors de la soirée des Assises de mettre en place cet institut écocitoyen. Nous n'avons pas besoin de nous engager deux fois sur une chose que nous avons déjà décidée. »

M. BOUYSSOU. - « Donc je ne soumetts pas votre amendement aux voix puisque le rapporteur du vœu ne le retient pas dans sa rédaction initiale. Je mets aux voix le vœu tel qu'il vous a été présenté ce soir. Qui est pour son adoption ? Merci. Le SYCTOM fait ce soir, c'est une occasion rare, l'unanimité du Conseil. Apprécions ce moment. »

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le vœu présenté par le groupe Europe Ecologie Les Verts appelant le SYCTOM à mesurer les polluants émergents et à surveiller les dioxines au niveau de l'école Dulcie September.

(unanimité)

Vœu relatif à l'accueil inconditionnel et au respect des droits des migrants

Vœu proposé par le groupe Convergence Ivryenne au nom de la majorité municipale

Rapporteur : Saïd HEFAD

M. BOUYSSOU. - « Je passe maintenant la parole, je ne sais plus si c'est Atef Rhouma ou Saïd Hefad. C'est Saïd Hefad, au nom de la majorité municipale pour un vœu concernant l'accueil inconditionnel des migrants. »

M. HEFAD. - « Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs les citoyens, le vœu que je vous propose d'adopter, ce soir, porte sur le respect du principe d'accueil inconditionnel et sur le respect des droits des migrants. Le respect de ce principe et de ces droits revêt, en effet, une importance particulière dans le contexte actuel du fait du nombre croissant des personnes contraintes de fuir leur pays, qui tentent de trouver refuge ailleurs, notamment en Europe. La défense de ces droits et de ces principes est également plus que

jamais essentielle au regard des politiques anti-migratoires de l'Union européenne et de ses Etats membres, et au regard, en particulier, des mesures prises par le gouvernement français et des décisions qui pourraient être prises ces prochains mois.

Comme je le disais, depuis 2014, le nombre de personnes contraintes de migrer augmente. Les causes de ces migrations sont nombreuses, mais ces dernières années, une grande partie des migrants fuient des pays où la guerre fait rage, la Syrie, l'Irak, le Yémen, le Soudan du Sud, la Somalie ou encore l'Afghanistan. De plus en plus nombreux sont aussi en Afrique, ceux qui fuient les conséquences de plus en plus visibles des politiques ultralibérales imposées par des organisations financières et de certains accords de partenariat inégaux avec l'Union européenne ou plusieurs Etats membres de l'UE, comme les accords de libre-échange économique qui paupérisent les paysans et détruisent des économies locales. Il est malheureux d'avoir à le rappeler aujourd'hui, mais le droit à une vie digne, la liberté de circulation et d'installation, sont proclamés dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et reconnu par de nombreuses conventions internationales ratifiées par les Etats. Pourtant, alors que l'asile est un droit et que l'accueil et la solidarité sont des devoirs, l'Europe est chaque jour plus inhospitalière et ne cesse de renforcer ses frontières, assignant à résidence toute une partie de la planète, ou du moins, obligeant les personnes migrantes à se mettre en danger.

On observe ainsi une militarisation croissante des frontières avec notamment le renforcement de Frontex qui a vu son budget tripler entre 2014 et 2017, ce qui n'empêche pas les Etats membres de l'Union européenne d'externaliser, de délocaliser et de sous-traiter toujours plus ces contrôles migratoires à des pays tiers. Quoi de plus simple en effet pour contourner ces obligations à l'égard des réfugiés, que d'en repousser la gestion le plus loin possible hors des frontières européennes. Des accords infâmes avec des régimes autoritaires ont ainsi été signés, notamment avec la Libye et le Soudan. Le cas le plus illustratif est l'accord passé avec la Turquie qui a bénéficié de 6 milliards d'euros pour renforcer ses frontières afin de retenir les réfugiés présents sur son territoire. Un autre accord emblématique est celui passé entre le Niger et l'Union européenne. Cette fois-ci, ce sont plus de 100 millions d'euros que recevra le Niger pour faire de la ville d'Agadez, la nouvelle frontière de l'Union européenne en Afrique de l'Ouest. En rendant plus difficiles la migration et la reconnaissance du statut de réfugiés, ces accords contribuent, encore une fois, à la violation du droit de quitter son propre pays.

Les conséquences dramatiques de la construction d'une Europe forteresse et de ce refus d'accueillir, nous les connaissons tous. Ce sont des milliers de personnes qui meurent chaque année en Méditerranée, 5 098 en 2016. De nombreux morts et de blessés sur les voies rapides de Vintimille ou encore sur les sentiers enneigés des Alpes. Ces morts ont pour unique cause la quasi-impossibilité de se déplacer par des voies légales et sécurisées. Ce sont aussi des milliers de migrants maltraités et laissés aux mains d'organisations mafieuses qui prospèrent grâce à la rente juteuse que procure le trafic de migrants, trafic qui ne se développe que du fait des politiques migratoires restrictives. Pour les migrants qui arrivent sur le territoire, c'est le plus souvent la réalité des camps et de l'enfermement dans divers lieux de non-accueil, permettant le confinement des étrangers et la privation de liberté qui les attendent, vu comment s'effectuent la plupart du temps le tri des migrants et la préparation des expulsions.

Le parcours des migrants, dès leur arrivée en France et quel que soit leur statut final, est une succession d'épreuves et un véritable parcours du combattant pour faire valoir leurs droits et vivre dignement. La non-régularisation de leur situation administrative leur rend la vie impossible. Or les papiers sont la clé de voûte de toute vie sociale. Vivre en famille, circuler librement, travailler, étudier, se soigner, se loger. C'est à la misère et à l'exclusion sociale auxquelles on astreint les réfugiés ou les migrants. Sans papier, ils sont à la merci des marchands de sommeil, de la surexploitation au travail, de la pression permanente de la police. Rien ne ressemble à la France Terre d'asile, la France pays des droits humains, la France tel que l'ont imaginé ces milliers d'exilés. Heureusement, une autre France existe, une France ou face à cette situation, des citoyens Français de plus en plus nombreux expriment leur solidarité et font preuve d'hospitalité. Ils s'organisent dans l'urgence afin d'être aux côtés des migrants et contribuer à les faire reconnaître comme des personnes et des sujets de droit. De manière scandaleuse, en France, des poursuites sont engagées contre ces citoyens pour des motifs qui reviennent à incriminer cette solidarité. Nous ne pouvons l'accepter.

L'arrivée d'Emmanuel Macron n'a rien changé. Pire, les mesures dernièrement et le projet de loi Asile et immigration, s'inscrivent dans un durcissement et une restriction drastique des droits des personnes étrangères. A la fin de l'année 2017, le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de la Cohésion des territoires ont édicté, en ce sens et sans concertation, plusieurs circulaires visant à renforcer l'arsenal des mesures de surveillance et de contrôle des migrants. Cette circulaire remet en cause l'accueil inconditionnel des personnes en centre d'hébergement d'urgence et prévoit la généralisation des contrôles au sein de ces centres, visant à instaurer des procédures de tri des personnes accueillies, afin de procéder à des expulsions. Contre ces circulaires, nous réaffirmons ici le principe selon lequel l'accueil dans ces centres est inconditionnel et que toute personne en situation de détresse présente sur le territoire, quels que soient sa nationalité ou son statut administratif, doit être accueillie sans distinction. Ce principe est un principe du socle de l'action sociale et des familles qui s'oppose donc clairement au tri des sans-papiers. Il est également un marqueur fort des valeurs républicaines et de solidarité de notre pays.

Nous dénonçons, par ailleurs, le fait qu'en prévoyant un tri selon la nationalité ou le statut administratif des personnes dans les centres d'hébergement, les circulaires en viennent donc à hiérarchiser, voire à mettre en concurrence les situations de pauvreté et de misère sur le fondement de critères discriminatoires. Ceci est inadmissible. Le projet de loi Asile et immigration, qui sera présenté en Conseil des ministres le 21 février, s'annonce lui aussi tout aussi répressif et durcit considérablement les règles régissant l'entrée et le séjour des étrangers en France. Parmi les mesures qui nous semblent les plus préoccupantes :

- la réduction du délai pour déposer une demande d'asile qui passe de 120 à 90 jours ;*
- la réduction du délai pour introduire un recours devant la Cour Nationale du Droit d'Asile, que l'on appelle CNDA, qui passe de 30 à 15 jours ;*
- la retenue administrative qui est prolongée de 16 à 24 heures, une réelle garde à vue bis pour les étrangers ;*
- une durée de détention dans les camps de rétention allongée de 45 à 105 jours ;*
- des moyens renforcés pour systématiser des expulsions des déboutés du droit d'asile et des migrants qui sont passés par d'autres pays européens.*

En bref, des mesures qui se résument à contrôler, enfermer, trier et expulser, qui restreignent considérablement la possibilité pour les réfugiés de faire valoir leurs droits. Pour toutes ces raisons, nous demandons au gouvernement de retirer cette circulaire et ce projet de loi indigne d'un Etat qui se prétend démocratique, de cesser de sanctionner et de criminaliser celles et ceux qui apportent une aide vitale aux arrivants et aux arrivantes en détresse, de tenir compte des propositions des organisations engagées sur ce terrain afin de construire une nouvelle politique migratoire respectueuse du droit d'asile comme du droit des étrangers, en phase avec les enjeux contemporains et tournés vers l'avenir. Le sort réservé aux migrants dans notre pays est une honte qui ne peut plus durer. Quoi qu'il en soit, la ville d'Ivry s'engage également fermement, à travers ce vœu, au respect des valeurs républicaines et des droits humains dans notre ville, à continuer de faire du respect de la dignité humaine une priorité politique et à poursuivre et développer son action en matière d'accueil et d'insertion des migrants. Je vous remercie de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Saïd Hefad. Qui souhaite intervenir sur ce point ? Sabrina Sebaihi. »*

Mme SEBAIHI. - *« Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, quelques mots sur ce vœu dont nous partageons la philosophie générale. Comme vous le savez, la France est régulièrement dénoncée par les instances internationales quant à sa gestion assez indigne des migrants et les dernières décisions gouvernementales dégradent davantage l'image de notre pays, déclarations péremptoires, projets de loi et circulaires injustes se succèdent, allant à l'encontre des devoirs de la France en matière d'accueil des réfugiés, ainsi que de sa tradition de solidarité. Les élus écologistes rappellent et prouvent qu'une politique migratoire alternative est possible, en témoigne la politique d'accueil de la ville de Grande-Synthe, largement citée en exemple par les associations, comme par les institutions internationales. Cet exemple souligne qu'avec une réelle ambition humaniste, nous pouvons conduire une politique d'accueil humaine en accord avec les principes républicains qui fondent l'identité démocratique de notre pays. Je vous remercie. »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci Sabrina Sebaihi et bravo pour ta concision. Qui d'autre souhaite intervenir ? Monsieur Bouillaud. »*

M. BOUILLAUD. - *« Merci Monsieur le Maire. La situation des migrants, qui viennent de tout pays, doit être traitée de manière digne et humaine. Néanmoins, comme je l'ai déjà dit, nous devons travailler en amont sur les causes de ces migrations et sur les très grandes difficultés que rencontrent certaines régions du monde. D'ailleurs, je n'ai pas entendu les remarques ou une appréciation sur la guerre que peut connaître le Yémen en ce moment, qui dure maintenant depuis quatre ans, qui crée des situations d'exil importantes et qui s'est internationalisée avec l'intervention de nombreux pays musulmans menés par l'Arabie Saoudite. Pourtant, cette guerre a tué plus de 10 000 personnes et détruit des centaines de milliers de vies. Nous devons donc prioritairement travailler sur la source et sur l'origine de ces migrations. En effet, offrir des solutions dignes pour tous est nécessairement louable, mais je crains l'appel d'air que cela peut créer. Je crains aussi nécessairement un renforcement très fort du sentiment d'inégalité que cela peut générer. Demander à l'Etat de mettre des moyens importants sur le traitement de l'accueil des migrants encouragera ceux qui se sentent déjà abandonnés par l'Etat, ceux qui se battent tous les jours, depuis des années parfois, pour vivre tout simplement. A Ivry, malheureusement, on peut connaître des situations compliquées déjà. Je pense également à ces images catastrophiques des rixes entre Afghans et*

Erythréens, qui se sont déroulées il y a quinze jours à Calais, ce qui concentre nécessairement les forces de sécurité, renforçant un peu plus le sentiment d'inégalité. Permettez-moi de penser que cette proposition est faussement humaniste, pleinement politique, complètement idéologique et remplie de bien-pensance, mais fidèles à notre habitude, nous ne prendrons pas part au vote. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - « D'autres interventions ? Sandrine Bernard. »

Mme BERNARD. - « *Simplement une explication de vote. Nous sommes globalement favorables aux considérants de ce vœu, qui appelle à revoir la politique de solidarité de la France vis-à-vis des migrants, quels que soient l'origine de ces migrants, les motifs de leur départ de leur pays d'origine et les raisons pour lesquelles ils ont souhaité venir en France ou en Europe. Sur la forme, il est dommage que la lecture d'un discours et le vote d'un vœu ne servent rien en la matière. Comme d'habitude, nous ne prendrons pas part au vote. »*

M. BOUYSSOU. - « *Après Sandrine Bernard, y a-t-il d'autres interventions ? Je n'en vois pas. Olivier Beaubillard, pardon. »*

M. BEAUBILLARD. - « *Juste pour dire bien évidemment que le groupe Front de Gauche votera ce projet de vœu. Pour Sandrine Bernard, quand on vote un vœu ici, on vote un vœu pour s'adresser au gouvernement, en l'occurrence pour lui demander de modifier sa politique d'hospitalité ou de non-hospitalité et de répression. Quand on vote un vœu en Conseil municipal, on vote un vœu en s'adressant aux Ivryennes et aux Ivryens pour construire avec eux des solidarités et contribuer à ce que les états d'esprit et l'état d'esprit dans la ville, chez les habitants, dans les quartiers, les écoles, les entreprises, se tournent vers des idéaux de solidarité. »*

M. BOUYSSOU. - « *Merci. Juste deux mots avant de passer au vote. Vous informer que je serai présent, avec une délégation municipale entre autres Mehdi Mokrani, le 1er et le 2 mars à Grande-Synthe à l'invitation de Damien Carême à la Convention nationale sur l'accueil et l'immigration, qui se tiendra à son initiative en présence d'Anne Hidalgo et de nombreux responsables politiques nationaux. On aura l'occasion, dans l'unité, de travailler sur ces questions et de regarder un petit peu les choses. Je représenterai le Conseil municipal. Deuxième élément : je rejoins ce qu'a dit Olivier Beaubillard, prendre position sur un tel sujet n'est pas nous éloigner des difficultés ivryennes et des questions auxquelles nous sommes confrontés comme lieu, y compris d'accueil des migrants. Je sais les débats que nous avons eus au moment de l'accueil du centre d'hébergement d'urgence des migrants sur l'ancienne usine des eaux. Je note d'ailleurs qu'aujourd'hui, c'est une grande satisfaction, tout le monde s'accorde à dire que les choses se passent bien, contrairement à ce qui à l'époque avait été déversé par les uns et par les autres. Même Madame la Ministre de la Santé qui est venue visiter le centre il y a quelques mois, a noté son exemplarité avec un Pôle santé. On est partie prenante et intéressés à ces questions au premier chef.*

La crainte que j'ai toujours eue et que j'ai toujours affirmée sur ce sujet, qui rebondit sur ce qu'a dit Saïd Hefad dans son intervention, c'est que si cet accueil inconditionnel était remis en cause par le fait d'être débouté du droit d'asile pour un nombre trop important de ces migrants, rejeterait sur les trottoirs de la capitale, et peut-être sur les trottoirs d'Ivry, des centaines de personnes déboutées du droit d'asile qui se trouveraient dans une sorte de cul-de-sac administratif et repoussées dans des conditions de misère extrême. L'objectif de cette réunion à Grande-Synthe, début mars, est aussi de se prémunir contre ça et de

commencer à bien regarder les choses pour éviter que ce soit le cas. Il n'y a qu'un seul point sur lequel je suis d'accord avec ce que disait Monsieur Bouillaud, c'est qu'effectivement, personne, Monsieur Bouillaud, ne migre, ne quitte son pays - ce n'est pas Erasmus dont on parle - ce sont des guerres, des discriminations lourdes, des misères profondes. Bien sûr qu'il faut agir au plan international pour y mettre un terme et pour que les gens puissent continuer à vivre librement et dignement sur les territoires où ils sont et où ils ont le droit de faire le choix de continuer à vivre, mais dans la situation que beaucoup de ces pays connaissent aujourd'hui et le temps qu'il faudra pour remettre de la démocratie, du développement dans ces pays, il va bien falloir que l'Europe notamment, et la France, joue un rôle positif dans l'accueil de ces migrants et mette à l'abri ces hommes, ces femmes et ces enfants qui essayent d'échapper à la mort et à la misère. Ce n'est pas de la bien-pensance. C'est de la basique humanité que nous devons tous partager dans cette assemblée communale. Je vous invite à voter ce vœu. Qui est pour son adoption ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? Je ne compterai pas ta voix en abstention, Sigrid Baillon. Merci. »

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le vœu présenté par le groupe Convergence Citoyenne Ivryenne au nom de la majorité municipale relatif à l'accueil inconditionnel et au respect des droits des migrants.

(35 voix pour et 10 ne prennent pas part au vote : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

Vœu pour l'arrêt de l'agression turque contre la ville d'Afrin et dans les territoires kurdes du nord de la Syrie

Vœu présenté par le groupe La France Insoumise

Rapporteur : Mourad TAGZOUT

M. BOUYSSOU. - « Je crois que nous avons un troisième vœu qui est présenté par la France Insoumise sur la situation au Kurdistan. Mourad Tagzout, je te passe la parole. »

M. TAGZOUT. - « Merci, Monsieur le Maire. Juste avant de lire le vœu que nous présentons ce soir pour demander au président de la République d'arrêter d'agir pour l'arrêt de l'agression turque contre la ville d'Afrin et les territoires kurdes du nord de la Syrie - ça ne correspond pas au vœu initialement écrit, il a été modifié après discussion avec les uns et les autres - rappeler quelques éléments de contexte. Ce vœu s'inscrit dans une tradition de la ville d'Ivry d'être solidaire avec les forces démocratiques et les peuples en butte à la répression, à l'agression du totalitarisme, comme c'est le cas à Afrin. Afrin est dans une situation tragique. Sa situation tragique nous interpelle d'abord en tant qu'être humain avec ce qui est en train de se passer et ce qui risque encore de se passer en termes de massacre, de destruction de l'humanité, mais aussi d'un point de vue purement intéressé. Ce qui se passe là est une remise en cause très sérieuse, voire définitive pour un certain temps, de la paix dans la région et dans le monde, parce que les bruits de guerre dans cette région s'élargissent

largement au-delà de la Syrie. Nous avons vu qu'Erdoğan venait d'arraisonner des bateaux grecs. C'est un sujet d'une grande acuité et un risque important pour l'humanité.

Il est important dans cette tradition ivryenne, je ne reprendrai pas ce qu'a dit tout à l'heure notre ami Olivier Beaubillard sur le vœu précédent, d'exprimer de la solidarité, d'aider à désenclaver, à sortir de l'isolement dramatique dans lequel se trouvent les démocrates kurdes, les démocrates syriens, singulièrement la ville d'Afrin, abandonnée par les grandes puissances quelques mois à peine après que les combattants kurdes se sont battus pour la liberté de la planète face à Daech. Le sujet, ce soir, c'est aussi d'amplifier un mouvement de solidarité qui est malheureusement bien faible. Dans notre ville, des choses ont déjà été faites. Samedi dernier, Séverine Peter pour la municipalité a reçu une délégation de femmes kurdes. Hier soir, les groupes d'action de la France Insoumise ont organisé un débat avec une projection de film qui explique cette expérience originale dans la région démocratique du Rojava, un lieu où l'on respecte les droits des minorités et des femmes - on va même jusqu'à appliquer la révocation des élus communaux quand ils n'ont pas fait ce qui était prévu dans leur programme - en présence du représentant du Rojava en France, Khaled Issa, et d'une militante du Front démocratique kurde, du HDP. Voilà ce que je voulais dire en préambule.

Le Conseil municipal d'Ivry-sur-Seine, considérant :

- que l'agression menée par l'armée turque sur Afrin, lancée le 22 janvier 2018, qui n'a toujours pas cessé à ce jour, n'est justifiée par aucune attaque préalable,*
- que les populations civiles et les combattants des forces démocratiques syriennes sont exposés aux bombardements turcs, qui ont déjà causé des centaines de morts,*
- que cette attaque a pour objectif l'écrasement de l'expérience démocratique du Rojava pour asseoir l'hégémonie turque sur la région en remettant en cause toute perspective de retour à une paix durable en Syrie,*
- que l'agression turque n'a pu se faire sans l'aval de la Russie, pays membre de l'ONU et membre permanent du Conseil de sécurité, maître de l'espace aérien dans cette partie de la Syrie,*
- que les populations de Syrie subissent depuis 2011 un état de guerre démentiel qui a déjà fait des dizaines de milliers de morts et disparus, que les Kurdes, à travers le parti de l'Union démocratique, le PYD, composante majoritaire des forces démocratiques syriennes FDS, ont permis de libérer de nombreuses villes syriennes de l'emprise de l'Etat islamique, Daech, avec le soutien de la coalition internationale,*
- que le modèle de confédéralisme démocratique mis en œuvre au Rojava, Kurdistan syrien constitué des cantons d'Afin, de Kobané et de la Djézireh, promeut un modèle de société progressiste sur les plans démocratiques, écologiques, de l'égalité femmes hommes, de la coexistence ethnique et religieuse, est à considérer comme une clé pour un retour à la paix durable en Syrie,*
- que des supplétifs djihadistes, dont des rescapés de Daesh, sont utilisés dans le dispositif offensif turc avec la perspective de renforcer les positions des groupes islamistes alliés d'Ankara, que la ville de Manbij est déjà dans le collimateur de la puissance néo-ottomane,*

- que l'attitude des USA au Conseil de sécurité de l'ONU augure d'un probable alignement US sur la posture russe à Afrin,
- que l'OTAN garde le silence sur l'attitude ouvertement belliqueuse de la Turquie qui en est membre,
- que le Parlement européen, tout en se gardant d'exercer la moindre pression sur la dictature nationale-islamiste d'Erdoğan condamne l'agression d'Afrin par les forces armées Turques et la violation des droits de l'homme,
- que le silence des gouvernements européens, et au premier chef celui de la France malheureusement, est inacceptable face aux massacres qui se profilent,
- que la Charte des Nations unies se fixe comme but de développer, entre les nations, des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, comme principe que ses membres s'abstiennent dans leurs relations internationales de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations unies,
- que cette même Charte confère au Conseil de sécurité de l'ONU, dont la France est membre permanent, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale,
- que notre ville messagère de la paix et membre de l'Association française des communes, départements et régions pour la paix, se doit de dénoncer et relayer auprès de sa population les violations des droits de l'homme et le non-respect de la Charte des Nations unies,

Demande au président de la République qu'il prenne position et agisse pour :

- l'arrêt immédiat des bombardements et de l'invasion d'Afrin qui sont contraires au droit international,
- une intervention de l'ONU, de l'UE et des gouvernements des pays impliqués dans la coalition, la Russie, la France, les USA, le Royaume-Uni pour faire pression sur la Turquie afin qu'elle cesse immédiatement l'agression contre les Kurdes et qu'elle retire ses troupes de Syrie,
- la mise en place, de façon expresse, d'une zone d'exclusion aérienne comme mesure immédiate de protection d'Afrin et des villes visées par l'origine d'Erdoğan.

Merci de votre attention. »

M. BOUYSSOU.- *« Merci Mourad Tagzout. Qui souhaite intervenir sur ce point ? Sandrine Bernard. »*

Mme BERNARD.- *« Une explication de vote également pour signaler que nous sommes solidaires avec l'ensemble des peuples démocratiques, en l'occurrence les peuples qui ont été nos alliés pour combattre dans la coalition contre Daech, pour combattre pour notre liberté à tous, et qui aujourd'hui sont menacés de manière absolument inconcevable. Pour dire également que nous regrettons le silence de la France face à cette agression. Nous nous*

sentons complètement concernés. C'est la raison pour laquelle je tenais à exprimer notre position, cher Olivier Beaubillard, à l'attention des Ivryennes et des Ivryens, parce qu'effectivement, cette tribune sert à exprimer nos positions. Néanmoins, nous nous en tiendrons à notre position en termes de vote sur les vœux qui nous conduisent à 21 heures 30 à n'avoir toujours pas abordé les questions pour lesquelles nous sommes élus. J'espère, cher Mourad Tagzout, que tu ne seras pas offensé, mais nous ne participerons pas au vote parce que nous ne sommes pas la tribune de l'ONU, pour reprendre une formule que tu avais prononcée dans cette enceinte. »

M. BELABBAS. - *« Mes chers collègues, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, nous avons eu plusieurs échanges à propos de ce vœu au sein des groupes de la majorité. Nous avons émis un certain nombre de propositions et de critiques auprès de nos camarades de la France Insoumise pour qu'ils fassent évoluer leur vœu. Ils ont entendu un certain nombre de nos demandes. Nous estimons pour notre part que, malheureusement, même si nous sommes tout à fait solidaires de la cause des peuples kurdes qui subissent aujourd'hui une répression violente et sans nom de la part du gouvernement Erdoğan, il faut tout de même dans la formulation, dans certaines expressions, se garder de certains amalgames, de certains excès qui ne permettent pas de faire avancer un débat serein sur la question et qui ne permettent pas de faire avancer malheureusement la cause du peuple kurde. Je regrette que certaines formulations que nous avons demandé de revoir dans votre texte n'aient pas été revues. A ce titre, une majorité des élus du groupe écologiste ne participera pas non plus à ce vote, tout en rappelant notre profonde solidarité avec le peuple kurde. »*

Mme PETER. - *« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues, je ne peux malheureusement pas appeler les élus du groupe Front de Gauche à voter ce vœu. Pourtant, la cause kurde est un sujet qui nous tient toutes et tous à cœur au sein du Groupe, et ce à plusieurs titres, d'abord au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, cause défendue de longue date par tous les camps progressistes et qui font de la lutte contre le colonialisme ou ici ses conséquences. Ensuite, et dans ce cas, au nom des valeurs constitutives de la culture de paix qui propose de substituer à la violence entre les peuples un dialogue d'égal à égal qui vise à respecter les intérêts de toutes les parties. La Syrie est en proie à une guerre meurtrière depuis 2011, guerre qui a d'ailleurs permis aux terroristes islamistes de prendre pied dans ce pays en dirigeant des villes comme Raqqa. Face à cela, le modèle de société initiée par les Kurdes au Rojava nous semble être une formidable opportunité pour un retour à une paix au Moyen-Orient, une paix permettant une coexistence ethnique et religieuse perdue depuis de trop longues années. C'est en ce sens que notre ville, messagère de la paix, a officiellement reçu vendredi dernier une délégation kurde à l'hôtel de ville. C'est pour cela que nous avons recherché sans relâche, jusque tard dans cet après-midi, une rédaction de ce vœu permettant à tous les membres de notre groupe de le voter. Il est plus que jamais nécessaire de faire connaître la situation d'Afrin aux Ivryens pour faire pression sur le gouvernement français.*

En effet, notre but est bien que ce dernier pèse dans les discussions onusiennes, dans le sens de sanctions contre l'invasion turque en Syrie, invasion qui vise justement à mettre en péril l'expérience du Rojava, au risque de renforcer les milices islamistes sur place. Nous ne pouvons toutefois cautionner la qualification de national islamiste, ici, à propos de la démarche du dictateur Erdoğan. Cette dernière donne une interprétation du comportement de la Turquie à l'encontre des Kurdes de Syrie sous un angle religieux. Si le fait religieux peut motiver pour partie la politique étrangère belliqueuse d'un Etat, comme cela a été le cas des

Etats-Unis dans leur croisade contre le mal par exemple, ce n'est pas l'analyse que nous en avons ici. Il s'agit plutôt d'une politique d'agression conservatrice nationaliste et impérialiste. C'est la proximité immédiate du Rojava, du modèle de société démocratique qu'il prétend incarner et des espoirs qu'il est susceptible de soulever en Turquie et en Syrie, qui font peur à Erdoğan. Le but d'un tel vœu doit être, nous semble-t-il, de faire connaître une cause et de rallier le plus de personnes possible, à commencer par les conseillers municipaux, dans l'objectif de peser sur une situation donnée. Je regrette que les conditions d'un tel rassemblement sur un sujet aussi sérieux que celui-ci ne soient pas réunies, malgré de nombreux efforts. Je vous remercie de votre attention. »

M. BOUILLAUD. - *« Monsieur le Maire, je vais faire très bref. Vous vous doutez bien que sur des questions de géopolitiques internationales, nous ne prendrons pas part au vote puisque, comme l'a rappelé notre collègue de l'opposition, il est déjà 21 heures 20 et on n'a toujours pas avancé sur les questions concernant la ville d'Ivry. L'opération turque à Afrin est une agression illégale, une opération que nous pouvons dénoncer. Le Président Erdoğan profite de l'instabilité de la région pour régler des problèmes personnels et politiques. La situation sur le territoire kurde est terrible. On voulait rappeler cette position, mais nous ne prendrons pas part au vote. »*

M. CHIESA. - *« Je voudrais apporter quelques idées assez personnelles. Contrairement à ce que dit Sandrine Bernard, je considère que c'est parfaitement légitime qu'on s'exprime sur ce genre de sujet. Je ne suis pas rentré dans cette assemblée uniquement pour monter sur mon vélo et partir à l'assaut de l'usine du SYCTOM. De plus, le vœu arrive le mois où une question nous est posée, dans la tribune des élus, sur la façon dont nous voyons les conséquences de la guerre de 14-18. Il me semble que le vœu est en plein dans le sujet. Il ne faut pas oublier que l'une des conséquences de la guerre de 14-18 a été le démantèlement de l'Empire ottoman. Suite à ce démantèlement et au Traité de Sèvres, la Grande-Bretagne s'est retrouvée à administrer sous forme de protectorat la Palestine et l'Irak, et la France s'est retrouvée à administrer la Syrie et les territoires dont il est question ce soir. On peut mentionner, par exemple, un certain nombre de conséquences de ces deux protectorats. Il me vient à l'esprit, parce que c'est d'actualité par rapport à la politique culturelle ivryenne, que dans quelques jours au CDN, au théâtre des quartiers d'Ivry, sera reprise la pièce d'Adel Hakim « Des roses et du jasmin ». Sans "spoiler" l'histoire, il y est question de l'attentat contre l'hôtel King David en juillet 1946, attentat fomenté par l'Irgoun. On pourrait parfaitement discuter de savoir si c'est un attentat terroriste. L'Irgoun était-elle une organisation terroriste ou pas ? Tout comme je me rends compte qu'on bloque sur deux mots, à savoir la qualification de national-islamiste concernant la Turquie. Il n'empêche que nous avons des actions visant à soutenir la Palestine à Ivry encore demain soir.*

Pour terminer rapidement par rapport à ces considérations historiques, en allant chercher pour être sûr de ne pas raconter trop de bêtises, cela m'a permis de me rendre compte que la France, malheureusement, n'avait pas été en reste par rapport à ce qu'elle a fait en Syrie. Les cinéphiles pourront revoir éventuellement « Les Trois de Saint-Cyr », qui montre que la façon dont trois jeunes saint-cyriens ont combattu des rebelles, ainsi qu'ils étaient appelés à l'époque. Plus dramatique, on peut rappeler que l'armée française, en 44, a bombardé Damas, ce qui a occasionné plus de 400 morts et un nombre important de blessés. De ce point de vue, ce qui se passe actuellement au nord de la Syrie et à la frontière de la Turquie me semble nous concerner. Pour peu que nous puissions faire, ne serait-ce que par une déclaration d'intention, il me semble que cela vaut le coup de le faire. »

M. HEFAD. - « Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, pour vous dire au préalable que bien évidemment, le groupe Convergence citoyenne ne prendra pas part au vote. Je souhaite rajouter quelques petits éléments suite à ce qui a été dit par mes précédents collègues et par la belle leçon d'histoire qui vient de nous rappeler Pierre. Depuis le début de la guerre, la Syrie est au centre de stratégie impériale de bon nombre de nations et fait l'objet d'une instrumentalisation ignoble de toutes parts, pendant que plusieurs centaines de milliers de Syriens meurent sous les balles et les bombardements. Le conflit syrien est complexe et nous ne pouvons accepter que l'analyse de ce conflit soit résumée à son unique dimension ethnique et religieuse. Le groupe Convergence citoyenne tient cependant à exprimer sa pleine solidarité avec les populations qui vivent à Afrin et dans ses alentours, qui subissent actuellement et depuis un certain temps les offensives turques sur leur propre territoire. Nous condamnons les bombardements et la guerre qui est menée sur ce terrain. Nous déplorons, de manière générale, le climat de guerre permanent dans cette région du monde et les crimes contre l'humanité qui peuvent y être conduits. Je vous remercie. »

M. TAGZOUT. - « On accepte l'amalgame. J'ai écouté avec attention ce qui a été dit par les uns et les autres et on voudrait faire quelques remarques avant le passage au vote. Comme je le disais au début, ce vœu que le groupe France Insoumise présente, c'est tout d'abord une interpellation pour l'essentiel. C'est une interpellation des consciences, c'est comme cela qu'on le porte. Il aurait été rassurant de constater que la honteuse position défendue par Monsieur Le Drian devant le Parlement est sans effet ni ancrage dans la grande famille de gauche, pour qui les valeurs humanistes, l'idéal de paix et de coopération, la solidarité entre les peuples, sont des marqueurs essentiels. Malheureusement, il faut se rendre à cette amère réalité de l'existence au sein de la gauche, le secteur marqué par une grande confusion qui se traduit par des positions qui, pour le moins, posent question. Avant d'arriver devant vous, je l'ai dit tout à l'heure, ce texte a fait l'objet de discussions qui ont mis à jour des divergences, pas seulement sur des aspects secondaires, mais y compris sur ce qui aurait pu être considéré comme relevant de l'évidence. Erdoğan gouverne en Turquie à la faveur d'une coalition composée de son parti, l'AKP, apparenté au courant international des Frères musulmans et du MHP, le mouvement d'action nationaliste, mouvement nationaliste de droite radicale. C'est donc un pouvoir national-islamiste qui gouverne la Turquie. Nous n'avons pas parlé d'agressions national-islamistes, comme cela a été dit par Séverine Peter, mais de régime. C'est ce régime. C'est un constat, mais un constat qui amènerait des membres de notre Conseil, des membres de la majorité municipale à ne pas voter le vœu. Pourquoi ? La question est posée.

Continuons toujours dans le constat. Erdoğan développe, en Turquie, une politique autoritaire et répressive. Des dizaines de milliers de citoyens turcs sont en prison pour leurs opinions. D'autres sont chassés de leur travail et mis au ban de la société. A l'international, il se positionne et s'implique aux côtés des djihadistes. C'est le cas en Syrie et aussi en Libye. La ville d'Afrin est sous les bombardements de son aviation. Cela est largement documenté dans la grande presse. Elle fait face aussi aux coups de boutoir de différents groupes djihadistes, de la brigade Sultan Murad à la brigade al-Hamza, en passant par la brigade Faylaq-al-Cham, le mouvement Nour al-Din al-Zenk, le mouvement Ahrar al-Cham, le front al-Chamia, sans oublier les rescapés de Daech. Au moment où les terroristes islamistes bénéficient de l'appui de l'armée turque, deux avocats Belges, Selma Benkhalifa et Olivier Stein, viennent d'alerter l'opinion européenne sur la mise à prix par Erdoğan de la tête du citoyen belge et militant des droits de l'homme Bahar Kimyongür, citoyen européen dont la domiciliation est connue et les activités auprès des instances internationales sont publiques. Ce serait là le comportement d'un chef d'Etat respectueux du droit et de la légalité ? Au Rojava, Erdoğan est un agresseur.

Il n'y a pas d'autres qualifications possibles. Face à lui, les forces démocratiques syriennes sont dans la plus totale légitime défense. Sur ces éléments essentiels, notre groupe maintient ses propositions, y compris si cela doit mener au rejet du vœu. Chacun est mis devant sa conscience. »

M. BOUYSSOU. - *« Nous allons clore ce débat. Je vais quand même donner mon avis dans le débat. Je trouve dommage, Mourad Tagzout, que vous ayez - parce que je n'y ai pas contribué - entre présidents de groupes de la majorité municipale, travaillé toute la semaine à l'amélioration d'un vœu pour le rendre votable par tous, parce que le fond du sujet du vœu que vous avez présenté pour le groupe la France Insoumise, c'est la situation à Afrin et ce que subit le peuple d'Afrin, c'est ce qui nous préoccupe au premier chef. C'est là-dessus que j'aimerais que le Conseil municipal se prononce de manière très majoritaire contre l'agression turque sur le peuple du Kurdistan. Mes positions sur le sujet sont connues depuis longtemps, les miennes, celles de mon groupe et celles de mon organisation politique. Nous sommes pour la création d'un Etat kurde indépendant, progressiste, démocratique, et nous sommes pour que les forces kurdes disposent de leur autonomie et d'un pays. C'est un des seuls points sur lequel je suis d'accord avec l'analyse que faisait tout à l'heure Pierre Chiesa sur les conséquences de la guerre de 14 et des accords qui ont divisé des pays et des peuples en fonction de zones d'influence étrangères et pas en fonction de ce qu'était l'unité des peuples de cette région du monde. C'est le sujet qui nous préoccupe ce soir. Alors soit on vote sur ça, soit on vote sur la qualification du régime d'Erdoğan comme national-islamiste.*

En gros, on nous enferme dans quelque chose de complexe. Soit on s'accroche à cette notion de national-islamisme qui dérange pour des raisons qui me paraissent justes, je ne vais pas rentrer dans un débat trop long là-dessus, mais des dictateurs en ce bas monde, malheureusement, même des dictateurs élus parce que l'élection démocratique n'a jamais fait que quelqu'un n'est pas dictateur. Erdoğan a été démocratiquement élu. Ça n'en est pas moins un dictateur qui, au nom du suffrage universel dont il a bénéficié, se livre à des exactions antidémocratiques et à des pressions inacceptables dans son pays et ailleurs. Le qualificatif de dictateur, pour un président élu, en l'espèce ne me pose aucun problème. Je vais essayer de ne pas mordre le trait, mais je vais dire la même chose de Donald Trump. Il est démocratiquement élu par le peuple américain, mais il mène le monde très loin dans des effets de destruction. Il est dangereux de ce type, je ne suis pas le seul à le penser. Il prend des positions sur le plan de la réaction et sur le plan de la moralité publique, mais je n'ai jamais entendu personne qualifier Donald Trump - America First, on n'est pas loin du nationalisme et de l'écrasement de tous les autres peuples quand même - de national-christianiste. Nulle part. On pourrait le faire, sans doute, on pourrait le faire. Donc il y a les uns qui ont ces qualificatifs et les autres qui en sont perpétuellement exclus. C'est un autre débat et ce n'est pas un vœu sur Erdoğan ce soir. C'est un vœu contre Erdoğan sur la situation du peuple d'Afrin

Vouloir, comme tu l'as fait Mourad Tagzout, en ayant particulièrement préparé ton intervention conclusive peut-être un peu plus que ton intervention introductive, franchement, tu aurais pu nous le dire au début. Tu aurais dû nous le dire depuis le début. Qu'on se heurte sur ce terme national-islamisme et qu'on fasse en sorte que la majorité de ce Conseil ne puisse pas se prononcer sur la situation du peuple kurde à Afrin, je trouve ça dommage. Voilà ce que j'ai à dire. Si vous voulez intervenir, allez-y, mais la tradition veut que le maire ait le dernier mot. Je vois que ce ne sera pas possible ce soir. Je te passe la parole officiellement, Ali Algül. »

M. ALGÜL. - « *Merci. Sur la notion d'islamisme-national, ce n'est pas le terme que nous avons inventé. C'est un terme qu'utilise Erdoğan lui-même. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi vous ne voulez pas qu'on le dise. Erdoğan, lui-même, dit clairement qu'il est islamiste-nationaliste. Pourquoi est-ce que ça vous gêne ? Je n'arrive pas à comprendre.* »

M. TAGZOUT. - « *Pour terminer, avant de laisser le vote se faire, notre position, je l'ai dite, je ne voudrais pas en rajouter.* »

M. BOUYSSOU. - « *Excuse-moi, je te repasserai la parole après. Mehdi Mokrani.* »

M. MOKRANI. - « *Je ne pense pas qu'il faille débattre pendant des années, mais par rapport à ce que tu viens de dire Ali, dans ce sens-là, ça me va. Qu'il soit nationaliste soutenu par des islamistes, c'est une évidence, personne ne le remet en cause. Le problème, c'est l'association national-islamisme et national-socialisme. Si c'est nationaliste-islamiste, c'est encore autre chose. Vous voyez bien. C'est le problème.* »

M. TAGZOUT. - « *Si islamiste vous convient, je n'ai aucun problème. Mal nommer les choses, comme disait Albert Camus, c'est rajouter au malheur du monde. C'est pour cela que nous tenons à ce vœu. Comme nous l'avons dit, un vœu, c'est juste un outil pour réveiller les consciences dans notre ville et au-delà. Si le qualificatif nationaliste-islamiste va mieux que le national-islamiste, je n'ai aucun souci. Nous parlons bien du régime, du pouvoir, pas de la Turquie. Nous parlons bien du régime.* »

Mme PETER. - « *Ce qui posait problème Mourad Tagzout sur la formulation écrite dans le vœu, c'est qu'aujourd'hui, les personnes qui qualifient Erdoğan de la sorte, ce ne sont que des personnes qui ont des références fascistes. Bien sûr que si.* »

M. TAGZOUT. - « *C'est un amalgame qui est odieux.* »

M. BOUYSSOU. - « *Mourad Tagzout, je te repasserai la parole. Séverine Peter est en train de s'exprimer. Tu auras le micro, mais tu n'interromps pas.* »

Mme PETER. - « *Ce que j'essaie d'expliquer Mourad Tagzout, c'est que la façon dont vous aviez rédigé cette partie du texte laissait sous-entendre que vous teniez le même discours de toutes les personnes qui font le jeu de la presse d'extrême droite et que vous utilisez les mêmes terminologies. Je suis désolée, je rejoins complètement ce que Mehdi Mokrani a dit. A un moment donné, les termes ont leur importance. On ne peut pas simplement dire national et nationaliste, c'est la même chose. Non, je ne suis pas d'accord, ce n'est pas la même chose. Être nationaliste, c'est être nationaliste.* »

M. BOUYSSOU. - « *Il semblerait, Mourad Tagzout avant que je te repasse la parole. Mourad Tagzout, s'il te plaît. Je propose quelque chose. Tu interviendras après. Il semblerait que si on remplace national-islamisme par nationaliste et islamiste, cela agréerait au groupe de la majorité, c'est bien ce que j'ai compris. Je vous interroge. C'est vraiment difficile parce que vous voyez suite à ce qu'a dit ce soir Sandrine Bernard et Sébastien Bouillaud, pour une fois, je dois leur donner un tout petit peu raison. Nous allons aborder le débat d'orientation budgétaire à près de 22 heures. Faire une suspension de séance sur ce vœu pour que les groupes de la majorité se mettent d'accord, cela ne me semble pas raisonnable et je ne vais pas le faire. Il y a une proposition d'amendement faite en séance, remplacer national-islamisme par nationaliste et islamiste, est-ce que le rapporteur est prêt à accepter cet amendement ? Ensuite, je mettrai aux voix et nous nous en tiendrons là.* »

M. TAGZOUT. - « Pour être très franc avec vous, quand on prend ce vœu, on ne s'amuse pas. Nous sommes un petit groupe sans moyens et autre. C'est un effort très important. Cela ne nous amuse pas de retarder le Conseil municipal jusqu'à 21 heures 30. J'entends ce qui est dit. C'est parce que nous pensons, modestement, que nous ne pouvons pas laisser passer ce qui se passe là-bas comme ça et qu'il faut une réaction. C'est pour ça que nous avons pris sur nous-mêmes d'affronter les uns et les autres, de porter ce vœu devant le Conseil municipal et devant la population. C'est ça notre seul objectif dans cette affaire. Deuxièmement, sur le vocable national-islamiste, je lis beaucoup, je peux vous le garantir, c'est un vocable utilisé largement. Hier encore, qui pourrait qualifier de fasciste Khaled Issa, le représentant du Rojava en France reçu par François Hollande, une organisation marxiste qui mène la lutte ? Ce sont eux qui sont à la tête de l'expérience rojaviste. C'est lui-même qui l'utilisait, vous n'avez qu'à aller dans les textes, je vous invite, Facebook, c'est ouvert, ce terme est largement utilisé. Maintenant, la question est une question de fond. C'est la caractérisation de ce régime. Ça a son importance. Pas d'agression de ce régime. Ce n'est pas à moi que l'on va faire la leçon sur la guerre ethnique et la guerre religieuse. A aucun moment dans ce texte, je vous mets au défi, il n'est question d'une guerre religieuse. Arrêtons les bêtises. Si maintenant vous êtes d'accord pour utiliser ce qualificatif nationaliste et islamiste, ça me va très bien. Pour moi, c'est une victoire de la vérité, une victoire de la prise de conscience. Allons-y. »

M. BOUYSSOU. - « Moyennant l'intégration de cet amendement, je mets ce vœu aux voix. Qui est pour son adoption ? On vote le vœu avec islamiste et nationaliste. C'est la tectonique des groupes, on n'y retrouve plus ses petits. Je crois que le vœu va être adopté, c'est ce qui est important. On commence à avoir des crampes. J'ai 39 de fièvre depuis deux jours. Je commence à me sentir très mal. Dites-moi quand vous avez compté. L'administration sait qui a une procuration. Même s'il a essayé d'enfiler trois procurations, on sait qu'il n'en a qu'une. Je disais ça comme cela. Après toutes ces émotions, il faut bien se détendre. Nous allons acheter une machine à vote avec des comptages, ça ira plus vite. On va faire comme au territoire, sauf qu'elle ne marche plus la machine à vote au territoire. Elle a explosé. Qui est contre ? Déjà, il n'y a pas de contre, cela va nous faciliter les comptes. Qui s'abstient ? Il n'y a qu'une abstention. Il reste à déterminer si cette abstention a un pouvoir. Non, donc c'est une abstention. Qui ne prend pas part au vote ? Je crois que se dessine une cartographie politique absolument étonnante. A-t-on compté les non-prises de part au vote ? Merci pour l'intérêt de ces débats. »

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le vœu présenté par le groupe La France Insoumise concernant l'arrêt de l'agression turque contre la Ville d'Afrin et dans les territoires Kurdes du nord de la Syrie.

(22 voix pour, 1 abstention : M. AIT AMARA et 22 ne prennent pas part au vote : Mme PETER, SEBAIHI, BERNARD Méhadée, MM. MARCHAND, BELABBAS, PRAT, RHOUMA, Mmes MISSLIN, PAURON, MM. SEBKHI, ZAVALLONE, HEFAD, MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

AFFAIRES AVEC PRÉSENTATION ORALE**ENSEIGNEMENT****B) Rentrée scolaire 2018/2019**

Modification de la semaine scolaire

Rapporteur : Méhadée BERNARD

M. BOUYSSOU. - « Pour créer une petite diversion, Méhadée Bernard ici présente, a fait un grand effort pour être présente parce qu'elle a 40 de fièvre avec une otite. Ce n'est pas une otite, c'est une sinusite. C'est pareil. Je ne suis qu'infirmier, je ne suis pas médecin. Méhadée Bernard a une sinusite et est malade depuis ce matin. Elle s'est traînée jusqu'à nous. Je proposerai, si vous n'y voyez pas d'opposition majeure, qu'elle passe le quatrième point en premier point. Je me suis assuré auprès des autres apporteurs qu'ils étaient d'accord pour que Méhadée Bernard puisse intervenir maintenant et rentrer se coucher sans que cela mette notre quorum, d'autant que l'on est sur une logique de débat d'orientation et pas sur une logique de vote. Méhadée Bernard, tu pourras ensuite aller te coucher. Personne n'y voit d'opposition ? Non. Méhadée Bernard, je te passe la parole. »

Mme BERNARD. - « Merci beaucoup. Bonsoir à toutes et à tous. Comme le disait feu ma grand-mère chérie, quand on parle de cela, on ne parle pas d'autre chose. Et bien, les rythmes scolaires en sont, je crois, une parfaite démonstration. Depuis le début de ce mandat et au gré des ministres et des gouvernements, cette question déstabilise, monopolise nos débats, alors qu'il semblerait plus utile de parler d'autres sujets. Nous pourrions parler, par exemple, des 180 fermetures de classes dans le Val-de-Marne, dont 102 en maternelle, dès la rentrée prochaine, ce qui nous amènerait à nous extasier ensemble devant l'extraordinaire dotation de 176 postes dans notre département, obtenu bien entendu par la fermeture de nombreuses classes dans d'autres territoires, une dotation qui devrait permettre d'améliorer les conditions d'enseignement dans la totalité des niveaux et des écoles du 94, alors qu'en réalité, elle servira uniquement au dispositif de dédoublement des CP en éducation prioritaire, REP, et des CE1 en REP +, plus qui absorbe la totalité de cette dotation. En réalité, il aurait fallu 250 postes supplémentaires. Bien sûr, moins de 14 par classe, et non pas 12 comme annoncé dans les grands médias, ce sont des conditions d'apprentissage merveilleuses, mais la réussite de certains élèves ne peut se faire au détriment d'autres élèves. Il est inacceptable de déshabiller Pierre pour habiller Paul. N'oublions pas d'ailleurs que ce dispositif s'appelle 100 % de réussite, mais qui, dans sa vie professionnelle, se targuerait de savoir-faire 100 % de réussite. Voilà une pression bien grande pour nos enseignants, écartant toutes autres données socio-économiques qui peuvent intervenir ou interférer dans la réussite des enfants.

Nous pourrions aussi discuter de la suppression de la totalité des postes, plus de maîtres que de classes, excepté celui de Rosalind Franklin à Ivry qui a été gagné grâce à l'engagement de notre inspectrice que je remercie. Nous pourrions aussi parler du nouveau cadre départemental des décharges de direction en zone banale. Je pense notamment aux directeurs de Langevin qui perdra sa décharge à la rentrée, alors qu'il y a dix classes dans cette école élémentaire. On pourrait parler aussi de la fusion des postes de remplaçants, les ZIL et les BD, qui ne seront plus gérés à l'échelle locale, mais à une échelle bien élargie, donnant sa gestion exclusive à la direction académique, avec une connaissance assez

approximative du terrain en définitive, ce qui va sans doute poser beaucoup de problèmes. Tant que nous y sommes, nous pouvons aussi parler de la généralisation des duos de stagiaires en classe, alors qu'avant les duos étaient évidemment composés d'un enseignant expérimenté et chevronné aux côtés d'un stagiaire pour être dans une forme de formation continue. Nous pourrions aussi parler de la suppression des emplois aidés. Je fais référence à la grande mobilisation qui a eu lieu à L'Orme au chat pour la suppression du poste de bibliothécaire qui, depuis le 31 janvier, n'existe plus au sein de l'école. En réalité, ce sont près de 13 emplois aidés sur la ville qui ont été supprimés.

Voilà donc bien des sujets qui devraient nous mobiliser, car ce sont bien ceux-là qui font ou défont l'Ecole de la République. Ce sont ceux qui sont au cœur de la réussite des élèves. Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquet, a engagé une véritable entreprise de démolition. Les conséquences toucheront une fois encore les familles les plus éloignées de l'école. Alors oui, je suis en colère. J'aimerais que nous le soyons tous dans notre diversité. On nous bassine avec l'égalité des chances, mais quelle est exactement la chance quand tu partages la classe avec 34 autres enfants, que ton enseignant est à bout de forces, et que parfois, il n'est pas formé ? Quelle est ta chance, lorsque dans ta ville, aucuns moyens ne sont mis en place pour s'assurer que tu puisses manger un repas équilibré le midi, que tu puisses avoir des fournitures pour travailler correctement et que tu puisses bénéficier d'un centre de loisirs avec des animateurs formés et de qualité ? Quelle est ta chance quand l'Etat a décidé de se décharger sur les communes, indépendamment de leur taille, de leurs moyens et de leur volonté politique ? Que signifie égalité des chances quand l'Education nationale est en passe de devenir locale et plus que jamais disparate ? Cette nouvelle consultation des rythmes scolaires nous a distraites, alors que des réformes et des décisions scandaleuses sont prises en ce moment au niveau éducatif, à l'image de la mobilisation que nous avons eue en début de Conseil avec les profs, les parents d'élèves et les lycéens de Romain Rolland qui sont venus rapporter ce qui se passe aujourd'hui dans ce lycée, mais ce qui se passe aussi largement à l'échelle du département.

Conscients de ce stratagème gouvernemental, nous avons quand même pris le temps de consulter les enseignants, les personnels et les parents d'élèves pour prendre une décision la plus démocratique possible comme nous l'avons fait à chaque fois sur le sujet. Nous sommes passés par le biais des conseils d'école que nous estimons légitimes, car une nouvelle consultation à grande échelle n'aurait fait que nous soustraire davantage face à cette réalité fracassante. Chers collègues, c'est l'hypothèse de la semaine de quatre jours qui a été retenue au regard des votes exprimés. Cette hypothèse est-elle la plus adaptée pour les enfants ? Je ne le crois pas. Il n'y aura de toute façon aucun rythme réellement adapté, tant qu'une vraie réforme pensée pour les enfants et l'égalité entre tous ne sera pas mise en œuvre à l'échelle nationale. Cependant, selon les chronobiologistes, l'allongement de la matinée que nous proposons est bel et bien propice aux apprentissages. La pause méridienne de deux heures permet aux enfants d'abord de manger dans de bonnes conditions, de prendre le temps pour assurer le tri des biodéchets - ils font cela très bien - de pouvoir faire un break nécessaire avant le retour en classe autour d'ateliers proposés ou simplement de pouvoir aller s'amuser avec ses copains, et ainsi retourner en classe dans le calme. Le temps du soir reste inchangé avec l'articulation en élémentaire d'un temps d'étude et temps d'atelier construit collectivement par les équipes. Enfin, ce nouveau rythme permettra de libérer le mercredi, une journée entière dédiée au centre de loisirs et à l'éducation populaire pour certains, au repos et aux activités extrascolaires et familiales pour d'autres. Nous allons pouvoir remettre en place les après-midi et les journées au Bréau pour le plus grand bonheur de tous.

Quoi qu'il en soit, à Ivry, nous sommes déterminés à ne pas se laisser distraire et à nous battre pour ce droit fondamental qui est l'éducation, une éducation basée sur l'égalité, non pas celle des chances, mais celles des engagements, pour permettre à tous d'apprendre, de s'épanouir et de s'émanciper. Ces engagements, nous les tenons. Ils s'illustrent chaque année avec notamment :

- *la distribution des fournitures et des dictionnaires, avec la mise en place et le maintien, car avec cette nouvelle réforme nous ne sommes pas dans l'obligation de maintenir le projet éducatif de territoire. Ceci étant, nous pensons que cette instance est importante, intéressante, cohérente. C'est pour cela que nous allons continuer à la faire vivre avec nos partenaires.*
- *la création collective du petit Robespierre, de ces rythmes d'accueil de loisirs autour du théâtre, de la culture scientifique de la musique, du champ, de la danse, mais aussi un espace devenu un lieu de ressources et de formation que les personnels de loisirs se sont approprié, qui ne désemplit pas, qui aujourd'hui s'élargit à d'autres secteurs de la ville, j'en suis très heureuse.*
- *les rendez-vous mensuels de l'éducation ouverts à tous pour que se rencontrent les acteurs de l'éducation, des parents d'élèves, les citoyens, un lieu de mise en débat d'un certain nombre d'enjeux fondamentaux pour une meilleure éducation pour tous.*
- *enfin, il en manque, car je ne vais pas passer des heures à vous énumérer tous les pans de politiques publiques qu'on développe sur ce domaine, je terminerai par les classes de découvertes, une respiration pour les enfants qui se retrouvent au cœur d'un paysage différent, haut lieu de développement, d'initiation et d'apprentissage.*

Pour rappel, en 2016-2017, 32 classes, 700 élèves, sont parties en classes de découverte, mais tel n'est pas le cas partout. Quand le gouvernement se désengage petit à petit, toutes les villes ne peuvent prendre le relais de manière équitable. Au travers de ces réformes, les différences territoriales s'accroissent. Le terme Education nationale n'aura bientôt plus vraiment de sens. Nous avons la chance, à Ivry, d'avoir une inspectrice présente et investie, mais avec une marge de manœuvre, ma foi, assez minime, des directeurs d'école avec qui nous travaillons intelligemment, un service public très mobilisé, que je remercie pour son engagement quotidien, des parents exigeants, des enfants avec un appétit incroyable, mais que faire lorsque les enseignants, les parents et les élus ne sont plus entendus par les services académiques de l'Education nationale et le gouvernement ? A Ivry, Philippe Bouyssou l'a rappelé tout à l'heure au moment de l'intervention des « Romain Rolland » - si je peux les qualifier comme ça - nous tâcherons toujours d'être le relais de leurs revendications. Nous continuerons à défendre une inégalité nationale et égale pour toutes et tous. Nous serons présents à la prochaine Assemblée générale qui aura lieu le 9 mars prochain, qui réunira les acteurs éducatifs de la maternelle au lycée. Il est grand temps, je crois, de ne plus se laisser distraire. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Méhadée Bernard. Pourtant, parfois, la distraction a du bon. Qui souhaite intervenir sur ce point ? »*

Mme BAILLON. - *« Mesdames, Messieurs, Monsieur le Maire, chers collègues, je vais essayer de ne pas me laisser distraire et de rester sur le thème de cette délibération. Méhadée Bernard, je vais quand même ajouter à vos premiers propos, au nom de l'accompagnement des*

élèves en situation de handicap dans notre vie, 24 de nos élèves dans le premier degré ne sont pas accompagnés alors qu'ils ont une notification. Je reviens à la délibération de ce soir qui est la modification de la semaine scolaire. Le groupe des élus socialistes ne comprend pas pourquoi vous agissez exactement à l'identique de ce que vous dénoncez. Chaque fois que vous le pouvez, à propos des remises en cause nationale successives et trop rapides des rythmes scolaires. Vous pensez, et je vous rejoins sur ce point, que les gouvernements sur la question des rythmes scolaires ne se donnent pas le temps d'être en mesure d'évaluer les dispositifs mis en place avant d'en proposer de nouveaux. Vous avez raison. Pour pouvoir évaluer un dispositif, il faut lui laisser le temps de s'éroder, de s'expérimenter, de l'affiner. Or à Ivry aussi, on ne se laisse pas le temps d'évaluer avant de modifier. De notre point de vue, la modification des horaires scolaires qui était intervenue dans notre ville à la rentrée 2016-2017 et positionnant la neuvième demi-journée le mercredi matin, avait fait l'objet d'un véritable débat prenant en compte l'avis des différents partenaires, enseignants, parents, animateurs, personnel communal. Depuis la rentrée de septembre 2016, le rythme des cinq matinées travaillées ne semblait plus poser de difficulté. Nous ne constatons pas plus d'absentéisme le mercredi matin que les autres jours de la semaine. Depuis, les apprentissages fondamentaux se font sur cinq matinées. Même si tous les chercheurs ou chronobiologistes ne sont pas d'accord sur tous les arguments avancés par les uns ou par les autres, mercredi matin, samedi matin, un après-midi libéré dans la semaine, la fatigabilité des élèves, tous, tous ont systématiquement démontré que les apprentissages se font plus efficacement le matin.

D'ailleurs, vous venez de dire que c'est le cas. Cinq matinées d'apprentissage sur les fondamentaux, que sont l'apprentissage de la langue ou l'apprentissage des outils mathématiques pour penser, valent mieux que quatre matinées. Cela est encore plus criant pour les élèves fragiles et pour ceux qui ont besoin d'être confrontés de manière régulière et sans discontinuité à un concept avant de pouvoir le comprendre et le transférer. Ce sont ces élèves que vous pénaliserez en enlevant un temps d'apprentissage efficace placé en matinée. On ne fait pas la même chose le matin qu'entre 16 heures et 16 heures 30. Cela ne me fait pas sourire. Si nous regardons juste quelques instants les comparaisons à l'international, notamment les 35 pays membres de l'OCDE, aucun ne fait court sur quatre jours en primaire. Même si nous restions à 4 jours et demi, nous serions encore le pays avec le moins de jours d'école tout en ayant le plus d'heures sur l'année. Vous voyez bien ce que nous demandons à nos écoliers, les journées les plus longues d'Europe, cela allant à l'encontre de toutes les conclusions des chercheurs, chronobiologistes, pédagogues, qui affirment et réaffirment que les journées d'écoles sont trop chargées en France. Autre argument fort de toutes ces modifications d'horaires la fatigabilité des élèves. Prenons-la enfin en compte avec les moyens d'agir que la ville possède et n'alourdissons pas de nouveau, les journées de nos écoliers.

Méhadée Bernard, Monsieur le Maire, vous me répondrez certainement que la majorité des villes du Val-de-Marne feront ce choix. Mais vous avez déjà compris que je pense sincèrement que la majorité n'a pas toujours raison et qu'il faut savoir, sur certains points, s'opposer lorsque l'on est convaincu que la majorité fait erreur. Le retour aux quatre jours et aussi génératrice d'inégalités sociales. Même avec le système du quotient familial appliqué aux tarifs des activités périscolaires, les familles ne pourront pas se payer les activités du mercredi. Vous pénaliserez, une nouvelle fois, les enfants des familles les plus modestes qui se retrouveront, pour une partie d'entre elles, avec le mode de garde le plus courant, les émissions de télé du mercredi matin.

Quelques mots maintenant sur les horaires d'école proposés pour la rentrée 2018-2019. Deux organisations, celle proposée pour l'école Einstein semble plus pertinente que la première au regard de ce que disent les chronobiologistes et neuroscientifiques. Entre 8 heures 30 et 9 heures pour des enfants de moins de 11 ans, l'attention est encore en phase de réveil. Il est moins efficace d'aborder des apprentissages avant 9 heures. Commencer à 8 heures 30 n'est pas adapté aux besoins d'un écolier d'âge élémentaire. Que dire alors des enfants de maternelle qui commenceront à 8 heures 30 ? Deux heures de pause méridienne proposée, c'est aussi un temps trop long. 1 heure 45 minutes qui sera appliquée à l'école Einstein est plus adaptée. Pourquoi ne généralisez-vous pas au moins l'aménagement le mieux pensé à toutes les écoles de la ville ? Je vous devance, Méhadée Bernard, mais ce n'est pas le fait que l'école Einstein soit en partenariat CLAE qui fait que cela n'est pas généralisable aux autres écoles de notre ville. Non. Commencer à 8 heures 45 pour tous est plus adapté. Proposer une pause méridienne inférieure à deux heures est plus adapté.

En conclusion, vous l'avez compris, les élus du groupe socialiste voteront contre cette délibération et appelle chacun des autres élus de notre ville à voter en responsabilité au regard des arguments avancés par les uns et les autres autour de cette table. Nous reprochons souvent au gouvernement en place de prendre des décisions qui laissent de côté les plus fragiles d'entre nous. Ne faisons pas de même à l'échelle de notre ville en prenant une décision qui va à l'encontre des apprentissages de nos écoliers les plus fragiles. Je vous remercie. »

M. BELABBAS. - *« Monsieur le Maire. Je vais tâcher d'être court, sans entrer dans les débats qui nous sont imposés, malheureusement, depuis très, très longtemps. Regretter une chose, c'est que nous n'ayons pas une direction, une orientation nationale. L'Éducation est nationale. Je ne peux que regretter qu'on laisse aux collectivités locales le soin d'organiser le temps scolaire, créant ainsi des ruptures d'égalité pour l'ensemble de nos petits écoliers et écolières. Dans ce débat, il y a des pour et des contres, des postures personnelles aussi. Les gens se positionnent selon leur propre rythme de vie, selon leur structure familiale, et très rarement en dehors de l'intérêt des enfants. Il y a des avis d'experts dans un sens ou dans l'autre, cela a été évoqué par Madame Baillon. En ce qui concerne les élus du groupe écologiste dans leur majorité, nous soutiendrons la proposition faite par Méhadée Bernard et travaillée par nos services. Nous ne pouvons que regretter l'absence d'une orientation nationale pour l'Éducation nationale. »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Il y a Bozena Wojciechowski qui suggère que Méhadée Bernard devienne ministre de l'Éducation. Cela pourra régler le débat, Mehdy Belabbas. Je plaisante naturellement. Monsieur Bouillaud, je vous en prie. »*

M. BOUILLAUD. - *« Merci Monsieur le Maire. Je vais faire un petit propos introductif pour revenir un peu sur les deux premières heures du Conseil municipal. Je vais faire très court, parce que je ne vais pas prendre deux heures, mais prendre une minute, simplement pour vous dire et rappeler que loin de nous l'idée de penser que les sujets des vœux sont sans importance, bien au contraire, mais je voudrais juste vous rappeler que vous, en tant que groupe Communiste ou groupe de la France Insoumise d'ailleurs, vous avez, pour le groupe Communiste un sénateur qui est là pour porter votre voix sur ces sujets nationaux et internationaux, et pour le groupe de la France Insoumise, une députée représentante de la nation pour cette même ambition sur ces sujets. Ce qui m'inquiète le plus, c'est la façon dont la salle et le public se sont vidés de manière relativement importante après ces questions*

internationales. C'est ce qui m'inquiète le plus. Je tiens à vous présenter mes excuses pour m'intéresser quasiment exclusivement à Ivry. Je pense que les 3 500 électeurs qui ont porté leur voix sur notre liste attendent que nous traitions exclusivement de problématiques d'Ivry. Là est la raison de tous les membres de notre liste et de mes colistiers. Si l'énergie et les moyens qui ont été mis sur ces vœux internationaux étaient dépensés directement à destination des Ivryens et l'intérêt général, leur quotidien s'en trouverait amélioré. Moyen que notre groupe ne dispose pas encore.

Concernant le point des rythmes scolaires qui nous concerne directement et qui concerne le quotidien d'Ivry et le quotidien de nos enfants, l'avenir de la nation, je voudrais rappeler que c'est un retour à 4 jours, après avoir expérimenté la semaine de 4 jours et demi. Je vous rejoins, oui, l'Education nationale, que c'est un sujet d'ambition nationale sur lequel nous devons tous être égaux, le retour à 4 jours, c'est finalement la moins mauvaise des solutions. La moins mauvaise parce que ce que je regrette principalement, c'est que le gouvernement actuel, et précédent, n'a pas eu le courage de s'attaquer en profondeur à ces rythmes scolaires pour diverses raisons, le lobbying, notamment touristiques et compagnie, et de s'attaquer véritablement au rythme de l'enfant. Que ce soit 4 jours ou 4 jours et demi, ça ne résoudra pas vraiment le problème. Je pense qu'il faut travailler principalement sur la durée des vacances scolaires, en jouant un petit peu des enfants qui durant l'été parfois sont abandonnés devant la télé, qui manquent de sport et d'animation en tout cas. Je pense que la vraie problématique est celle-ci. Les durées des vacances d'été sont trop longues. Les autres vacances sont peut-être un peu longues également. Les journées sont trop surchargées avec des pauses trop importantes. C'est la principale source d'inégalités. Sur ce point, que ce soit 4 jours ou 4 jours et demi finalement, on peut se satisfaire de ce retour-là, mais vraiment, cela ne résoudra pas le problème aujourd'hui. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Après Monsieur Bouillaud, je ne vois plus de main. Méhadée Bernard, peut-être voulais-tu apporter une précision ? »*

Mme BERNARD. - *« Pour le coup, je suis d'accord avec vous, Monsieur Bouillaud. Quand un Ministre de l'Education nationale s'attaquera vraiment à la question des vacances, on gagnera peut-être quelque chose, mais pour cela, il faudra qu'il s'attaque au calendrier scolaire dans son ensemble. Nous avons des annonces de ce point de vue, très régulièrement, mais personne ne va jamais au bout. Bien sûr, il aurait fallu une évaluation nationale, vous avez raison, mais nous ne l'avons pas. Ivry ne se positionne pas en dehors des autres villes. A un moment donné, nous avons bataillé, nous nous sommes battus pour mettre en place un scénario. Nous avons été assez seuls. Je pense que nous avons raison sur sa mise en place le samedi matin. Je ne suis volontairement pas revenu dessus dans mon intervention pour ne pas recrisper les choses sur ce sujet-là. Nous sommes passés à 4 jours et demi avec le mercredi. Vous faites des déclarations, Sigrid Baillon, qui ont l'air d'être universelles. J'ai fait beaucoup de conseils d'école. Les enseignants que j'ai entendus ne m'ont pas tous dit ça, loin de là, y compris sur la fatigabilité des enfants, les enfants très fatigués le mercredi, des taux d'absentéisme qui commencent à devenir assez inquiétants en maternelle. Je pense à Barbusse maternelle par exemple. Il n'y a pas de bonne solution. La solution, c'est ce qu'a dit Mehdy Belabbas, il aurait fallu un décret qui appliquait les choses de manière nationale, avoir un tout petit peu de courage politique. Ils n'ont pas eu. Il renvoie les choses vers les maires. Nous avons été sollicités par des associations de parents d'élèves, par des syndicats enseignants pour remettre ce débat sur la table. Nous l'avons fait via les conseils d'école parce qu'il nous semble que les conseils d'écoles ont une vraie légitimité. Les gens qui y siègent, en dehors des*

enseignants, les parents d'élèves ont été élus. On peut discuter de la manière dont ils ont été élus et le pourcentage par lequel ils ont été élus, mais nous pourrions discuter de notre légitimité à siéger dans cette instance.

A partir du moment où la société va telle qu'elle va, les élections, malheureusement, il y a beaucoup d'abstentions. Il y a eu des débats partout. Je remercie d'ailleurs les élus d'avoir vraiment joué le jeu de l'animation de ces débats. On en tire un scénario qui n'est pas idéal, mais qui permet, même si vous n'en êtes pas d'accord, d'allonger la matinée qui est le moment le plus propice aux apprentissages, de garder une pause méridienne de deux heures. Je vous assure, pour aller manger dans les écoles, les enfants ont besoin de deux heures. Il y a des écoles, s'il n'y a pas deux heures pour manger, ils n'ont pas le temps de manger. Je vais vous inviter à venir manger avec moi à Thorez, à Solomon. Dans plein d'écoles, s'il n'y a pas deux heures, ça ne marche pas. Le scénario Einstein et les autres écoles, ce n'est pas pour faire plaisir à l'Ecole Einstein. L'Ecole Einstein a un statut particulier, puisque les animateurs travaillent sur le temps scolaire. Ils ont des horaires de travail particuliers qui conditionnent, de fait, les horaires de classe in fine, c'est pour cela que les horaires sont différents. On ne peut pas les appliquer aux autres écoles. Vous pouvez ne pas me croire si vous voulez. On ne peut pas parce qu'il y a la question du temps de travail des agents. On ne peut pas faire travailler les agents plus qu'un certain nombre d'heures. Cela s'appelle le droit du travail. Le maire d'Ivry n'est pas en dehors du droit du travail.

Je vais dire une dernière chose sur les familles en difficulté. Je ne vais pas rappeler la politique de quotient familial qui est pratiquée, mais je rappelle, Mehdy Belabbas me l'a soufflé et il a eu raison de le faire, le CCAS et la Commission sociale sont des instances qui sont là pour accompagner les familles les plus en difficulté. Je peux vous assurer qu'à chaque fois que c'est le cas, on calcule des QF à zéro, on se débrouille, on aide les familles. Il y a des aides exceptionnelles. Nous pouvons être fiers dans cette ville d'avoir une politique solidaire qui ne met pas de côté les enfants sur les activités qui sont proposées. »

M. BOUYSSOU. - *« L'échange d'arguments que nous avons eu sur l'ensemble de ces sujets, m'épargne une longue conclusion. Je partage ce qui a été dit par Méhadée Bernard et Mehdy Belabbas. Je voudrais bien que la ville ne prenne pas toutes les responsabilités sur le dos quand même. Si les enfants sont devant la télé le mercredi matin, ce n'est pas la faute du maire qui se bat pour qu'il y ait une politique tarifaire qui n'exclut personne de l'accès à ce que nous faisons, de qualifiant et de très grande qualité dans les centres de loisirs. Demain, s'il pleut dans une cour d'école, on va aussi dire que c'est de notre faute, comme disait l'autre. Il ne faut pas exagérer. On est sur quelque chose d'équilibré. Je n'y reviens pas plus que ça. Qui est pour l'adoption de cette délibération ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci. Qui ne prend pas part au vote ? Merci.*

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

B/ APPROUVE la modification de la semaine scolaire à 4 jours et la réorganisation des temps périscolaires et extrascolaires à partir de la rentrée scolaire 2018/2019.

(32 voix pour, 6 voix contre : Mmes VIVIEN, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, MM. CHIESA, VALLAT SIRIYOTHA et 7 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes SIZORN, PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

FINANCES**A) Budget primitif 2018****1/ Rapport 2017 sur la situation en matière de développement durable**

Rapporteur : Stéphane PRAT

M. BOUYSSOU. - *« Je passe immédiatement la parole à Mehdy Belabbas pour le débat d'orientation budgétaire. Excusez-moi Stéphane Prat, vous auriez pu pousser le trouble jusqu'au bout. Tu aurais pu rapporter sur le DOB, toi sur l'égalité homme femme et Bozena Wojciechowski sur le développement durable, ça aurait été sympa. Vas-y sur le rapport annuel sur les enjeux du développement durable. »*

M. PRAT. - *« Merci Monsieur le Maire. Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, comme vous le savez, depuis la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, les collectivités ont l'obligation de présenter, au moment du débat d'orientation budgétaire, un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable. Cette année encore, il me revient l'honneur de vous dire quelques mots sur ce rapport et les actions qu'il met en lumière.*

Après le succès de la COP 21 en décembre 2015 à Paris, l'année 2017 a été marquée, sur le plan du développement durable, par une remise en cause de la réalité même du changement climatique par le Président des Etats-Unis Donald Trump qui avait qualifié celui-ci de canular chinois. Aujourd'hui, plus de 2 milliards de personnes vivent dans des pays soumis à un stress hydrique trop élevé. 9 citadins sur 10 vivent dans des villes où la pollution de l'air représente un risque sur la santé. Selon l'OMS, l'Organisation Mondiale de la Santé, quelque 3 millions de décès par an sont liés à l'exposition à la pollution de l'air dont 1,7 million d'enfants de moins de 5 ans. En France, le coût de la pollution atmosphérique atteint le chiffre astronomique de 100 milliards d'euros. Autant de moyens colossaux perdus, qui auraient pu être employés à améliorer le bien-être de nos concitoyens et/ ou dans la transition écologique. Malgré cela, le réchauffement de la planète se poursuit, établissant un nouveau record de températures qui a augmenté de 1,1 degré par rapport à l'époque préindustrielle, contribuant ainsi à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes.

Je voudrais saluer l'annonce de Monsieur le Maire, le 2 février dernier, concernant la création d'un observatoire de la qualité de l'air qui pourra concrètement orienter nos choix futurs. Dans ce contexte, les collectivités territoriales sont plus que jamais en première ligne pour accélérer la transition énergétique et limiter l'impact du changement climatique déjà à l'œuvre, et ce de manière plus décisive encore depuis le retrait des Etats-Unis de cet accord historique signé par 197 pays. Le rapport sur le développement durable est l'occasion de mesurer les avancées faites en la matière sur le territoire communal chaque année. Il s'articule autour de 4 grandes thématiques :

- *la transition énergétique et les enjeux climatiques,*
- *la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources,*
- *les modes de production et de consommation responsables,*
- *la lutte contre les inégalités et la cohésion sociale.*

Je n'entrerai pas dans le détail des actions de chacune de ces thématiques, mais permettez-moi de mettre en lumière un certain nombre d'actions que nous avons menées l'an passé, qui illustre le développement durable comme dimensions structurantes de notre action. A Ivry,

nous avons d'ores et déjà pris la mesure du problème en agissant sur le développement des mobilités actives et sur notre volonté de réduire la place de la voiture en ville, car la transition écologique est bien l'affaire des territoires. Elle doit s'envisager au plus près des réalités et des préoccupations des habitantes et des habitants. Elle trouve sa source dans les usages, les bonnes pratiques et les nombreuses solutions mises en place par les collectivités, les associations, les entreprises et les citoyens, dans une démarche d'intelligence collective. C'est avec cette philosophie que nous agissons au quotidien.

Plus spécifiquement, dans le cadre de la ZAC d'Ivry Confluence, la question de la transition écologique doit rester un des axes forts du renouvellement urbain sur Ivry port. Cependant, l'ampleur de ce projet, les espaces publics représenteront à terme près de 44 hectares soit plus du double qu'aujourd'hui, demande nécessairement du temps. Nous arriverons bientôt à des résultats probants, mais pas encore visibles du fait du caractère habité de la ZAC. Je veux prendre pour exemple la question des espaces verts. De leur conception jusqu'au rendu final, il y a nécessairement plusieurs années d'attente. C'est le temps que la nature prend pour faire son œuvre. Nous avons, bien entendu, le mécontentement et la colère légitime de nombreux habitants sur les problématiques liées de la ZAC Ivry Confluence. A ce titre, nous avons déjà entamé une réévaluation permettant un partage plus équilibré de l'espace public, notamment dans le cadre de l'élaboration de la deuxième tranche des travaux d'espaces publics qui débiteront au cours de l'année 2018.

Aller plus loin sur cette question, c'est également aborder la thématique des énergies renouvelables, donc celle de la géothermie. Nous continuons à soutenir ce programme, car sans le raccordement au réseau de chauffage urbain existant, il eut été impossible de créer un réseau de chauffage de géothermie pour Ivry Confluence seul. Les factures des habitants sont, il est vrai, plus élevées que ce qui était escompté. Néanmoins, la tendance dans son ensemble est à la baisse, d'une part quand nous intégrons les subventions de l'Etat via le Fonds chaleur qui représente 5,8 millions d'euros, et d'autre part, grâce à une baisse de la TVA. Ce modèle fait d'autant plus sens lorsque nous savons que les taxes sur les énergies fossiles vont continuer à augmenter dans les années à venir, faisant ainsi flamber le prix du gaz.

Les Assises de la Ville nous ont également souligné le besoin exprimé par les habitants en termes de végétalisation des espaces publics. En septembre dernier, s'est tenue la première édition de la Fête de la nature où nous avons souhaité faire évoluer le concours des maisons et balcons fleuris et sa cérémonie de remise de prix. Cet événement, qui a réuni plusieurs centaines d'Ivryens, a permis de mobiliser partenaires et associations autour de tout ce que mène la ville, végétalisation, gestion durable des espaces verts, ou encore mise en place de jardins partagés. Au vu de l'engouement citoyen, nous travaillons actuellement à la mise en place d'une semaine de la transition dès cette année qui aborderait, dans un cadre élargi, toutes les composantes de la transition écologique. Cette sensibilisation passe également par l'apprentissage par les plus jeunes de pratiques écocitoyennes. L'expérimentation des tables de tri des déchets alimentaires que nous avons menée dans les écoles Rosa Parks et Barbusse est désormais généralisée à l'ensemble des établissements scolaires ainsi qu'à la cantine des communaux, depuis la rentrée de septembre 2017.

Enfin, nous devons amplifier l'appropriation citoyenne de l'espace public. A ce titre, je citerai la réalisation par les habitants d'un projet articulé autour de deux espaces publics jouxtant La Cité Amédée-Huon et la résidence Lamant-Coutant. La participation de ces derniers au cœur du projet mérite d'être particulièrement soulignée, car ce sont au total plusieurs

centaines d'habitants, adultes et enfants, 400 d'entre eux des écoles Solomon, Eugénie Cotton et Langevin, ont participé à un atelier de plantation d'arbustes qui ont contribué à l'éclosion du projet, qu'il s'agisse de son élaboration, de la participation aux ateliers ou de l'étape de la réalisation. Ils ont directement été partie prenante des travaux d'exécution. De la même manière, en ce qui concerne Vélib. Les habitants ont été au rendez-vous pour nous donner leur avis sur le choix géographique des nouvelles stations à implanter. Par ailleurs, si ce rapport de développement durable est présenté lors des débats d'orientation budgétaire, c'est que la transition écologique est avant tout un investissement sur l'avenir qui peut se traduire par des économies financières. L'exemple sur nos consommations de fluides dans les bâtiments communaux est à ce titre tout à fait édifiant. Il en va de même de même pour le garage municipal ou un important travail de diagnostic a été conduit, qui devrait nous permettre d'accélérer nos investissements dans des véhicules propres.

En conclusion, sur la forme, comme certains d'entre vous, chers collègues, je ne me satisfais pas de ce rapport. C'est pourquoi celui que nous vous présenterons l'an prochain sera différent et comprendra un document à la portée des Ivryennes et des Ivryens. Je vous propose donc de prendre acte de cette délibération concernant le rapport 2017 sur la situation de notre ville en matière de développement durable. Merci. »

M. MARCHAND. - « Merci Stéphane Prat. La parole est à ceux qui le souhaitent. Sébastien Bouillaud. »

M. BOUILLAUD. - « Merci, je vais faire très court parce que la salle continue de se vider. Je suis inquiet pour les orientations budgétaires et les perspectives de la mairie. Sur le rapport du développement durable, un des points que nous avons déjà souligné l'an dernier concernait les espaces verts ouverts, notamment par habitant, par m², dans lequel on incluait plus ou moins, selon la vision que l'on en avait, le cimetière du haut d'Ivry. Dans le rapport sur le développement durable, on parle de 8,5 m² d'espaces verts ouverts par habitant contre 10 m² préconisés. C'est un chiffre qui évolue trop lentement à mon goût puisqu'il était quasiment identique l'an dernier, sur lequel on sera particulièrement attentif pour qu'il augmente. Surtout, le ratio devrait continuer à diminuer dans le sens où, forcément avec la population qui augmente, mathématiquement, le nombre d'espaces verts par habitant devrait diminuer.

Sur le rapport également, je précise expressément en page 49 du rapport pour que vous puissiez retrouver l'information, on parle de l'évolution de la quantité de déchets par habitant qui est un des points importants, puisque je crois que l'on a un élu particulièrement absent ces derniers temps, mais un élu spécialement dédié sur le Zéro Waste. Je souligne son absence régulière puisqu'en Commission Développement de la ville, je ne l'ai plus vu depuis six mois. Il est engagé sur cette question, c'est même sa délégation. Mais l'évolution de la quantité de déchets par habitant, vous soulignez qu'elle est très encourageante. C'est une vision particulière de la lecture des chiffres puisqu'elle a diminué avant de réaugmenter depuis deux ans. On peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres, mais quand je vois la quantité de déchets qui augmente par habitant depuis deux ans, depuis 2014 précisément, je n'en fais pas tout à fait la même lecture que vous. Je ne partage aucunement votre optimisme sur ce point. Quand on voit l'état de propreté des rues, notamment aux abords des quais, les quais d'Ivry devraient être nettement mieux valorisés. Permettez-moi de ne pas clairement voir vos efforts en matière de développement durable. Je vous remercie. »

Mme BERNARD. - « Peut-être que pour la première fois de la soirée, vous ne serez pas d'accord avec Sébastien Bouillaud sur ce sujet suite à cette intervention. Rebonsoir. Sur ce

rapport développement durable, cela fait plusieurs années que nous exprimons un certain nombre de réserves ou de positions en matière de développement durable que nous n'allons pas répéter une fois de plus ce soir puisque tout reste d'actualité. Les préoccupations de nos concitoyens sont nombreuses : circulation, transport et stationnement, propreté et cadre de vie, respiration et nature, pureté de l'air, de l'eau, santé. Ce rapport traite de façon précise de certains sujets et pas du tout d'autres. Les remarques exprimées l'an dernier n'ont pas été prises en compte. C'est la même présentation qui nous est faite avec les mêmes faiblesses.

Dans l'ensemble, nous reconnaissons une réorientation dans les discours et sans doute dans les intentions depuis le début de ce mandat, en faveur de l'environnement et de la santé publique. Des efforts sont faits pour limiter les consommations d'énergie dans les bâtiments communaux, pour sensibiliser les agents, pour impliquer les enfants, pour trier les déchets dans les cantines ou contribuer à la rénovation de l'habitat dégradé par exemple. Par contre, les actes restent encore insuffisants, voire les choix mauvais dans bien des domaines. Je suis désolée, mais visiblement, vous ne comprenez pas :

- insuffisamment d'espaces verts ;*
- insuffisamment de pistes cyclables et de pistes cyclables protégées notamment ;*
- il y a un problème avec le plan de circulation. Vous avez créé des goulots d'étranglement qui génèrent de la pollution dans un certain nombre de secteurs ;*
- sous-estimation des pollutions au sol. Il n'y a pas un mot sur la question des pollutions à Ivry Confluence et du collège ;*
- un parti pris minéral et de bétonisation systématique, contribuant à asphyxier notre ville.*

Le rapport est parfois technique, parfois théorique. Il y a des apports très instructifs, par exemple sur les achats publics avec des exemples précis, mais contrairement au rapport sur Ivry Confluence, il n'y a pas d'indicateurs, ni de visibilité sur les avancées. 75 pages sans véritable idée de l'état réel de la situation, ni de l'impact environnemental et sanitaire des efforts consentis. Vous ne parlez pas de la gestion de l'eau alors qu'il y a un débat en cours sur son devenir, ni du projet de mise en place de la collecte des biodéchets dans le quartier Monceau. On ne parle que des biodéchets dans les cantines. Nous n'avons pas d'état du suivi du pacte signé avec Alternatiba et les 13 engagements dont vous étiez si fiers. Vous ne nous indiquez pas non plus ce qu'a donné le diagnostic sur la qualité de l'air intérieur dans les écoles, qui était obligatoire l'année dernière. Enfin, il n'y a ni perspective, ni d'engagements, ni d'objectifs chiffrés.

Pour revenir par exemple sur le vœu qui a initié ce Conseil, il aurait pu être convenu dans ce rapport la prise de mesures publiques régulières, pas seulement autour du SYCTOM, mais en différents points de la ville sur les différentes pollutions et en différents lieux. Il n'y a rien sur ce fameux observatoire des pollutions qui a été annoncé récemment ou sur la réorientation d'Ivry Confluence. Vous allez sans doute me répondre que ce n'est pas un rapport pour évoquer des objectifs. C'est quand même regrettable que nous ayons un débat obligatoire annuel sur le développement durable et que nous ne soyons pas en mesure de débattre sur les objectifs que poursuit la ville en la matière. Je vous remercie de votre attention. »

M. BELABBAS. - *« Tout d'abord, pour répondre à Monsieur Bouillaud sur les absences de notre collègue Romain Zavallone, conseiller municipal délégué en charge de la politique zéro déchets, notre collègue a eu un concours d'Etat. Il est à l'école à Valenciennes toute la partie*

de la semaine depuis cinq mois. Il passe sa semaine à Valenciennes et il revient chaque week-end depuis cinq mois. C'est bientôt fini, il sera là le mois prochain. En ce qui concerne le fonctionnement de la Commission développement de la ville, Pierre Chiesa assure l'intérim de façon satisfaisante. On souhaite à Romain beaucoup de réussite dans sa formation et il sera très bientôt de retour. Monsieur Bouillaud, je dirais qu'il vous manque.

Mes chers collègues, pour en revenir au sujet qui nous occupe maintenant, je voulais remercier Stéphane Prat pour son intervention et sur la qualité du rapport qui nous est présenté, même si on peut toujours attendre. Du côté du groupe des élus écologistes, nous avons bien évidemment beaucoup d'attentes en ce qui concerne le rapport sur le développement durable. Il est vrai qu'aujourd'hui notre politique environnementale est confrontée à deux problématiques extrêmement importantes. La première est d'ordre financière avec un budget de fonctionnement et d'investissement contraint, j'y reviendrai tout à l'heure dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, mais aussi par la réforme des institutions qui a transféré un certain nombre de compétences à un échelon territorial supérieur au T12, ce qui laisse la ville sur certains sujets démunis ou sans responsabilité effective qui lui permette d'agir.

Malgré tout, nous pouvons, si nous en avons la volonté, encore mener une politique écologique ambitieuse à Ivry. J'abonde dans le sens de Stéphane Prat sur le fait que ce document, sur la forme, ne soit pas tout à fait à la hauteur de l'enjeu. Sur le fond, il y a tout de même de nombreuses interventions qui sont contenues dans ce rapport, qui y figuraient l'an passé et qui nous permettent d'évaluer l'état d'avancement des politiques écologiques que nous portons, notamment en matière d'économie d'énergie ou sur la question des marchés publics où on peut mesurer, de manière précise et chiffrée, l'évolution des politiques publiques que nous portons sur l'ensemble de ces sujets, même si ce n'est pas satisfaisant à 100 %, je le concède volontiers.

Par ailleurs, les rencontres citoyennes, dans le cadre des Assises ont souligné, cela a été déjà dit, une demande extrêmement forte des habitants en termes d'espaces verts au sein de la commune et particulièrement sur Ivry Confluence. Des annonces ont été faites dans ce sens lors de la soirée de restitution, avec des espaces verts qui seront mis en œuvre dès l'année 2018. C'est plutôt une bonne chose. Beaucoup d'Ivryennes et d'Ivryens se sont plaints du sentiment d'étouffement ou d'enclavement ainsi que de la trop grande minéralisation du projet dans sa configuration actuelle. Cela nous contraint à réinterroger globalement notre projet Ivry Confluence. C'est également un engagement que nous avons pris dans le cadre des Assises. La chose a été entendue. Ces préoccupations sont importantes, voire fondamentales. C'est même le succès du projet Ivry Confluence qui dépend de notre capacité à entendre et à ajuster notre projet. Il est à souhaiter qu'à la veille de l'ouverture de la seconde tranche d'Ivry Confluence, ces préoccupations soient bien prises en compte.

Toujours sur Ivry Confluence, nous sommes, en ce qui nous concerne les élus écologiques ou écologistes - j'hésite entre plusieurs adjectifs - très attristés et consternés par les retards pris par la dépollution du collège Assia Djebar, même si nous ne sommes pas étonnés, car nous soupçonnions les pollutions d'être plus importantes qu'annoncées dès le début. Nous avons d'ailleurs soulevé l'optimisme exagéré de la SADEV en décembre dernier à l'occasion du vote du bilan de la ZAC. Nous demeurons attentifs aux surcoûts engendrés par les opérations de dépollution, afin que les Ivryennes et les Ivryens ne soient pas lésés, et ce dans un contexte budgétaire extrêmement contraint.

En outre, si nous saluons la géothermie comme un outil concret de transition énergétique de notre territoire, les écarts tarifaires constatés par de nombreux habitants ne peuvent que nous interpeller et ne sauraient s'installer dans le temps. A cela, s'ajoute la disparité de prix selon les quartiers, mal comprise par les Ivryens, qui ont un petit peu plombé le lancement de cet important projet en termes de développement durable pour la commune. En ce qui concerne le combat contre la pollution de l'air, nous saluons le travail effectué quant au développement des mobilités actives. On espère que de nouvelles pistes cyclables seront développées, mais cela a aussi un coût, notamment sur les voiries. Il faudra ensemble trouver les financements pour pouvoir financer notre réseau de pistes cyclables afin qu'il soit connecté à l'ensemble de la ville.

Enfin, concernant les orientations budgétaires, nous souhaitons que la transition écologique demeure une priorité au sein de notre programmation pluriannuelle des investissements, en étant mieux identifiée. Aujourd'hui, de très nombreuses actions existent et sont financées, mais elles sont dispersées dans différents items du budget communal. Nous souhaiterions donc la création d'un chapeau spécifique qui permettrait de les rendre plus visibles et d'alimenter davantage nos différentes démarches. Voilà mes chers collègues l'ensemble des observations que notre groupe souhaitait effectuer à l'occasion de la présentation de ce RDD. Nous espérons que, l'an prochain, il soit encore plus riche de réussites, de projets et de nouvelles orientations. »

M. MARCHAND. - *« Je me permets de dire un mot en réaction à quelques interventions puisque j'ai distribué le tour de parole pendant les quelques minutes d'absence du maire, simplement pour dire que sur la question du développement durable, on progresse pour beaucoup de raisons que Mehdy Belabbas a évoquées dans son intervention et Stéphane Prat dans son rapport. La politique municipale progresse sur de nombreux domaines, je ne vais pas y revenir. Le rapport sur le développement durable est un exercice qui est somme toute assez récent. C'est vrai que l'on a des marges de progression pour à la fois mieux rendre compte de l'ensemble de ce qu'on fait, mais aussi peut-être mieux utiliser cet outil qui, on le voit ce soir, est un outil qui doit permettre de débattre de ces politiques et de ces enjeux. Mieux l'utiliser pour que nos débats soient peut-être plus constructifs et aller un peu plus dans le fond.*

De ce point de vue, les sujets et la non-présence d'indicateurs que tu évoques Sandrine Bernard, nous n'avons pas bénéficié de ces interventions et de l'apport de votre groupe à la Commission développement de la ville sur ce sujet malheureusement. Je souhaite que l'on puisse, dans les années qui viennent - tu as fait la comparaison à juste titre, cela me fait plaisir, du rapport annuel sur Ivry Confluence qui est un moment de débat sur un projet important - pour qu'à l'image de ce rapport, le rapport annuel sur le développement durable puisse devenir de manière régulière, pas seulement un objet de débat au moment du Conseil municipal sur le DOB, mais un objet de travail toute l'année entre les groupes du Conseil municipal sur ces enjeux importants. »

M. BOUYSSOU. - *« Il n'y a pas de vote. C'est un débat. »*

M. CHIESA. - *« Une petite précision en tant que président par intérim de la Commission, pour répondre à notre collègue Sébastien Bouillaud. Il a insisté sur le fait que la ville est sale parce qu'il y a de plus en plus d'ordures et qu'en plus les gens les mettent par terre dans la rue. On peut regarder attentivement le rapport, entre autres à la page 51, pour se rendre compte que le rédacteur du rapport a refait des calculs qui montrent qu'on ne peut quasiment rien dire sur l'augmentation ou la baisse des quantités par rapport aux marges d'incertitude*

de ce genre de calcul. C'est à peu près constant lorsque l'on se donne la peine de faire un calcul un peu plus précis. Egalement dans le tableau en dessous, pour le coup - là, il n'y a pas besoin d'avoir une marge d'incertitude - Ivry est très en dessous des moyennes que donne le SYCTOM ou la région Ile-de-France. On n'a pas de quoi se renverser une poubelle sur la tête par rapport à ce qu'on ferait ou ce que l'on ne ferait pas. »

M. BOUYSSOU. - *« Monsieur Bouillaud, vous souhaitez réintervenir, je crois. Je vais vous redonner la parole, je vous en prie. »*

M. BOUILLAUD. - *« Merci Monsieur le Maire, c'est très court. C'était simplement pour répondre que je n'ai pas dit les choses de cette manière. Je ne me suis pas permis d'employer ces mots. J'aimerais simplement que l'on ne puisse pas dévoyer ma parole. Deuxièmement, pour revenir sur le point de la Commission, cela n'avait pas été préalablement annoncé que la Commission était assurée par intérim par votre présidence Monsieur Chiesa. A chaque fois que l'on reçoit les mails notamment, c'est du fait de dire que c'est Monsieur Zavallone qui nous invite. C'est toujours surprenant d'être invité par quelqu'un, arriver depuis six mois à cette Commission et que cette personne est absente sans plus d'informations. C'est toujours embêtant. Cela a peut-être été annoncé à la première. Elles sont souvent longues et je n'arrive pas toujours à l'heure, j'en ai bien conscience, mais je suis toujours présent. C'est vrai que depuis six mois, c'est toujours la même personne qui invite. C'était principalement pour ça. C'est regrettable de souligner les absences. C'était principalement ce point. C'était très encourageant, maintenant cela se maintient. C'est aussi une évolution des mots du rapport. Je vous remercie. »*

M. BOUYSSOU. - *« Il n'y a pas d'usurpation d'identité. Pierre Chiesa, intérim au niveau de la présidence de la Commission. C'est officiel. C'est moi qui ai signé l'arrêté donc c'est officiel, forcément. Il faut que nous prenions acte de ce rapport annuel sur le développement durable. Je le mets donc aux voix. Qui est pour son adoption ? Merci. Qui est contre ? Qu'est-ce qui se passe ? Il y a un vote. Il y a une adoption d'une délibération. Nous prenons acte. Cela arrive dans la vie qu'on prenne acte, donc on prend acte. Je recommence le vote après cette interruption au cas où cette réponse aurait modifié les positionnements de quelques-uns. Qui est pour que nous prenions acte de ce rapport ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci. Il n'y a pas de non-prise de part au vote pour cette prise d'acte. Je ne vois pas. Nous avons pris acte positivement de ce rapport. Il n'est pas adopté, ce n'est pas la même chose. »*

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

A 1/ PREND ACTE du rapport 2017 sur la situation en matière de développement durable.

(34 voix pour et 10 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

FINANCES**A) Budget primitif 2018****2/Rapport 2017 sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes****Rapporteur : Bozena WOJCIECHOWSKI**

M. BOUYSSOU. - « Je passe maintenant la parole à Philippe pour le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Bozena Wojciechowski, tu as la parole. »

M. WOJCIECHOWSKI. - *Merci. Bonsoir. Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs, le document qui nous est présenté ce soir constitue un rapport obligatoire prévu par la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Il s'agit d'avoir un état des lieux annuel de l'égalité entre les femmes et les hommes sur un territoire. Pour notre ville, il s'agit de la troisième édition. Troisième, cela signifie que de premières comparaisons intéressantes sont possibles. En effet, des avancées significatives dans certains domaines peuvent être notées, avancées qu'il faut apprécier au regard des problématiques séculaires qui nous sont posées, mais aussi au regard d'une actualité qui nous donne à voir l'urgence d'agir concrètement sur ces enjeux. Comment ne pas évoquer la récente affaire Weinstein et la libération de la parole des femmes à travers le monde ? La réalité est là, vécue au quotidien. Parfois, il faut le dire, c'est une réalité sur laquelle les pouvoirs publics ferment trop souvent les yeux.*

Oui, cette réalité est connue et elle est grave. Chaque année, on estime que 84 000 femmes sont victimes de viol ou tentative de viol. Dans plus de 85 % des cas, l'auteur est connu. Une femme sur deux a déjà été victime de violences sexuelles. 100 % des femmes subissent, au moins une fois dans leur vie, une agression sexuelle dans les transports en commun. L'égalité entre les femmes et les hommes est un véritable combat que nous ne remporterons que collectivement, avec l'ensemble des actrices et des acteurs engagés sur cette question. Ce combat nécessite également des moyens et un volontarisme politique fort pour pouvoir mettre en œuvre des actions concrètes et efficaces. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'Etat n'y accorde absolument pas les moyens nécessaires. A Ivry, l'engagement qui est le nôtre est sans faille depuis de nombreuses années. Partout où nous le pouvons, nous agissons pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes. Dernièrement, en 2015, nous avons signé la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Nous nous engageons dans l'élaboration d'un plan d'action sur lequel je reviendrai un peu plus tard. Plus récemment encore, nous avons voté au Conseil municipal de novembre dernier, un vœu contre les violences faites aux femmes, vœu salué par les associations. Cet engagement se retrouve tout au long du rapport présenté ce soir qui se découpe en trois parties.

La première partie traite de la politique des ressources humaines où le cadre statutaire offre un certain nombre de garanties de traitement égalitaire, mais qui nécessite néanmoins des orientations volontaristes dans une ville dont les effectifs sont majoritairement féminins. Notre municipalité peut se féliciter de la part des femmes cadres, y compris au plus haut niveau, y compris sur des secteurs plus traditionnellement dévolus aux hommes. Les femmes représentent près de 60 % des emplois de direction, alors que l'objectif fixé par la réglementation est de 40 %. Nous avons une directrice générale des services, une directrice

générale adjointe aux finances, une directrice des sports, pour ne prendre que trois exemples symboliques. Mais nous avons aussi, malheureusement, 92,4 % de femmes dans la filière médico-sociale, contre 39,9 % dans la filière technique, filière dont la grille salariale est plus élevée. Globalement, en matière de ressources humaines à Ivry, nous pouvons être assez fiers de l'état des lieux. Celui-ci nous montre d'ailleurs une volonté de réfléchir et d'agir à la fois à destination de la société, des citoyennes et des citoyens, tout en adoptant une posture réflexive sur nos propres modes de fonctionnement internes. Dans ce sens, je suis convaincue qu'il faut passer un palier supplémentaire, aller un peu plus en profondeur, en finesse et en précision, pour apporter des correctifs sur des problématiques et des pratiques plus difficiles à identifier, et donc plus difficiles à modifier. Je pense, par exemple, au jour enfant malade qui reste majoritairement utilisé par les femmes, mais aussi à la répartition du travail lorsque plus de 85,7 % des contrats à temps partiel sont occupés par des femmes. Je pense aussi à la féminisation des noms de métiers, de grade et de fonction. Je pense à notre manière de communiquer, qui pourrait être davantage inclusive.

La seconde partie du rapport est relative à toutes les politiques publiques menées par la commune, c'est la partie la plus imposante qui montre une diversité et une qualité d'actions prises en faveur de l'égalité, que ce soit dans les centres de loisirs, le centre municipal de santé, le sport, la petite enfance, la jeunesse ou la culture, etc. Ivry s'engage, depuis longtemps, sur ces enjeux et notre activité quotidienne le montre. Je voudrais attirer votre attention sur quatre points, tout en vous invitant à regarder plus précisément les politiques publiques mises en œuvre :

- *l'intérêt de se doter d'outils, notamment de recueil des données sexuées. C'est un intérêt fondamental, car comment évaluer nos actions en matière d'égalité femmes/hommes si nous ne pouvons pas mesurer à qui profitent nos politiques publiques, si nous ne savons pas combien de femmes pratiquent du sport et quel type de sport, combien bénéficient du quotient familial, etc. De même, je souligne l'intérêt que des cadres des services financiers aient pu bénéficier d'une formation sur l'intégration du genre dans les questions budgétaires. Là encore, comment savoir si nos orientations en matière d'égalité sont appliquées efficacement si nous n'avons pas d'outil pour le mesurer ? Travailler à la mise en place d'un budget genré nous permettrait d'évaluer la répartition budgétaire consacrée aux femmes et aux hommes pour, in fine, améliorer le service public rendu aux habitantes et aux habitants.*
- *le travail formidable que réalise le réseau de lutte contre les violences faites aux femmes, réseau de professionnels rassemblant tant des juristes que des sages-femmes, des acteurs institutionnels, comme le Conseil départemental, et associatifs, des interlocuteurs de la police, de la justice de la prévention, bref, toutes les personnes susceptibles d'intervenir dans l'accompagnement des victimes de violences intrafamiliales. Sensibilisation, information, formation, orientation, suivi de situations particulières, ce réseau local est particulièrement actif, reconnu, utile et précieux.*
- *nous avons travaillé avec ma collègue, Sabrina Sebaihi, à intégrer la question des violences faites aux femmes dans le CLSPD, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, afin de renforcer notre action d'accompagnement des victimes de violences. Nous avons également réalisé des marches exploratoires dans le quartier Monmousseau, marches qui ont donné lieu à la réalisation de certaines préconisations par les marcheuses. L'objectif est de permettre une égalité réelle de*

l'espace public et une appropriation de la ville par les femmes. De nouvelles marches devraient voir le jour dans tous les quartiers en 2018.

- *enfin, je tiens également à souligner la qualité du travail réalisé tout au long de l'année par la chargée de mission du secteur Lutte contre toutes les discriminations, qui démultiplie les partenariats pour mobiliser, qui dans les maisons de quartier, qui à l'espace Gérard Philippe, qui des spécialistes sur le sexisme au travail, les violences obstétricales ou l'avortement.*

Cette seconde partie nous permet de souligner des avancées, mais aussi de pointer les domaines où nous avons des marges de progression.

Enfin, la troisième partie concerne les perspectives. Au-delà des préconisations habituelles de ce type de rapport, nous avons, cette année, la particularité d'adopter un plan d'action ivryen pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Comme je le disais, nous nous y étions engagés dans le cadre de la signature, en mars 2015, de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Toute l'année 2017 a été consacrée à l'élaboration de ce plan par une démarche transversale et participative. Des ateliers Egalité et des groupes projets ont été mis en place, un questionnaire a été diffusé, une démarche à la fois externe, en direction des habitantes et des habitants, des associations, mais aussi interne en direction du personnel communal et au sein de l'administration. Ce plan d'action comporte 7 axes majeurs et 30 actions sur lesquelles la ville d'Ivry s'engage. Nous avons voulu élaborer un plan d'action ambitieux et réaliste. C'est le premier que nous allons mettre en œuvre. Nous avons deux ans pour le concrétiser. Je veux qu'au terme de ces deux années, chacune et chacun puisse se dire, on l'a fait. Ce n'était pas si dur que ça, on continue. Les actions sont diverses et variées :

- *soutenir la création d'un local féministe ou adopter des mentions égalitaires dans les formulaires administratifs ;*
- *prévenir les violences sexistes et sexuelles auprès des jeunes ou former les équipes des crèches et des centres de loisirs ;*
- *mettre en place un dispositif de bon taxi pour les femmes victimes de violences ou sortir de l'isolement les parents de très jeunes enfants par l'accès aux équipements culturels ;*
- *valoriser le partage des tâches domestiques ou informer sur les droits des femmes ;*
- *féminiser les fonctions dans tous nos supports administratifs ou prévenir le sexisme au travail.*

On le sait, la question de l'égalité entre femmes et hommes concerne tous les milieux, tous les domaines, toutes les sphères. Il faudra du temps, j'espère le moins possible pour que les comportements et les lois changent, mais notre plan d'action peut contribuer à améliorer le quotidien des Ivryennes et des Ivryens, à valoriser la place que chaque citoyenne et chaque citoyen sont en droit d'avoir, à changer le regard des uns sur les autres. Ce plan d'action constituera la trame de l'exposition qui sera présentée publiquement le lundi 12 mars à l'espace Gérard Philippe. Jusqu'au mois de mai, nous aurons de nombreuses occasions de partager ce plan d'action, de débattre de ces enjeux et d'imaginer des initiatives communes. Bien sûr, cette inauguration s'inscrit dans le cadre de la programmation riche et dense autour

du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes. Je vous invite à y participer. Je vous remercie de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Bozena Wojciechowski. Qui souhaite intervenir ? Sigrïd Baillon. »*

Mme BAILLON. - *« Mesdames et Messieurs, Monsieur le Maire, chers collègues, alors même que l'actualité nationale nous montre parfois combien la société est encore marquée par les inégalités entre les femmes et les hommes, le parti socialiste trouve positif de pouvoir prendre acte, chaque année en Conseil municipal, du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes hommes au sein de notre collectivité. Il n'est pas inutile de rappeler que les inégalités qui touchent les femmes sont réelles, multiples, et peuvent se conjuguer à d'autres difficultés que sont la pauvreté ou le handicap. Le rapport présenté ce soir est détaillé. Merci à l'administration pour le travail qu'elle a fourni lors de la rédaction de ce rapport et la prise en compte de la proposition de mettre les chiffres en perspective d'une année sur l'autre. Nous prenons acte aussi que ce rapport se complète, cette année, d'un plan d'action avec fiche descriptive détaillée. Gageons que ce travail permettra d'accélérer et amplifier la volonté et les politiques publiques ivryennes en faveur d'une égalité réelle femmes et hommes. Je suppose que nous aurons plusieurs fois dans l'année un état d'avancement de ces actions.*

Pour conclure, puisque ce rapport nous est présenté comme ajustable, pourquoi ne pas y ajouter une campagne municipale de sensibilisation-prévention sur le sujet des violences faites aux femmes ? Notre proposition est de prévoir une augmentation des subventions dédiées aux associations qui œuvrent pour le droit des femmes. Il serait aussi souhaitable de réinterroger la question du nombre de logements prévus pour les femmes victimes de violences et la possibilité d'en doubler le nombre, en le faisant passer de trois à six logements disponibles par année dans notre ville, une fois que le travail partenarial avec l'association Tremplin 94 sera remis en route. Je vous remercie. »

M. BOUILLAUD. - *« Monsieur le Maire, je vais faire assez court. C'est un rapport sur l'égalité hommes femmes. Je note qu'il y a quand même 47 fois le mot femmes et 19 fois le mot hommes. On n'est pas non plus sur l'égalité. C'est un rapport de 38 pages avec diverses actions, peu diversifiées, qui mélange parfois des actions féministes, des actions tout à fait louables sur d'autres domaines, qui visent aussi à soutenir une certaine forme de déformation de l'écriture sur lequel il y a eu plusieurs débats, notamment dans la société française, au profit de l'écriture épïcène ou inclusive. Il me semble particulièrement démagogique plus que réellement efficace.*

Par ailleurs, je voudrais simplement noter une situation de fait au sein des élus de la mairie d'Ivry. Je vais prendre, Monsieur le Maire et les cinq premiers adjoints, Monsieur Bouyssou, Monsieur Marchand, Monsieur Belabbas, Madame Peter, Monsieur Prat et Monsieur Rhouma. J'ai regardé sur les 47 communes du Val-de-Marne, je dis bien les 47 communes du Val-de-Marne, on est la seule ville du Val-de-Marne - je ne me suis pas permis de regarder plus largement - à avoir cinq hommes et une seule femme parmi les six élus les plus importants de la ville. Je pense qu'en termes d'égalité ici, c'est un choix du maire, le choix des adjoints. La parité est faite sur les treize adjoints, mais nous sommes la seule ville du Val-de-Marne à avoir fait ce choix, d'avoir mis une seule femme sur les six premiers élus les plus importants. Je ne vais pas faire l'affront de vous faire une analyse de cette situation de fait. Je pense que chacun peut en faire l'analyse qu'il voudra, mais c'est un choix qui a été fait. Je pense que si nous voulons également permettre à des femmes d'accéder à des postes importants, ce

n'est pas seulement symbolique d'avoir cette parité au sein des élus importants, du moins des six premiers élus de la mairie. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Avant de poursuivre les débats, on peut prendre ce que vous dites à la rigolade, ce n'est pas mon cas. Est-ce que je me suis permis, Monsieur Bouillaud, de vous faire remarquer ce soir que bien que je note autour de vous quatre femmes, dont je connais par ailleurs les qualités et la capacité de parole, vous êtes le seul à être intervenu au nom de votre groupe depuis le début de la soirée ? Est-ce que je me permettrai de dire soit Monsieur Bouillaud est un macho dominateur, soit il n'a que des cruches symboliques autour de lui ? Je ne me serais jamais permis une chose pareille. Vous savez très bien, Monsieur Bouillaud, que l'ordre du tableau, d'abord oser dire qu'il y a six élus plus importants que les autres dans l'équipe municipale est une chose face à laquelle je me porte en faux. Tous les adjoints sont importants et ont des responsabilités importantes, du premier au treizième. Voilà. Et vous savez très bien, parce que vous n'êtes pas tombé de la dernière pluie et que vous n'êtes pas non plus seulement un perdreau de l'année, que l'ordre du tableau se conçoit aussi en fonction des forces politiques en présence. Les groupes politiques de ce Conseil municipal, au moment du décès de Pierre Gosnat, les groupes de la majorité m'ont désigné comme successeur. Je sais que vous contestez depuis des années ma légitimité sur ce point parce que, soi-disant, j'étais neuvième ou je ne sais plus combien sur la liste. Je suis maire d'Ivry aujourd'hui. Il se trouve que je suis un garçon, c'est comme ça, homosexuel, mais un garçon quand même. C'est comme ça. Ce n'est pas du tout en fonction de mon sexe que j'ai été choisi, mais en fonction, je le crois, de mes grandes qualités esthétiques et de ma capacité à mener cette mission.*

Romain MARCHAND a été désigné pour me succéder dans ma fonction précédente de premier adjoint au maire, parce qu'il est normal, dans une ville conduite par un maire communiste, que le premier adjoint qui est amené à le remplacer régulièrement soit de la même sensibilité politique. C'est le cas dans quasiment toutes les villes d'importance. Le pauvre Romain Marchand est un garçon. Il n'a pas été choisi en fonction de son sexe, mais bien en fonction de ses qualités. Le deuxième groupe de la majorité municipale est le groupe Europe Ecologie Les Verts qui, dans le cadre des accords politiques, a légitimement revendiqué deux postes d'adjoints dans les six premiers que vous avez énoncés tout à l'heure. Il se trouve que le groupe Europe Ecologie Les Verts a désigné, en son sein, Mehdy Belabbas et Stéphane Prat, que je n'outerai ni l'un, ni l'autre. Effectivement, le troisième groupe de la majorité qui est le groupe Convergence citoyenne Ivryenne représenté sur notre liste, comme d'ailleurs maintenant la France Insoumise, par deux garçons, a désigné un garçon pour occuper le poste d'adjoint. Je vous remercie de souligner que le groupe communiste n'a pas eu d'ailleurs à faire le moindre effort pour désigner Séverine Peter à la place qui est la sienne.

Notre direction municipale et notre bureau municipal, croyez-moi et vous le savez, sont paritaires. Les femmes y jouent un rôle aussi important que les hommes et ont, dans cette responsabilité, des responsabilités aussi importantes que celle des hommes, à moins de considérer que par exemple la démocratie et la lutte contre toutes les discriminations qui sont confiées à Bozena Wojciechowski sont des délégations tout à fait secondaires, à moins de considérer que la responsabilité des retraités est une responsabilité tout à fait secondaire, à moins de considérer que la prévention de la délinquance et la politique de la ville soient des responsabilités tout à fait secondaires, la santé, des responsabilités tout à fait secondaires, la communication et les affaires civiles et juridiques des activités tout à fait secondaires. La seule personne que pour ma part j'ai désignée par choix personnel, c'est la Directrice générale des services.

Je ne vous permets pas de qualifier notre équipe municipale comme vous venez de le faire. Je suis scandalisé par ce que vous venez de dire. Donnez de temps en temps la parole aux femmes, on entendra peut-être moins de bêtises dans cette assemblée. »

M. BOUILLAUD. - *« Je ne répondrai pas. Je ne suis pas un garçon méchant. Par contre, je ne me suis pas permis de qualifier et je n'ai pas fait d'analyse politique comme vous venez de le faire. J'ai simplement relevé une situation de fait que vous avez justifiée ce soir. Ce n'est pas le fruit du hasard, mais c'est quand même un fait. C'est simplement cela que je voulais souligner. Je n'ai jamais bridé la parole de l'ensemble de mes colistiers et de mes colistières. Libre à chacune et à chacun de mon groupe de s'exprimer. Je crois que je n'ai jamais bridé la parole et vous ne pouvez pas me faire ce reproche-là non plus. Merci. »*

M. BOUYSSOU. - *« C'est pire, alors. Qui souhaite intervenir ? J'ai dit que je n'optais pour aucune des deux options, ni pour un machisme dominateur de Monsieur Bouillaud, ni pour le fait que vous soyez des cruches. Je n'ai absolument pas dit ça. Je ne vous ai pas traitées de cruches. Mais enfin, je ne me permettrais pas, mais absolument pas. Le public m'en est témoin. Mais pas du tout. Mais enfin.*

Mme SEBAIHI. - *« On ne va pas débattre trois heures. On reprendra le PV et on verra exactement ce qui a été dit. Merci. Il n'a pas besoin de moi pour le défendre. Il sait très bien ce qu'il a dit.*

Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes souligne le rôle central des collectivités territoriales pour atteindre une égalité effective. En effet, ces dernières, par leur statut d'employeur, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leur connaissance des problématiques spécifiques des territoires dont elles ont la charge, sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le chemin est, hélas, encore long : salaire, accès au marché de l'emploi, plafond de verre professionnel, précarité, violences de tout ordre, dont les révélations qui ont marqué 2017 ne représentent que la partie visible d'un mal bien plus profond. La liste des inégalités est encore trop importante, malgré les avancées de ces dernières décennies. J'aurais presque envie de dire, visiblement, le temps de parole pour les femmes et les hommes, on a encore du chemin à faire à ce niveau-là.

A Ivry, nous sommes plus que jamais mobilisés sur cette question. Ce rapport, le troisième comme l'a indiqué Bozena Wojciechowski, présente une amélioration sensible vis-à-vis des versions précédentes avec notamment les statistiques sexuées. De même, nous organisons annuellement des temps forts, comme la Journée internationale pour les droits des femmes qui se tient chaque 8 mars, la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, organisée chaque 25 novembre, mais nous devons aller plus loin. Dans cette perspective, la signature par notre ville de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes en 2015, constitue une avancée concrète dans l'élaboration d'un ambitieux plan d'action local pour l'égalité. Reste aujourd'hui sa mise en œuvre. Ainsi, l'année 2017 a été caractérisée par un intense travail participatif à travers les ateliers égalité et la diffusion d'un questionnaire auprès des Ivryennes, des acteurs associatifs ainsi que des agents de la ville.

Les thématiques, je ne vais pas toutes les citer, mais il y en a eu plusieurs :

- *l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge,*
- *l'éducation stéréotypée,*

- les questions liées à la mixité des activités sportives,
- l'égalité professionnelle,
- les violences sexistes dans l'espace public et privé,
- l'isolement des jeunes mères.

La restitution publique du 8 mars prochain représentera l'aboutissement de ce long processus de construction et marquera une étape nouvelle pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes. Pour les écologistes, cette question représente un enjeu majeur dans notre société. Nous continuerons à travailler à toutes les initiatives fédératrices autour de cette cause qui est l'affaire de toutes et tous. Je ne reviendrai pas sur tout le travail qui a été fait, notamment dans le cadre du CLSPD, sur les violences faites aux femmes. De toute façon, c'est un axe national. C'est la deuxième priorité du CLSPD. C'est tout un travail qui a été fait de manière très transversale sur ces questions avec le secteur des discriminations, comme Bozena Wojciechowski l'a très bien expliqué. Nous avons quand même fait un travail de qualité l'année dernière sur toutes ces questions. J'espère que l'année prochaine, on pourra renouveler toutes les expériences qui ont été faites sur ce sujet. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - « Merci. Qui souhaite intervenir ? »

M. HEFAD. - « Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, si l'égalité femme homme progresse dans notre société, force est de constater que les inégalités persistent et que la bataille pour l'égalité est bien loin d'être achevée, inégalités professionnelles, inégalités d'accès à certaines fonctions et aussi à certaines pratiques, à certains espaces, s'ajoutent aux violences conjugales et sexuelles. Les exemples illustrant les discriminations, inégalités et violences, dont sont encore victimes les femmes ne manquent pas. Dans notre collectivité par exemple, les femmes sont plus nombreuses à prendre des congés parentaux, plus nombreuses à s'absenter ou interrompre leur activité pour s'occuper d'un enfant ou d'un parent proche malade, plus nombreuses à faire « le choix » d'un temps partiel. La proportion de femmes occupant des postes non titulaires sur des emplois non permanents augmente par ailleurs. Elles sont, bien plus que les hommes, concernées par la précarité et ses conséquences sociales. Les inégalités et les obstacles à l'égalité étant souvent connus et identifiés, nous nous devons d'agir là où nous en avons les moyens pour apporter les correctifs nécessaires afin d'œuvrer à plus d'égalité.

Il ne serait pas inutile de commencer par résorber l'emploi précaire et procéder plus systématiquement au remplacement des congés maternité, et cela malgré des contraintes budgétaires. Les politiques menées par notre commune sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes se multiplient. Le rapport montre bien la diversité et la qualité des actions qui sont mises en œuvre pour contribuer à la promotion de l'égalité et lutter contre les discriminations. Les actions visent les enfants et adolescents, nous savons l'importance de l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge. Elles visent également les adultes, habitants et professionnels, avec notamment des formations destinées aux employés communaux chargés du service public et de la mise en œuvre de nos politiques publiques. Ces formations doivent se multiplier, de même que le travail de sensibilisation relatif aux questions du sexisme au travail. Le développement du réseau de lutte contre les violences faites aux femmes et du soutien aux associations de femmes est essentiel, en particulier dans le contexte de libération de la parole que nous avons connu ces derniers mois. Le réseau local doit être renforcé et un dispositif d'aide aux victimes mis en place afin de leur apporter le meilleur accompagnement possible. Les marches exploratoires des femmes, lorsqu'elles

permettent d'améliorer la place de celles-ci dans l'espace public, constituent également une action positive.

Le rapport met en exergue également l'effort réalisé, notamment par le service jeunesse et les associations sportives pour encourager les pratiques sportives et améliorer la participation des jeunes filles et des femmes aux activités proposées. Il est, en effet, important de veiller à ce que nos politiques publiques touchent davantage les filles et les femmes, et n'induisent pas de manière indirecte une discrimination ou une inégalité de faire. Les données fournies cette année, notamment par les services des sports, de la jeunesse, de la culture et de la vie des quartiers, aideront à interroger ces problématiques et à constater les évolutions dans les années à venir, dans le but de construire des politiques publiques bénéficiant de manière égale à toutes et à tous. Ces données permettent d'objectiver la situation, de mieux identifier pour mieux agir et agir mieux.

Malheureusement, alors que l'ensemble des autres sections sportives de l'USI a communiqué les données nécessaires concernant les effectifs féminins et masculins de leur section en 2017, je ne peux, une nouvelle fois, déplorer que l'USI Foot soit le seul club à ne pas l'avoir fait. De ce fait, nous ne pouvons toujours pas objectiver la réalité de la pratique féminine du football au sein de ce club qui, je le rappelle, s'est engagé via sa convention pluriannuelle à permettre l'accès de la discipline à toutes et à tous et à développer le football féminin. Pour finir sur les perspectives à venir, l'année 2018 mobilisera particulièrement notre collectivité pour le lancement des actions prévues dans le cadre du plan d'action ivryen pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Assurément, ce plan d'action est extrêmement important et sa mise en œuvre dans la ville contribuera à faire avancer les choses.

Néanmoins, certaines actions proposées ne sont toujours pas à la hauteur de l'enjeu. Je pense plus particulièrement à l'axe 6 concernant la lutte contre les discriminations multiples. Pour lutter contre les discriminations multiples dont sont victimes les femmes, le plan d'action propose d'identifier un réseau de soutien aux droits des résidents étrangers et d'organiser des actions collectives d'information sur les droits des femmes et des familles. C'est, de notre point de vue, un peu léger pour lutter contre les stéréotypes et les pressions multiples dont sont souvent victimes les femmes. Quand on sait que les différents motifs de discrimination, sexe, race, genre, classe, sexualité, agissent et interagissent les uns avec les autres et que le cumul ou la combinaison de ces discriminations provoque une exclusion et une précarisation aggravée de certaines femmes, il est évident qu'il faut agir davantage dans ce domaine. Ne pas se saisir pleinement de cette question, c'est assurément passer à côté d'une problématique essentielle pour lutter contre les discriminations et pour l'égalité.

Rappelons-nous que dans les années 1970 aux Etats-Unis, la spécificité de l'expérience concrète des femmes noires et de la multiplicité de leur oppression n'a pas été prise en compte par le féminisme en vogue. A l'époque, Angela Davis, figure de proue du black feminism, n'a alors cessé de marteler que racisme et sexisme sont intimement imbriqués et que les oppressions croisées se renforcent mutuellement de telle sorte que les luttes antiracistes et antisexistes doivent être menées de front, et que l'efficacité des luttes contre les multiples systèmes d'oppressions, racisme, sexisme, homophobie, nécessite une convergence des luttes. Il nous semble dès lors plus qu'important d'exploiter davantage cette taxe numéro 6 du plan d'action et de rendre lisibles les actions municipales en la matière afin de ne pas contribuer à occulter cette problématique et contribuer pleinement à l'égalité. Je vous remercie. »

M. WOJCIECHOWSKI. - « *Juste deux mots, si l'élue de peu d'importance que je suis peut dire deux petites choses, d'abord sur le sérieux des choses. C'est assez étrange. Quand on parle de la question des femmes, souvent, il y a des blagues, des choses qui ne sont pas très sérieuses, notamment d'extraire les six premiers adjoints du reste. Ce n'est pas sérieux. Je trouve cela dommage. Je n'en dirai pas plus. La deuxième chose que je voulais dire, je n'ai pas très bien compris les propositions de Madame Baillon sur la campagne d'information puisque c'est déjà dans le plan d'action. Sur les subventions aux associations, on en parlera dans un deuxième temps, mais ce n'est pas une orientation qu'on a prise. Sur la question du logement, on a dû mal se faire comprendre. Malheureusement, je n'ai pas pu être là à la Commission citoyenneté de lundi. Je sais que cela a été évoqué, j'ai vu le compte rendu. Le partenariat avec Tremplin 94 n'a pas fonctionné. A priori, je m'avance un petit peu. Je profite que Mehdi Mokrani soit sorti, mais je pense qu'avec l'adjoint au logement, on n'aura pas de souci à dégager un contingent plus important. Cela fait partie des orientations municipales du point de vue des attributions de logements. La question est que pour dédier des logements aux femmes victimes de violences, il faut nécessairement un accompagnement que nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de produire. Soit on a un organisme, type Tremplin 94, qui fait cet accompagnement et qui permet que la mise à l'abri et l'hébergement soient utiles et efficaces, soit on ne l'a pas. Le fait est que ce sont les termes de la fiche action qui parle de cette question-là, donc nous allons y revenir et y retravailler parce que c'est une question essentielle, mais aujourd'hui, nous n'avons pas d'association avec qui on peut travailler ce partenariat sur la question du logement.*

Dernière petite chose, comment nous allons évaluer les choses. Vous avez dit, j'espère qu'il y aura plein de moments tout au long de l'année. Nous avons deux ans pour mettre les choses en œuvre. Je suis d'accord avec Saïd Hefad, c'est ce que j'ai essayé de dire dans mon propos introductif. On aurait pu faire beaucoup plus, beaucoup mieux. C'est sûr parce qu'il y a une réalité qui est là, parce que l'urgence est là. Après, on a voulu faire quelque chose d'ambitieux et ça l'est. On a voulu faire quelque chose de réaliste pour qu'au bout de deux ans, on puisse se dire, tous ensemble, qu'on a réussi et que ce n'était pas si dur que ça parce que quand on parle de l'égalité entre les femmes et les hommes, on a tendance à dire que cela fait des siècles et des siècles, que ça a toujours été comme ça, que l'on n'y peut rien. Si, on y peut quelque chose. On mettra en place ces transactions en deux ans et on va évaluer ensemble tout au long de ces deux années la mise en œuvre de ce plan. »

M. BOUYSSOU. - « *Merci Bozena Wojciechowski. Je m'associe à tout ce que tu as dit et à tout ce qui a été dit par les uns et les autres sur la qualité du rapport qui nous est présenté, sur ce que tu viens de conclure, sur le réalisme du plan d'action et des actions proposées, sur la nécessité d'aboutir et de se dire que sur l'ensemble de ces questions, tout doit être pris très au sérieux. On doit faire des démonstrations que c'est possible et que les choses ne sont pas immuables, naturelles ou je ne sais quoi. C'est très bien d'avoir ce plan d'action ambitieux. Je vous propose que nous fassions une nouvelle prise d'acte dans la délibération. Qui est pour la prise d'acte de ce rapport ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci.*

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

A 2/ PREND ACTE du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes établi sur la base des données disponibles de l'année 2017 et **ADOpte** le plan ivryen pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

FINANCES

A) Budget primitif 2018

3/ Débat d'orientations budgétaires

Rapporteur : Mehdy BELABBAS

M. BOUYSSOU. - « *A toi Mehdy Belabbas sur le débat d'orientation budgétaire.* »

M. BELABBAS. - « *Merci Monsieur le Maire. Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, courageux public encore là à cette heure.* »

M. BOUYSSOU. - « *Il n'y a que les agents de la DSF.* »

M. BELABBAS. - « *Non, il n'y a pas que les agents de la DSF que je salue très amicalement au deuxième rang et que je remercie de leur présence. J'aurais aimé, en cette année post-électorale, vous présenter les orientations d'un budget renforcé de moyens nouveaux nous permettant d'accompagner de façon sereine le développement de la ville et de construire de nouvelles solidarités avec nos concitoyennes et concitoyens. Malheureusement, les contraintes, la construction budgétaire reste une étape cruciale de la vie démocratique locale. Ce sont nos choix qui déterminent l'ensemble des politiques sociales, environnementales et culturelles que nous avons l'ambition de porter tout au long de l'année. Le rapport qui vous est exposé ce soir doit permettre à l'ensemble de l'assemblée communale de débattre de la situation financière de la collectivité et des grandes orientations budgétaires pour l'année à venir. C'est l'occasion de s'approprier collectivement les éléments afin que le budget primitif que nous voterons formellement dans deux mois soit adopté dans des conditions optimales. Depuis la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République de 2015, cette démarche a été renforcée. Le rapport contient ainsi :*

- *les principales hypothèses retenues pour anticiper les évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes, en investissement comme en fonctionnement,*
- *une analyse de la structure de la gestion de la dette,*
- *une analyse de la situation financière de la collectivité avec les principaux ratios d'épargne et d'endettement,*
- *et un bilan prospectif sur la politique conduite en matière de gestion des ressources humaines.*

La construction budgétaire n'est pas un exercice réalisé hors sol dans les bureaux du maire ou de l'adjoint aux finances. Elle s'élabore, tout au long de l'année, dans un cadre de concertation renforcée entre l'ensemble des élus et l'administration d'une part, mais aussi avec les agents communaux et la population ivryenne d'autre part. Cette année, la construction budgétaire s'est aussi réalisée en parallèle de la démarche des Assises de la Ville. Cet important moment de démocratie locale et participative irrigue notre processus de construction budgétaire. C'est pour nous une réussite que d'avoir pu recueillir l'avis et les propositions de centaines d'Ivryens au cours de ces rencontres. De plus, nous avons souhaité renforcer cette démarche de construction en recueillant les avis et les propositions des agents communaux, puisqu'ils sont les acteurs essentiels de la mise en œuvre concrète des actions que nous défendons. Plus de 75 réunions ont ainsi été organisées dans les services municipaux. Depuis quelques semaines, avec Philippe Bouyssou, Daniel Mayet et les adjoints, nous rencontrons l'ensemble des agents pour leur faire le retour des échanges que nous avons pu avoir. Cette dimension de co-construction est d'ailleurs appelée à grandir dans les prochaines années, car elle s'inscrit dans une dynamique plus globale d'association des citoyens à la vie politique et publique locale. A cette fin, j'espère que nous réussirons, d'ici à la fin du mandat, à mettre en place un véritable budget participatif comme il en existe dans d'autres communes.

Un mot sur les éléments auxquels nous sommes confrontés, les éléments de contexte. Nous sommes dans le cadre d'une reconfiguration inédite du paysage politique national avec la vague En marche qui signifie plutôt en marche arrière pour toutes les conquêtes sociales chèrement acquises. Nous restons plus que jamais fidèles aux engagements que nous avons pris devant les Ivryennes et les Ivryens. Mais face aux attaques contre le droit du travail, les acquis sociaux et la solidarité, notre programme Ivry au cœur conserve toute sa pertinence et toutes ses ambitions. Dans ces conditions, notre budget 2018 reposera sur trois orientations fortes :

- garantir le droit à la ville pour toutes et tous,*
- maintenir et développer des services publics garants de l'accès de toutes et de tous à des droits fondamentaux,*
- accélérer la transition écologique de notre territoire.*

Après ces quelques mots d'introduction, je souhaite aborder avec vous les principaux enjeux qui présideront à la construction de notre budget 2018. En ce qui concerne la situation budgétaire des collectivités territoriales, l'élection d'Emmanuel Macron ne nous a malheureusement apporté aucune amélioration. Pire, les mesures annoncées, qu'elles soient budgétaires, fiscales ou institutionnelles, explicitent la volonté de l'Etat de faire main basse sur les collectivités au mépris de l'esprit de la décentralisation. S'inscrivant dans la ligne de son prédécesseur, le président de la République souhaite ainsi davantage associer les collectivités locales au redressement des comptes publics. Il a donc décidé de la mise en œuvre d'un nouveau plan d'économie de 13 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat. Après les 11 milliards d'économies du plan de Manuel Valls, ce nouveau plan d'austérité vient remettre en cause de façon durable l'autonomie financière des collectivités. La dotation globale de fonctionnement a déjà été fortement réduite. A Ivry, nous sommes passés en 2014 d'une dotation qui était aux alentours de 25 millions d'euros, à une dotation qui ne représente plus que 4 millions d'euros aujourd'hui. Le gouvernement souhaite encadrer très strictement l'évolution des dépenses des collectivités dans une jauge de 1,2 %, soit bien en deçà de la croissance naturelle des besoins des collectivités. Ces mesures, sous prétexte de bonne gestion, prétendent en fait limiter la croissance de nos dépenses de fonctionnement, mais elles s'apparentent davantage à une remise en cause assumée, je l'ai dit tout à l'heure, des lois de décentralisation et du principe de libre administration des collectivités territoriales.

Notre commune devra dans les six prochains mois, signer un contrat avec le Préfet. En cas de dépassement de cet objectif de 1,2 % de croissance de nos dépenses, une sanction financière nous sera appliquée à la hauteur du dépassement réalisé. En gros, nous sommes quasiment mis sous tutelle par l'Etat.

Autre mesure phare du président de la République, qui est déjà inscrite dans le projet de loi de finances 2018, la fameuse suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables d'ici à 2020. Cette mesure aura forcément un impact important sur les finances communales. Certes, le président de la République a assuré qu'il compenserait à l'euro près, jusqu'au dernier centime du manque à gagner pour les communes. Hélas, nous connaissons la solidité de ce type de démarche. J'ai encore en souvenir la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle qui aurait dû être compensée à l'euro près et qui, malheureusement, a servi de variable d'ajustement dans les budgets qui ont suivi la suppression de la taxe d'habitation. De même, les déclarations contradictoires des membres du gouvernement quant à la création d'un nouvel impôt plus juste pour les collectivités territoriales, ajoute encore à la confusion en la matière. Comment et avec quels moyens le Président Macron va-t-il compenser cette importante ressource des collectivités ? Dans la réalité, nous n'en savons rien. Des économies sont annoncées, mais 11 milliards d'euros, 12 milliards d'euros, rien de précis et rien de bien clair. Ce qui est sûr, c'est qu'en bon magicien, le Président Macron ne nous révélera pas son truc. En outre, à l'occasion de ses vœux télévisés à la nouvelle année, le Président Macron a également indiqué qu'il avait pour perspective, en 2020, une réforme en profondeur qui permettra de supprimer cet impôt pour la totalité de nos concitoyens. En ce qui nous concerne, rien de bien rassurant.

Au niveau institutionnel, le contexte francilien n'est pas non plus sans nous rassurer. Loin d'avoir mis fin au fameux millefeuille technocratique, la création de la métropole du Grand Paris sert aujourd'hui à reconcentrer les pouvoirs des collectivités locales entre les mains de quelques grands élus, malheureusement, sans lien avec la population à l'échelle. A l'échelle francilienne, nous devons toujours compter avec les effets de la mise en place de la métropole, fausse bonne idée par excellence, censée simplifier les choses, mais d'essence purement technocratique qui, avec ces deux ans d'existence, maintient un certain nombre d'instituts d'incertitudes qui laissent les collectivités face à des difficultés extrêmement importantes. Quel sera l'avenir des services publics portés par les départements franciliens, si jamais ces derniers sont supprimés ? Quel sera le périmètre réel de la MGP avec le modèle intégré et sa métropole limitée à la zone dense et les trois départements de la petite couronne, le modèle fédératif dont le périmètre aussi entre une partie et l'ensemble de l'agglomération, ou enfin, le modèle régional qui reprend les contours de l'ensemble de l'Ile-de-France actuelle ? Comment les inégalités multiples, en logement, environnement, transports, présentes au sein de la MGP, seront-elles traitées ? Tous ces sujets, à l'heure actuelle, après deux ans d'existence, la Métropole n'y répond pas. Nous attendons que la conférence métropolitaine, la conférence des territoires annoncée par le président de la République qui aurait dû se tenir au mois de mars, mais qui a été reportée au mois de juillet, nous apporte des éléments de réponse, mais malheureusement, là aussi, rien de rassurant. Vous le voyez, la question est bien loin d'être réglée et requiert notre pleine attention, même si nous ne parvenons pas, pour l'instant, à maintenir une logique de coopérative de villes au sein du T12. Rien n'indique qu'à l'avenir, nous pourrions maintenir notre liberté d'action et notre capacité à porter le service public tel que nous le défendons et tel que nous l'envisageons à Ivry. L'ensemble de ces éléments et de facteurs de contexte complique bien évidemment notre situation locale.

J'en viens maintenant aux orientations en ce qui concerne les choix budgétaires que nous allons mettre en œuvre pour le budget 2018. En ce qui concerne notre budget de fonctionnement, nos dépenses augmentent mécaniquement chaque année, non pas à cause d'une mauvaise gestion ou d'une fuite en avant dans nos dépenses de fonctionnement, mais du fait de facteurs externes qui s'imposent à l'ensemble des collectivités locales. Nos dépenses de personnel qui représentent une dépense importante pour le budget communal, près de 83 millions d'euros, intègrent annuellement une évolution mécanique liée au glissement vieillesse technicité. Chaque année, nos agents prennent de l'ancienneté, du grade, de l'avancement et voient leur rémunération augmenter. On intègre aussi l'évolution du régime indemnitaire. Il nous faut intégrer à l'évolution de nos dépenses, l'inflation qui sera évaluée à 1 % pour l'année 2018, mais aussi des mesures réglementaires. L'exemple que j'ai pris dans le cadre de nos réunions de travail, c'est l'entretien des bornes d'incendie qui nous est imposé cette année et qui va représenter un surcoût de plusieurs milliers d'euros pour la collectivité. Malgré tout, nous sommes engagés, avec l'ensemble de l'équipe municipale, dans une mesure extrêmement forte et difficile à tenir qui est celle d'un budget en reconduction en ce qui concerne nos dépenses de fonctionnement, tout en arrivant à intégrer les nouveaux équipements livrés sur la commune, les nouvelles écoles en année pleine, les nouvelles crèches. Tout ceci nécessite des moyens supplémentaires. Nous avons réussi à le faire jusqu'à présent, sans grever le budget municipal.

Depuis maintenant quatre ans, nous avons également lancé des mesures structurelles qui doivent porter leurs fruits, je l'espère, en termes d'économies à moyen et à long terme. Nous le faisons alors que les mesures gouvernementales arrivent sur des temps extrêmement courts, qui imposent de notre part des réactions parfois urgentes, voire précipitées. L'exemple que donne Philippe Bouyssou de façon très régulière de ce type de mesure, c'est la suppression des vacances de printemps que nous avons dû prendre de manière exceptionnelle et qui, malheureusement, s'inscrivent sur un temps long, sur lequel nous souhaitons revenir le plus vite possible. Malheureusement, l'inflation des mesures gouvernementales nous empêche, jusqu'à présent, de revenir sur cette mesure. Je voudrais vous dire un mot également parce que cela a été évoqué par ma collègue Bozena Wojciechowski lors du point précédent sur le budget des associations, nous avons également fait le choix de maintenir l'enveloppe de subventions aux associations, près de 4 millions d'euros seront alloués aux associations. Malheureusement, on ne peut pas répondre à toutes les sollicitations. Nous devons également soutenir nos partenaires associatifs dans une période où elles connaissent déjà la suppression des emplois aidés qui étaient des moyens importants pour elles, la baisse de subvention du Conseil régional présidé par Valérie Pécresse qui a décidé de revenir sur un certain nombre de subventions, mais aussi malheureusement, des baisses de subventions venant de notre partenaire du Conseil départemental qui connaît également des difficultés budgétaires importantes.

Je voudrais maintenant vous dire un petit mot concernant la structure de nos investissements. Nous arrivons dans la dernière ligne droite de notre mandat. La structure de nos investissements reflète les choix politiques portés par notre majorité, que ce soit l'extension du groupe scolaire Makarenko avec près de 4,2 millions d'euros qui seront inscrits au budget 2018 ou les travaux de rénovation de notre Centre municipal de santé pour près de 3,5 millions d'euros dont nous avons posé la première pierre des travaux de rénovation importants la semaine dernière, à l'occasion des commémorations de la mort de Fanny Dewerpe. C'est aussi un choix important de notre majorité. J'aurais pu également évoquer le soutien que nous allons apporter et que nous apportons chaque année au logement social avec

la convention cadre de la CG2LS. Ce sont près de 2,5 millions d'euros qui seront consacrés à nos investissements. Egalement une enveloppe renforcée d'entretien des bâtiments communaux avec 11 millions d'euros qui seront dédiés à cette fonction. C'est une enveloppe qui, de notre point de vue, n'est malheureusement pas totalement à la hauteur. Nous avons, là aussi, une vigilance à avoir et des efforts importants à produire pour entretenir de façon satisfaisante le patrimoine communal parce que c'est un patrimoine important au vu de la taille de la commune. C'est aussi un patrimoine vieillissant qui requiert toute notre attention. C'est un engagement fort que nous ferons cette année en cette direction.

Au total, l'ensemble de nos investissements s'élèveront à quasiment 30 millions d'euros. Ça reste un montant tout à fait considérable. Nous avons de nombreux investissements que nous ne pourrions toutefois pas financer cette année et qui seront décalés dans le temps. Nous allons recourir à l'emprunt à hauteur de 16 millions d'euros, ce qui est encore un ratio soutenable en ce qui concerne la collectivité, mais j'alerte, comme je le fais tous les ans, sur notre capacité à dégager suffisamment d'autofinancements pour pouvoir aller sur les marchés, emprunter et financer ainsi nos investissements. Pour l'instant, la signature de la collectivité n'est pas remise en cause. Nous sommes toujours capables de lever les fonds dont nous avons besoin, mais les baisses de financement de l'Etat, la réduction d'un certain nombre de concours sur nos investissements, nous obligent à être extrêmement vigilants. C'est ce à quoi nous nous attelons.

En matière de fiscalité, c'est un sujet qui intéresse grandement les Ivryennes et les Ivryens, qui est souvent au cœur d'enjeux extrêmement forts. Je l'ai évoqué plus haut, la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables d'ici à 2020 est une mesure importante de ce début de quinquennat. Attention cependant aux faux-semblants et aux cadeaux empoisonnés, parce qu'il faudra trouver les compensations nécessaires pour les Ivryens et pour les Français en général qui bénéficieront de cette baisse de fiscalité. Je l'ai dit tout à l'heure, le tour de passe-passe, c'est que l'on ne sait pas d'où l'argent viendra dans le budget de l'Etat pour compenser la suppression de la taxe d'habitation. C'est un tour de passe-passe, aussi habile que pervers, puisque le gouvernement tente aussi de transférer le sentiment de ras-le-bol fiscal de l'Etat vers les collectivités, puisqu'il nous laisse, durant cette période de trois ans, la capacité, la possibilité de relever les taux. Sauf qu'à la fin de cette période transitoire de trois ans où chaque année, chaque contribuable verra son avis d'imposition réduire d'un tiers par année, à la fin, si nous décidons durant ces trois années de relever les taux, il restera à la charge des contribuables la petite part communale. Le Président et ceux qui sont ses soutiens pourront se targuer d'être ceux qui auront supprimé un impôt en laissant aux maires la responsabilité d'avoir relevé les taux et d'avoir été chercher, là où il le fallait, les financements pour le service public. Donc, une démarche perverse que je souhaite dénoncer ce soir. J'espère que les Ivryens et les Ivryennes ne seront pas dupes de ce tour de passe-passe.

A cela s'ajoute, en ce qui concerne notre contexte strictement local, nous devons dans les prochaines années intégrer la création d'une taxe sur les ordures ménagères à l'échelle du territoire. C'est une taxe que nous n'avons pas mis en œuvre sur Ivry, qui était intégrée à la taxe d'habitation et à la taxe foncière, plutôt à la taxe foncière d'ailleurs qu'à la taxe d'habitation. Cette compétence de gestion des ordures ménagères a été transférée au territoire. La loi fait obligation, aux territoires, d'uniformiser ces taux sur l'ensemble de son territoire. Ce sera fait au 1er janvier 2021. Nous verrons d'ici là mise en place d'une TOM. Nous avons souhaité, avec Philippe Bouyssou et l'ensemble des élus de notre majorité, amortir

la création de cette TOM en modulant nos taux de fiscalité locale. La suppression de la TH nous empêche de mettre en œuvre cette modulation, mais nous travaillons entre nous pour pouvoir intégrer une modération dans la réévaluation des taux de fiscalité que nous pratiquons annuellement. Nous nous sommes engagés, dans notre programme municipal, à limiter annuellement le relèvement des taux de fiscalité à 1,5 % par an. Nous ne nous interdisons pas, cette année, de faire une réévaluation moindre pour intégrer ces données, que ce soit la création de la TOM ou la suppression de la taxe d'habitation.

Je l'ai dit dans mon propos introductif, nous sortons d'une période extrêmement riche, une période d'Assises de la Ville durant lesquelles plusieurs centaines d'Ivryens se sont engagés. Ces premières Assises, depuis 2009, ont représenté un très grand moment de dialogue avec les citoyens, avec des échanges parfois houleux, parfois difficiles pour nous, mais toujours constructifs, qui nous permettent de nous projeter de façon ambitieuse et satisfaisante vers la fin de notre mandat et vers l'avenir. Ce processus doit aboutir à l'élaboration d'une charte Vers Ivry 2030 avec des orientations cadres pour les années à venir. Du côté de notre action quotidienne, nous avons besoin de cette vision prospective, cohérente et audacieuse, qui nous permettra de bâtir les futures politiques publiques progressistes telles que nous, au sein de notre majorité, nous les défendons. Ces orientations devront sûrement se traduire budgétairement, même si elles n'ont pas toutes vocations à entraîner de nouvelles dépenses et que nous devons chercher, au sein du périmètre budgétaire qui est le nôtre, les moyens de les mettre en œuvre.

Je vais prendre quelques exemples pour ne pas rentrer dans toutes les discussions que nous avons eues pendant les Assises, mais prendre quelques sujets saillants et portés à la connaissance de tous. Sur la propreté par exemple, avec Stéphane Prat qui en parlait tout à l'heure dans le cadre du RDD, nous allons améliorer le service via une meilleure organisation du travail des agents. Nous allons aussi renforcer avec quelques moyens. Nous avons évoqué l'achat de nouvelles poubelles pour renforcer ces éléments de mobilier urbain sur le territoire communal pour qu'on n'ait plus ces quelques zones où les Ivryens nous ont fait remarquer que nous n'avions pas de poubelles. Il faut bien être sur cette nouvelle dépense. Nous réfléchissons également à la mise en œuvre d'un cadre juridique pouvant nous conférer les moyens adéquats afin de sanctionner les différents types d'incivilité, mégots, déjections canines, voitures épaves, dépôts sauvages. La question de la verbalisation est donc posée. Là aussi, des moyens adéquats et supplémentaires pourront, si nécessaire, être mis en œuvre afin d'avancer le plus rapidement possible, avec la mise en place d'un dispositif expérimental d'une année. Il sera mis en place très prochainement par mes collègues Sabrina Sebaihi et Stéphane Prat. Autre sujet important qui devra se traduire budgétairement sur l'exercice 2018, la situation du centre Jeanne Hachette qui est notre cœur de ville. Elle demeure préoccupante et a fait l'objet de nombreuses remarques et de nombreuses propositions dans le cadre des Assises de la Ville. Sa revitalisation doit se traduire par une programmation importante et volontaire s'appuyant sur trois piliers : les commerces, le service public et les acteurs associatifs. Mes collègues, Romain Marchand et Atef Rhouma, travaillent sur ce sujet. Nous ferons, très prochainement, des propositions pour avancer sur ce projet de restructuration du centre Jeanne Hachette. Nous avons souhaité, avec l'équipe municipale, nous engager dès 2018 pour qu'il y ait des avancées et une concrétisation de ces engagements forts que nous avons pris durant la période des Assises.

Avant de conclure, j'aimerais également revenir sur le travail de concertation que nous avons mené avec les agents communaux. Je tiens d'ailleurs à les remercier de leur participation dans

ce processus qui s'est révélé important et excellent. Leur connaissance de la ville, du service public, leur expertise d'usage, sont pour nous des atouts inestimables. Ils nous ont ainsi fait remonter des propositions de mesures concrètes, principalement de quatre types :

- *des mesures environnementales et écologiques, comme l'encouragement des modes de transport actifs, des solutions de mobilité active ;*
- *le questionnement quant à l'usage des véhicules municipaux, la diminution de notre flotte, l'accentuation des économies d'énergie et des fluides ou la lutte contre les gaspillages ;*
- *des mesures d'économie plus concrètes avec des mutualisations à renforcer sur les matériels notamment, la réduction du nombre d'événements publics, le redimensionnement d'Ivry en fête sur une journée avec moins de têtes d'affiche moins onéreuses ;*
- *le développement de la dématérialisation pour combattre la redondance des supports de communication, flyers, cartons d'invitation, mais aussi les propositions de mieux quantifier l'aide aux associations, améliorer notre mobilisation des sources de financements externes, département, région, Etat, Europe.*

Nos agents nous ont aussi fait remonter des propositions concernant le volet ressources humaines avec une meilleure gestion de la problématique des agents titulaires, agents non titulaires, une meilleure gestion des reclassements, une nécessité de travailler sur les différentes amplitudes horaires. Enfin, des mesures relevant de notre philosophie de développement avec un trop grand nombre de constructions neuves qui se font aux dépens de l'entretien du patrimoine existant. Toutes ces propositions ne pourront pas être retenues, bien évidemment, mais cela montre que lorsque l'on associe les forces vives de la collectivité, on a un foisonnement d'idées et des solutions existent. Je vous rassure, nous n'allons pas remettre en cause Ivry en fête. C'est pour nous un moment de fête extrêmement important. Tous les sujets se rattrapent et se télescopent. En plus, nous savons que nous ne réaliserions pas vraiment d'économies en réduisant Ivry en fête à une seule journée parce que les moyens mis en œuvre pour une journée s'amortissent sur les deux jours. On voit bien que les questionnements sont là, qu'il faut les aborder sereinement et y répondre de manière constructive.

Voilà chers collègues, en quelques mots, les grandes orientations qui sont au cœur de notre budget 2018, qui sera soumis au vote de notre assemblée en avril prochain. Nous aurions préféré voter ce budget un peu plus tôt dans l'exercice, mais, malheureusement, la vie démocratique a aussi ses exigences. Il nous était techniquement impossible de mener les Assises de la Ville en même temps que la construction budgétaire. De plus, cela aurait rendu illisibles les deux processus. Nous devons faire face, depuis plusieurs années maintenant, qu'il s'agisse du Président Hollande ou Macron, à des décisions autoritaires, parfois démagogiques, tendant à faire des collectivités locales des boucs émissaires faciles et idéaux, responsables de tout ce qui ne va pas dans le pays et les sujets sont nombreux. Nous sommes de mauvais gestionnaires, de petits barons locaux, avec des dépenses somptuaires, des dépenses injustifiées, etc., etc., etc. Tous ces éléments cherchent à faire oublier que les collectivités locales, en ce qui concerne Ivry par exemple, représentent l'échelon de démocratie le plus accessible pour nos concitoyennes et nos concitoyens. En tant que tel, les collectivités, les communes, jouent un rôle fondamental dans la vie démocratique de notre pays.

Nous devons défendre la commune dans la prochaine période. Nous devons défendre les politiques publiques que nous portons. Nous devons défendre des modèles de développement et de transition alternatifs qui s'appliquent à des territoires qui sont connus, parce que les élus locaux connaissent leur territoire et sont les mieux à même de répondre aux problématiques de leur territoire. Nous devons, dans cette période, être en résistance. Philippe Bouyssou a eu l'occasion de le dire à de nombreuses reprises, la tentative menée de recentraliser toute une partie des compétences exercées par les communes à des échelons plus élevés et intermédiaires, ne permettra pas de répondre aux problématiques qui sont celles des Françaises et des Français. Cela va juste conduire à éloigner un peu plus les décisions du terrain et conduire à des situations d'inégalités.

Certaines mesures qui nous affectent nous amènent forcément et mécaniquement à nous interroger, c'est une réflexion que nous avons au sein de notre majorité depuis le début de ce mandat, sur le taux de réponse que nous pouvons nous permettre quant à notre service public local. Ce que je peux vous assurer, c'est que nous ne céderons pas. Nous ne céderons sur rien. Notre budget sera un budget de transition écologique, un budget de justice sociale, un budget de politique d'émancipation. Je vous donne donc rendez-vous le 12 avril prochain pour approfondir cet échange sur le budget qui je l'espère, pourquoi pas, on peut le rêver, sera voté à l'unanimité. »

M. BOUYSSOU. - *« Ce serait un miracle. Ce serait bien. Qui souhaite intervenir ? Sandrine Bernard. »*

Mme BERNARD. - *« Je vais vous décevoir, je vais être très courte. Tout d'abord, je pense que l'on peut s'excuser auprès du public pour l'heure. C'est invraisemblable de commencer à débattre du DOB à 23 heures 45. Monsieur le Maire, Monsieur l'adjoint en charge des finances, j'ai lu votre rapport, puis j'ai relu le précédent, puis mes interventions. Je regrette de dire qu'il n'y a rien à rajouter, ni sur les gaspillages, ni sur vos répétitions argumentaires au fil des ans, ni sur les choix politiques majeurs qui orientent votre budget, qui nous différencie. Vous persistez à augmenter les impôts et les tarifs qui pèsent principalement sur les couches moyennes et populaires. Vous ne changez pas d'orientation. C'est donc mécaniquement moins de services publics et aucune prise en compte des attentes des Ivryens, pourtant très précisément exprimées ces derniers temps. C'est une fois de plus, même si chaque année vous annoncez une intention différente, un budget qui n'a pas associé les Ivryens. Finalement, c'est la culture de la gestion publique et la culture démocratique qui nous différencient. Ce n'est plus la baisse des dotations, c'est la taxe d'habitation. Comme chaque année, vous passez l'essentiel de votre temps à remettre en cause les choix des gouvernements successifs. C'est le même numéro que l'année dernière. Monsieur le Maire, Monsieur l'adjoint en charge des finances, cela ressemble à s'y méprendre à Merlin l'enchanteur qui nous vend de la poudre de perlimpinpin et Garcimore qui fait des tours de magie, mais il y a un truc. Le truc, c'est que vous faites reposer les impôts et les taxes sur les plus faibles. Finalement, c'est un peu comme du Macron à l'échelle communale. Si j'osais dire, ça a la couleur du communisme et l'odeur du macronisme. »*

M. TAZGOUT. - *« Avant d'intervenir brièvement sur les orientations budgétaires, je voulais revenir sur des propos qui ont été tenus dans le point précédent. En 2014, c'est un point d'histoire, mais toujours important, quand j'ai intégré la majorité municipale avec mon amie Fanny Sizorn au titre du Parti de Gauche, nous étions dans le feu groupe Front de Gauche, nous respections la stricte parité comme il est de règle dans notre parti. Par la suite, cette*

stricte parité est tout à fait respectée dans la France Insoumise, même si les hasards de l'histoire font que notre groupe est constitué de deux garçons pour reprendre les termes de Monsieur le Maire, mais nous sommes tout à fait ouverts pour accueillir d'autres collègues, femmes ou hommes, qui se retrouveraient dans nos valeurs républicaines, écologistes et socialistes. »

M. BOUYSSOU. - *« Il y a une autre solution Mourad Tagzout. Un de vous deux pourrait peut-être faire une petite chirurgie à Marrakech. »*

M. TAZGOUT. - *« Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs, nous tenons à saluer le travail de l'administration qui, au travers de la première partie de la note qui nous a été présentée, pose bien le contexte politique dans lequel toutes les collectivités se trouvent piégées. Disons-le clairement, 2018 est l'année où nous franchissons un cap dans le déni démocratique. Les politiques austéritaires ne suffisaient manifestement pas pour mettre à mal la situation des communes et en finir une fois pour toutes avec les services publics. Alors que les ordonnances travail livrent chaque jour leur lot de suppressions d'emplois, de PSA à Carrefour où, avec la députée de la circonscription Mathilde Panot, nous étions vendredi dernier aux côtés des salariés de leur organisation syndicale, alors que les services publics qu'ils soient hospitaliers, pénitentiaires, policiers, d'éducation ou de la dépendance, ne cessent de tirer l'alarme, alors que le logement social subit une attaque sans précédent, le gouvernement annonce la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires via un plan de départs volontaires. Après avoir baissé les dotations aux collectivités depuis 2014, pour qu'elles participent soi-disant au redressement des finances publiques, le gouvernement vient de supprimer la taxe d'habitation, ressource essentielle du financement local des communes. Le budget communal d'Ivry dépendra donc encore plus étroitement du financement de l'Etat. Quid, de ce fait de la libre administration des communes, comme principe constitutionnel ?*

Après la révision générale des politiques publiques du gouvernement Sarkozy, après les 11 milliards soustraits aux collectivités durant le dernier quinquennat, c'est une nouvelle saignée de 13 milliards d'euros que les 319 plus grandes collectivités devront appliquer. Et là, fait inédit, en 2018, ces 319 plus grandes collectivités, dont Ivry, doivent s'engager par un contrat avec l'Etat sous l'égide du préfet, afin de contrôler que nos dépenses de fonctionnement n'évoluent pas au-delà de 1,2 % à périmètre constant et inflation comprise, ce pour dégager les 13 milliards d'euros que le gouvernement Philippe Macron exige, alors même que le budget de l'Etat se vote en déséquilibre, contrairement à celui des collectivités territoriales. Que cela signifie-t-il ? La nécessaire baisse de la masse salariale, une attaque classique des fameux fonctionnaires fainéants qui coûtent cher. Vous savez, ces mêmes agents capables, par exemple, de se déployer en un temps record pour aider les populations lors d'événements dramatiques, lors des inondations ou encore lors des épisodes neigeux. Comme ces jeunes agents de la propreté urbaine, du garage et du service jardin et nature en ville qui, depuis deux nuits, travaillent pour que les principaux axes de nos villes soient dégagés. C'était la semaine dernière. C'est précisément cet engagement qu'ont voulu démontrer les trois présidents des Conseils départementaux de la petite couronne pour s'opposer à la suppression des départements. Pourquoi vouloir détruire ce qui fonctionne bien au profit d'institutions métropolitaines technocratiques qui peinent à trouver leur place, questionne Christian Favier, si ce n'est la recherche de la désorganisation des services publics essentiels aux habitants, à commencer par exemple par l'action sociale, les politiques de soutien à l'éducation, à la jeunesse ou à la culture.

A force d'être sans cesse répété sur les plateaux télé par des éditorialistes militants de la cause libérale, même dans le camp du progrès social, certains et certaines ont fini par se convaincre que le service public à la française était devenu archaïque, que l'emploi public n'était pas assez flexible pour l'époque et que les protections sociales étaient un luxe. Pourtant, même un journal libéral comme Challenges est bien obligé de conclure, après avoir comparé les périmètres de l'emploi public, y compris ceux externalisés, mais financés par l'impôt, que le cas de la France n'est pas atypique. Je cite : « la prise en compte de toutes les dépenses directes et indirectes montre que l'écart avec les autres pays développés est plus resserré que l'on ne le croit. » Enfin, que Challenges le croit et que le gouvernement et ses amis du MEDEF veulent nous faire croire. Dans ces conditions, que reste-t-il du mandat confié aux élus par le peuple ? Quel avenir commun ? Quelle égalité de traitement de nos concitoyens et concitoyennes sans service public ? Quels moyens pour promouvoir l'égalité, lutter contre les discriminations et contre les violences faites aux femmes ? Difficile dans ce contexte d'orienter nos choix budgétaires dans ce contexte. La note d'orientation budgétaire souligne qu'à ce stade de nos projections, les dépenses prévisionnelles sont supérieures à une évolution correspondant à 1,2 % des dépenses estimées à ce jour au compte administratif 2017, tandis que certaines dépenses présentées par les directions et services ne sont pas intégrées au travail de reconduction et doivent faire l'objet d'arbitrages.

Peut-on laisser alors cette politique de contractualisation se mettre en place sans réaction ? Comment mettre en scène symboliquement la signature de ce contrat, alors que notre commune, notre maire, aurait les mains liées ? Quel appel des maires pour refuser ce chantage ? Quelle mobilisation citoyenne ? Si la période à venir sera bien évidemment celle de la précision et de la finalisation de notre budget, dont nous partageons une grande part des orientations, il nous paraît essentiel qu'elle soit aussi un moment de construction de cet indispensable rapport de force pour faire reculer le gouvernement. C'est dans ce sens que le groupe d'action et les élus de la France Insoumise agiront. Je vous remercie. »

M. BOUILLAUD. - *« Merci Monsieur le Maire. Je vais donc reprendre la parole, vous en ferez l'interprétation que vous voudrez. Le document d'orientation budgétaire est un document complet, fourni. Il prend une analyse fine et précise de la loi de finances 2018 et surtout de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, document essentiel qui fait ressortir, on l'a souligné ce soir, une tendance assez forte et malheureuse, c'est quand même un axe de recentralisation assez indéniable et une perte d'autonomie financière pour les collectivités territoriales. C'est un des axes historiques de la décentralisation en France. Quant à la contractualisation qui laisse d'énormes doutes, je crois que personne n'est capable d'aujourd'hui expliquer dans quelles conditions une collectivité, les 319 collectivités les plus grandes, ou celles de plus de 60 millions d'euros de dépenses de fonctionnement, seront aptes à pouvoir contractualiser. Je crois que personne n'est capable de nous l'expliquer, ni au niveau de l'Etat, et encore moins au niveau des collectivités. Il y a un manque d'informations importantes. Je me permettrai une petite pointe en disant que l'augmentation de 1,2 % des dépenses de fonctionnement permettra peut-être de pouvoir limiter la hausse des recettes, notamment la hausse de la fiscalité sur les années à venir. C'est un doux rêve. D'ailleurs, je pouvais également espérer qu'avec la création des TOM au niveau de l'intercommunalité, du moins du territoire, au lieu de continuer à augmenter les taux, on pouvait espérer un maintien, voire une baisse des taux, notamment de taxe foncière, qui est la plus élevée du Val de Marne.*

Sur ces points, les incertitudes sont extrêmement nombreuses, vous l'avez souligné, avec les compétences et la mise en place des territoires de la Métropole qui, déjà, manque d'argent,

les départements qui sont de plus en plus contraints, le rôle de la région également à travers ce millefeuille territorial, ce qui laisse planer d'énormes incertitudes pour les années à venir et qui compliquent, je le conçois, la préparation du budget. Les incertitudes concernent également la réforme de la taxe d'habitation qui, là aussi, souligne une volonté de recentralisation et sur les enjeux, surtout sur les termes de la compensation. Ce n'est pas un sujet que les élus se sont approprié cette année. Pourtant, il y a énormément d'interrogations. C'est vrai qu'ils nous promettent une compensation. On l'a constaté notamment sur l'ex-taxe professionnelle. Les compensations, anecdotiquement, sont supprimées aujourd'hui pour les dernières dotations de compensation. Nous pouvons nous inquiéter terriblement des années à venir sur le fonctionnement et les recettes des structures. Je souligne d'ailleurs sur la région qui vient de perdre ces dernières dotations au profit d'une part de TVA qui, elle aussi, est particulièrement variable.

A court et moyen terme, il y a forcément un risque de non-compensation et de pertes importantes pour le budget communal. C'est vrai que cela impacte encore plus la ville d'Ivry qui prend la tradition, malheureusement, d'augmenter ses taux chaque année entre 1,5 et 2,5 %. L'augmentation est également sur le point des tarifs. Vous soulignez, à juste titre, l'impact des tarifs pour les usagers. De plus en plus, on essaye de faire participer l'usager au service public. Cela permet de prendre véritablement conscience du coût du service public, mais là aussi, l'augmentation de 1,5 % des tarifs est supérieure à l'inflation puisque celle-ci était de 1,2 %. Maintenant, la revalorisation des bases est basée sur cette inflation. Là, on augmente plus vite les tarifs. Il aurait été souhaitable de le maintenir véritablement au niveau de l'inflation. Enfin, un des points importants, si on prend les chiffres bruts, nous sommes sur une tendance que j'avais déjà soulignée les années passées, depuis 2014. C'est un remboursement de capital de dette qui n'a jamais été aussi important, près de 10 millions d'euros, une épargne brute qui n'a jamais été aussi faible. Les recettes se maintiennent, mais les dépenses augmentent en termes de fonctionnement, donc forcément, l'épargne disponible qui est le vrai gage de marges de manœuvre réelles qui permettent de financer et d'inscrire la collectivité pour les années à venir, n'a jamais été aussi faible, ce qui peut d'autant plus s'inquiéter ou souligner sur la qualité de la signature de la ville pour emprunter. Je voulais réinsister sur ces alertes, une capacité d'investissement qui diminue, ce qui peut souligner de nombreuses inquiétudes pour les années à venir. Je vous remercie. »

Mme OUDART. - *« Mesdames, Messieurs, au nom du groupe Front de Gauche défunt, pas totalement, malheureusement sans aucune surprise, Sandrine Bernard, j'ai le regret de vous faire part de notre profonde affliction quant aux conditions dans lesquelles... »*

M. TAZGOUT. - *« Il y avait aussi la réanimation. »*

Mme OUDART. - *« Super, donc je recommence parce que ce n'était pas assez long. Au nom du groupe et malheureusement sans aucune surprise, Sandrine Bernard, j'ai le regret de vous faire part de notre profonde affliction quant aux conditions dans lesquelles nous abordons ce tout premier débat d'orientation budgétaire du nouveau monde Macron, du Président Macron, où les maîtres mots devaient être concertation et pragmatisme. Ce dernier ne disait-il pas aux maires lors de leur dernier Congrès que grâce à eux, le pays ne réussira que parce que partout sur le territoire, il y a des engagés convaincus. Était-ce une oraison funèbre ? Il était certes temps de reconnaître l'engagement des collectivités locales. Entre 2015 et 2017, ce sont 11 milliards d'euros qui étaient soustraits aux services publics locaux et aux populations suite aux baisses des dotations d'Etat pour assainir les comptes publics. Cette décision nous*

paraissait néfaste et contre-productive. Les collectivités ne sont-elles pas déjà légalement tenues de voter des budgets en équilibre ? Ne représente-t-elle pas 70 % de l'investissement public à l'heure où le gouvernement parlait sans cesse de bataille pour l'emploi ?

Certes, nous avons été un peu effarouchés quand, au cœur de l'été dernier, le gouvernement avait annulé 300 millions d'euros de dotation pour l'année 2017, mais le président de la République avait été clair lors de la Conférence des territoires. Les baisses de dotations aux collectivités pour le nouveau quinquennat, c'était terminé. Quelle surprise de lire dans la loi de programmation des finances publiques et le projet de loi de finances 2018, qu'une nouvelle purge de 13 milliards d'euros sur 5 ans est programmé pour les collectivités territoriales. Ces textes prévoient deux mesures bien plus pernicieuses que de simples baisses de dotations d'Etat. La première est la suppression autoritaire de la taxe d'habitation remplacée par une compensation intégrale de la part de l'Etat, nouvelle promesse du gouvernement. Ce même gouvernement vend partout le gain de pouvoir d'achat que cela représente pour les ménages, ce qui provoquerait une fronde, terme très Ancien Régime d'ailleurs, des élus locaux, les petits barons, vous, parce que nous ne sommes pas importants. Mais le produit de la taxe d'habitation représente aujourd'hui 40 % des recettes des collectivités qui la perçoivent, et au premier chef les communes, c'est-à-dire que cette recette finance près de la moitié des services publics locaux rendus aux Français. Le gouvernement, en remplaçant autoritairement une taxe de cette importance par une compensation de l'Etat, opère une recentralisation féroce qui remet en question les politiques publiques locales. Le financement direct des politiques publiques locales par les citoyens qui en bénéficie restera politiquement brisé, et pour longtemps, malheureusement.

Quant à la promesse d'une compensation intégrale, impossible pour nous d'y croire venant d'un gouvernement prétendant faire peser 13 milliards de réductions de dépenses publiques supplémentaires sur les collectivités. D'ailleurs, la seconde mesure inédite de ces textes législatifs ne laisse aucun doute quant au pacte que propose de gouvernement aux collectivités. Ces dernières sont en effet sommées de contractualiser avec le Préfet afin d'organiser leur contribution à la réduction des dépenses publiques. Une collectivité dont le budget de fonctionnement augmenterait de plus de 1,2 % par an se verrait sanctionnée financièrement l'année suivante. Ne pas signer ce contrat entraîne des sanctions plus importantes encore. Notons que cette hausse de 1,2 % comprend l'inflation - elle-même de 1,2 % en 2017 - le glissement vieillesse technicité ou encore les amortissements qui sont une obligation comptable. C'est donc une baisse, clairement. Autant dire qu'il deviendrait tout bonnement impossible pour notre municipalité d'initier une nouvelle politique publique ou même d'investir pour le moindre équipement public supplémentaire et nécessaire. Pire, maintenir notre niveau d'engagement politique territorial va devenir une gageure. Pour nous, ce contrat de mandature est aberrant face aux réalités auxquelles sont confrontés les Ivryens, tel qu'ils ont pu en témoigner lors des Assises de la Ville et tel que nous les abordons pour relever le défi du développement de notre territoire. Ce dispositif revient précisément à rétablir le contrôle administratif préalable de l'Etat sur les collectivités qui prévalait avant les grandes lois de décentralisation. D'ailleurs, ces dispositions financières répondent au projet de réforme territoriale du gouvernement qui vise à mettre à bas les communes et départements, au profit d'une métropole centralisatrice qui n'est pas sans rappeler l'ancien département de la Seine où je suis née.

Pour mener une politique alternative, il faut comprendre que le mieux vivre ne viendra pas de la réduction des dépenses publiques, mais au contraire de nouvelles ressources pour l'Etat et

les collectivités. Il ne faudrait pas supprimer la taxe d'habitation, mais la remplacer par un nouvel impôt local plus juste, basé sur les revenus et non sur les bases locatives. La municipalité, à travers la tarification au quotient familial, fait tous les jours la preuve de l'équité de ce type de contribution pour les usagers des services publics. L'imposition économique locale doit aussi être revue quand on sait que la suppression de la taxe professionnelle a créé un transfert de charges énormes des entreprises vers les ménages, tout en creusant les inégalités entre les collectivités. Sur cette perspective, on comprend que Monsieur Macron s'inscrit dans une entreprise politique déjà à bout de souffle, un libéralisme écoulé qui prône la disparition de service public au profit du marché et au détriment de la population. Comme le dit le vieil adage, lorsque tu veux abattre ton chien, accuse-le de la rage. Ainsi se rejoignent toutes les luttes actuelles pour la défense du service public, comme nous l'avons vu encore ce soir avec l'intervention des lycéens et des parents d'élèves par rapport à l'Education nationale. C'est la seule issue pour faire échec aux représentants de ce « nouveau monde politique » qui n'aura décidément pas mis bien longtemps à sentir la naphthaline. Je vous remercie de votre attention. »

Mme SEBAIHI. - *« Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, tout d'abord merci à Mehdy Belabbas de nous avoir exposés de façon claire les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés. Nous sommes confrontés, depuis des années, à une véritable tentative de recentralisation indirecte par les gouvernements successifs. La philosophie est la même, la méthode change. A la violence du plan Valls de 11 milliards d'euros d'économies, a succédé le plan Macron qui réclame près de 13 milliards aux collectivités territoriales les plus importantes d'ici 2022. La nouveauté, l'instauration d'une jauge d'évolution de nos dépenses à travers la signature d'un contrat avec l'Etat. Maintenant, les choses se font avec tact, sur la base du volontariat. Puisque certains se sont permis, ce soir, de citer Macron et sa poudre de perlimpinpin, pour ma part, je vais paraphraser Don Corleone. Je dirais qu'il s'agit d'une proposition que l'on ne peut pas refuser. En effet, Mehdy Belabbas l'a très bien expliqué, les pénalités sont beaucoup plus importantes dans l'hypothèse de non-signature du contrat. On en viendrait presque à regretter la brutalité du gouvernement précédent face à l'habileté manœuvrière du nouvel Exécutif. Malgré tout, nous ne pouvons pas complètement nous abriter derrière les mesures injustes de nos gouvernants. Nous devons également nous interroger sur notre propre gestion, ainsi que sur notre capacité d'anticipation des décisions de ce type, car cela fait maintenant de nombreuses années que cette situation perdure. Trop longtemps, nous avons voulu avoir des obstacles conjoncturels là où il s'agissait de tendances structurelles, d'un véritable mouvement de fond. Notre ville propose un service public de proximité au service de toutes et tous. C'est heureux, et nous partageons pleinement cette philosophie.*

Cependant, la situation actuelle est inédite par son ampleur et pose alors la question du périmètre de nos politiques publiques. Bref, nous devons faire des choix, forcément douloureux pour sauver l'essentiel de nos actions. Ainsi, notre programmation pluriannuelle des investissements est très ambitieuse, peut-être trop au regard de notre capacité à dégager de l'autofinancement et à mobiliser l'emprunt. Dès lors, il nous faut être extrêmement vigilants sur la question de l'endettement de notre ville, car nous devons pouvoir conserver des marges de manœuvre pour l'avenir. Marges de manœuvre d'autant plus délicates à maintenir que la suppression de la taxe d'habitation combinée à la mise en place de la TOM à l'horizon 2020, nous place dans une situation plus que délicate. Oui, l'impôt est l'outil démocratique de redistribution par excellence. Oui, un piège nous est tendu. Attention cependant face à la tentation légitime d'augmenter les taux de notre fiscalité directe. Nous

devons prendre en compte le sentiment réel d'asphyxie fiscale de nos concitoyens qui vivent la précarisation de leurs conditions de vie.

Dès lors, les élus écologistes se prononcent contre une nouvelle augmentation de nos impôts locaux. Ne nous y trompons pas. Nous sommes dans la nasse et nous sommes confrontés à de mauvais choix. Nous considérons simplement que le gel des taux de fiscalité représente l'option la moins pire pour les Ivryens. Les dernières constructions budgétaires ont été marquées au fil des années par des difficultés croissantes tandis que la raréfaction des financements publics s'avère être une tendance lourde. La tâche sera donc tout aussi ardue pour le budget primitif de 2018. Voilà mes chers collègues, les observations majeures que nous souhaitons vous soumettre dans le cadre d'un exercice de plus en plus complexe. Je vous remercie. »

M. HEFAD. - *« Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, le débat d'orientation budgétaire se tient dans un contexte nouveau tout en s'inscrivant dans la continuité avec la politique du gouvernement précédent. En effet, Macron, à travers sa loi de Finances 2018, continue à favoriser la finance peut-être comme rarement, voire comme jamais auparavant en France. En plus de ne pas lutter contre la fraude et l'évasion fiscale qui grèvent le budget de l'Etat d'environ 70 milliards d'euros par an, une multitude de mesures ont été décidées afin de baisser les charges et les impôts des plus riches, ce qui génère du même coup un manque à gagner budgétaire énorme pour les comptes publics qui risquent fort de se traduire par un affaiblissement des services publics et un creusement des inégalités. Toujours avec cette même loi, Macron exige des administrations qu'elles réduisent leurs dépenses afin de compenser, en quelque sorte, les cadeaux faits aux entreprises qui, comme chacun sait, n'auront aucun effet sur l'emploi. Après la baisse de 11 milliards d'euros des dotations de l'Etat aux collectivités locales du gouvernement de François Hollande sur les cinq dernières années, voici que le nouveau gouvernement d'Emmanuel Macron exige que les collectivités locales réalisent 13 milliards d'économies supplémentaires d'ici la fin du quinquennat. Mais cette fois-ci, Macron ne se contente plus de baisser les dotations. Pour contraindre les collectivités à réaliser une coupe de 13 milliards d'euros dans leurs dépenses de fonctionnement il oblige 340 d'entre elles, dont les dépenses de fonctionnement dépassent les 60 millions d'euros, ce qui est le cas de notre ville, à signer un contrat avec l'Etat d'une durée de trois ans, faute de quoi une partie des dotations seront supprimées, dotations qui aujourd'hui sont indispensables pour faire fonctionner des services de la ville. Le contrat fixe le taux de croissance des dépenses à 1,2 % par an et limite fortement le recours à l'emprunt. Les villes qui ne respecteront pas ce contrat seront donc sanctionnées financièrement. Le gouvernement exerce un véritable chantage sur les communes et place de fait les budgets communaux sous sa tutelle via les préfets. Ce n'est ni plus ni moins qu'une attaque en règle contre les libertés des communes et un déni de la démocratie communale.*

Attaque contre la démocratie locale qui vient s'ajouter à celles à l'encontre des départements de la petite couronne, dont une réforme prochaine devrait annoncer la disparition. En supprimant la taxe d'habitation, ressource essentielle au financement des communes, le budget de notre ville dépendra encore davantage des financements de l'Etat. Quid de la libre administration des communes comme principe constitutionnel ? Quid du pouvoir des communes quand une partie des investissements publics est également imposée par Macron ? Que restera-t-il du mandat d'élu, de nos marges de manœuvre, de nos orientations, quand nous devrons toujours plus tenir compte des décisions du territoire et, in fine, de la Métropole du Grand Paris sur la plupart des sujets importants ? Quelle qualité du service public et quelle

égalité de traitement pourrions-nous réellement garantir à nos concitoyens et à nos concitoyennes ? Car en voulant imposer ces contraintes aux communes, ce sont bien les services publics et donc les droits de la population qui sont remis en cause. Face à cette situation, il nous semble important que l'ensemble des maires se mobilise pour empêcher ce chantage et cette politique de contractualisation. Il nous faut manifester toujours et encore notre opposition à cette politique qui corsète l'action publique des collectivités.

Cette manifestation d'opposition doit être plus vigoureuse et plus audible, car la signature de ce contrat, il faut se le dire, peut difficilement se traduire autrement pour les collectivités que par une atteinte au service public et une aggravation des conditions de travail des employés communaux. Comment, en effet, maintenir un niveau ambitieux d'investissement de l'ordre de 30 millions d'euros et construire de nouveaux équipements publics nécessaires pour répondre aux besoins de la population et accompagner le développement de notre ville en maîtrisant des dépenses à hauteur de 1,2 % par an ? Ces coupes dans les dépenses de fonctionnement se traduisent presque toujours de la même manière au niveau des dépenses du personnel. Or, nous pensons qu'il est important d'affirmer la priorité du maintien de l'emploi public pour défendre le service public et en faire la pierre angulaire de notre combat pour la justice sociale. Le personnel communal en général ne peut pas être la seule variable d'ajustement des décisions gouvernementales.

Pour finir, nous tenons à dire que nous partageons largement les choix des priorités politiques qui sont proposées en termes de politiques publiques en direction de la solidarité, de la jeunesse et du soutien au logement social. Sur le logement social, cela est d'autant plus important que par un tour de passe-passe adopté par la loi de Finances, Macron a décidé de d'oter 1,5 milliard d'euros au budget des offices HLM. Autant d'argent qui ne pourra pas être encore une fois utilisé à la rénovation du patrimoine par exemple. Cela s'ajoute notamment à la baisse des APL et à la suppression, par Madame Péresse, des subventions pour la construction de logements sociaux en 2016. Or, si nous voulons qu'Ivry reste une ville accessible à tous, il est essentiel que nous investissions davantage dans le logement social. Enfin, compte tenu des annonces faites lors de la restitution des Assises Ivry et moi et des attentes importantes des habitants, il nous semble primordial que le budget 2018 intègre la mise en œuvre de plusieurs de ces engagements. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Saïd Hefad. Comme je n'ai plus d'inscrits, je redonne la parole à Mehdy Belabbas. »*

M. BELABBAS. - *« Merci chers collègues pour la qualité de vos interventions et pour l'intérêt que vous portez à ce débat, débat important qui est celui de nos orientations budgétaires. Quelques mots. Je pense qu'on l'a tous compris, on se retrouve aujourd'hui pris dans une nasse, dans un piège, à plusieurs échelons, attaques institutionnelles, attaques budgétaires, attaques sur la fiscalité. Pour répondre à notre collègue Sandrine Bernard, Ivry n'est pas un îlot qui vit sans lien avec l'extérieur. Les décisions qui sont prises au plus haut niveau de l'Etat ont de l'influence sur nous. On ne cache pas les efforts de gestion que nous faisons, que nous produisons et que nous devons réaliser, parfois de manière justifiée. Pour autant, il faut prendre en compte la réalité des réformes entreprises depuis cinq ou six ans maintenant, qui grèvent le budget des collectivités et qui limitent leur capacité à agir via une réforme institutionnelle qui transfère des compétences vers des gestions technocratiques et antidémocratiques. Ce sont des faits. Ce ne sont pas des vues de l'esprit. Même notre collègue de droite, Sébastien Bouillaud, avec qui tu ne peux pas m'accuser de pactiser au quotidien, le*

souligne. C'est un peu inquiétant que quelqu'un avec qui on a travaillé, avec qui on est censé, peut-être maintenant de façon extrêmement lointaine, partager un certain nombre de valeurs ne puisse pas intégrer le fait qu'il y a des décisions gouvernementales qui ont des conséquences sur le budget communal. Depuis quatre ans, nous avons intégré, je l'ai dit dans mon propos, j'aurais apprécié peut-être que tu m'écoutes davantage, plus de 20 millions d'euros de suppression de la dotation globale de fonctionnement. Il faut bien les trouver quelque part. Pour autant, nous avons financé des investissements, développé des crèches, développé du service public, malgré tout. Quand je t'entends dire que nous faisons du service public en moins, cela me laisse assez dubitatif parce qu'on arrive tout de même à produire, peut-être de manière insatisfaisante de ton point de vue, mais beaucoup de choses sur Ivry en termes de culture, de politique d'émancipation, de politique solidaire, etc.

Je voudrais aussi rappeler que sur la question de l'évolution des tarifs, chers collègues, on part de niveaux de tarifs qui étaient extrêmement bas. Il s'agit davantage de rattrapage que de vraies réévaluations de nos tarifs. Il suffit de faire un peu de benchmarking et de regarder les tarifs proposés sur un certain nombre de prestations dans les autres collectivités locales, qu'elles soient de droite ou de gauche, voire écolos, pour les quelques villes dirigées par des maires écolos, vous pourrez constater largement que notre politique du quotient familial est une des politiques les plus favorables aux familles. C'est un outil de redistribution extrêmement puissant. C'est le pilier de notre politique sociale. Je peux vous assurer qu'en tant qu'élu aux finances, j'ai demandé une partie de ces rattrapages parce que, parfois, ça dévalorise le service public. Quand on a ce sentiment-là, ce n'est pas à la hauteur des enjeux. Il faut être extrêmement attentif. On le fait, on élargit les grilles. C'est un travail qu'on mène avec Mehdi Mokrani dans le cadre du collectif de politique sociale. On est extrêmement attentifs à tout ça. Quand on prend le prix d'un repas à la cantine qui revient pour la collectivité à 12 euros ou 12,50 euros chargés, c'est-à-dire toute la prestation de prise en charge des enfants avec les frais plus le repas, aucune famille, même la famille qui a le quotient familial le plus élevé, ne paye plus de 4,90 euros ou 5 euros. Aucune famille ne paye plus que ça. Forcément, je pense que l'on est sur des hausses de tarifs mesurées, de l'ordre du rattrapage, sur lesquelles on reste attentif.

Je ne sais pas si ça a la couleur du communisme et le goût du macronisme, ce que je regrette, c'est qu'aujourd'hui le macronisme a un arrière-goût du socialisme, c'est plutôt ça qui me fait mal. Je peux comprendre que vous soyez obsédé par le macronisme du côté des socialistes, le nombre de transfuges que vous avez eu de votre côté au sein du gouvernement d'Emmanuel Macron pose des questions. Je peux vous assurer que du point de vue de notre majorité, on est à des années-lumière de cette politique. Sandrine Bernard, si on pouvait éviter les caricatures sur un sujet qui est un peu sérieux, on peut en blaguer. Je remercie Monsieur Bouillaud qui a fait un vrai travail de lecture avec ses critiques, avec ses analyses et sa grille de lecture, qui va au moins au bout des choses. Je ne distribue pas les bons points et les mauvais points, mais je peux donner ce satisfecit à l'opposition municipale. Un dernier mot sur la fiscalité. J'ai pris garde dans mon propos de dire que l'on réfléchissait sur la réévaluation des taux avec, peut-être cette année, une réévaluation moindre. Donnez-nous le crédit d'avoir ce travail de réflexion au sein de la majorité face aux différentes attaques que nous sommes en train de subir et sur lesquelles l'ensemble des collectivités dans l'absolu sont solidaires, qu'elles soient socialistes, de droite, écolos ou communistes. Aujourd'hui je peux vous assurer que l'ensemble des maires concernés par le nouveau plan d'économie d'Emmanuel Macron, par la suppression de la TH, regardent cela avec beaucoup, beaucoup, beaucoup d'inquiétudes. »

M. BOUYSSOU. - « Merci Mehdy Belabbas. Juste avant de passer au vote, deux ou trois mots. D'abord sur la fiscalité. Sabrina Sebaihi le disait assez bien dans son intervention. Nous sommes dans une nasse. Nous sommes dans un piège. Macron supprimera, pour 80 % des contribuables, la taxe d'habitation. Si nous décidons de l'augmenter cette année, ceux qui auront été exonérés par le gouvernement de cette taxe n'auront plus sur leur feuille d'impôt que ce qui correspondra au reliquat du pourcentage voté par les communes. En gros, d'un côté, il y a un cadeau sur le pouvoir d'achat, gentil le président de la République, et de l'autre, il y aurait la méchante municipalité, le méchant maire qui, ayant augmenté les taux de fiscalité, maintiendrait une feuille d'impôt pour les personnes, même si encore une fois sur la taxe d'habitation, ce sera très résiduel. C'est un problème. Si on ne le fait pas, je crois qu'on a un manque à gagner pour la construction du budget 2018 d'environ 1 million, 1,5 point. C'est 900 000 euros de recettes fiscales en plus. Il faudra juste décider. Est-ce que l'on a 900 000 euros de moins, 600 000 ou 300 000, selon la manière dont on déciderait de moduler le taux de fiscalité, si on a ça en moins, est-ce qu'on dégrade l'autofinancement. Monsieur Bouillaud l'a dit, il ne faut pas dégrader, je suis assez d'accord avec, la signature de la ville. Est-ce qu'on réduit le périmètre des services publics ou est-ce qu'on sera capable, en un temps record, d'opérer des restructurations qui permettront d'absorber ce genre de choses ? C'est l'ampleur du débat que nous allons avoir avec, Mehdy Belabbas l'a indiqué dans son rapport d'introduction, avec la perspective en 2021 de la mise en place d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui n'existe pas à Ivry qui pèsera prioritairement sur les locataires, puisque ce sont les propriétaires qui la paieront, adossée à la taxe foncière et récupérable intégralement dans les charges locatives payées par les locataires. Ce sera un nouveau coup au pouvoir d'achat des personnes. Il faut aussi qu'on l'anticipe dans la politique fiscale à partir de maintenant. La situation n'est pas simple.

Le deuxième mot que je voulais dire concerne la petite musique « tous les ans, vous dites la même chose. C'est toujours la faute du gouvernement, vous n'êtes responsables de rien. » Sauf que depuis, je le disais cet après-midi avec Mehdy Belabbas à une réunion avec le personnel communal, depuis une quinzaine d'années - si on devait situer, ce sont les trois gouvernements successifs - il y a une accélération de la libéralisation de notre société. C'est la réalité. On veut contraindre les collectivités locales à réduire le service public pour libérer des pans entiers d'activités au privé. Ce n'est pas un fantasme, ce n'est pas une illusion, ce n'est pas un délire, c'est une réalité. C'est une réalité. Nos recettes, au prorata du nombre d'habitants qui habitent notre commune aujourd'hui et les moyens que l'on a pour soutenir le service public, diminuent d'année en année. Comme Mehdy Belabbas dit que la DGF est passée de 26 millions à 4 millions, 20 millions, ce n'est quand même pas un fantasme. On ne s'est pas trompé dans les comptes. Nous n'avons pas perdu l'argent sous les lattes du plancher de la mairie. Quand aujourd'hui on fait part de nos craintes sur les compensations de l'exonération de la taxe d'habitation, c'est au prisme d'expériences anciennes. Toutes les compensations de l'Etat, quels qu'aient été les gouvernements, à un moment donné, c'est devenu des variables d'ajustement. Il y a eu la part salaire de l'ATP, il y a eu tout ça. Donc oui, l'objectif est de baisser les ressources des collectivités territoriales. C'est de recentraliser les décisions avec la réforme institutionnelle, comme l'a dit Mehdy Belabbas, et c'est de réduire le service public. Ce n'est pas autre chose. Tout ce qu'on fait aujourd'hui pourrait être rentable du point de vue du privé. Qu'est-ce qu'on a besoin d'un Luxy ? Qu'est-ce que l'on a besoin de ce truc-là ? Il y a un multiplex sublime à l'entrée d'Ivry, donc fermons Luxy et il n'y aura plus de cinéma d'art et métiers, il n'y aura plus les dispositifs Ecole et cinéma, il n'y aura plus l'éducation des mômes à l'image et à la fabrication de l'image, et on aura des générations de

petits Ivryens qui seront moins outillés que ce qu'ils sont aujourd'hui. On pourrait se dire : mais qu'est-ce qu'on a besoin de soutenir des clubs sportifs ? Si vous voulez faire du sport, aller chez Neones ? Ils vous feront peut-être un tarif famille. Je le décline comme cela chaque pan. Les crèches privées, les petites canailles, tous petits, touchent l'argent de la CAF exactement au même titre que les structures publiques, mais ils ont de l'actionnariat privé derrière, il faut rémunérer l'actionnariat privé. Donc ceux qui n'ont pas les moyens, ils se démerdent autrement. Ce sera constamment comme ça. On aura une paupérisation de la société.

Et ça, ce ne sont pas des illusions. Ça ne se pose pas que dans le budget communal d'Ivry. Ça se pose partout dans la France, là où il y a des gens qui défendent le service public. Qu'on soit en désaccord sur des trucs de fond comme vous l'avez dit Sandrine Bernard tout à l'heure, c'est bien et c'est sain du point de vue de la démocratie. Je trouve que ce soir, le débat d'orientation budgétaire est un vrai débat d'orientation budgétaire. On est sur les questions d'orientation ce soir et toutes les interventions étaient dans ce sens-là, mais au moins qu'on ne soit pas d'accord, la diversité c'est plutôt une richesse qu'un appauvrissement du collectif, portons le fer là où il faut. Est-ce que l'on est en désaccord sur l'agrandissement du CMS ? Est-ce que l'on est en désaccord sur l'agrandissement de Makarenko ? Est-ce qu'on est en désaccord sur le fait que pourront continuer à avoir des prix maîtrisés et continuer à avoir du logement social de qualité à Ivry ? On contribue à hauteur de 2,5 millions d'euros chaque année au plan de consolidation de l'OPH d'Ivry. Est-ce que l'on est d'accord pour continuer à donner 6 millions d'euros dans l'équilibre, je ne devrais pas le dire comme ça, pour contribuer à la livraison des équipements publics de la ZAC Confluence ? Est-ce que l'on est d'accord pour maintenir le périmètre du service public tel qu'il est aujourd'hui ? S'il y a des personnes, des élus qui ont des idées et des propositions à formuler pour nous dire quel est le domaine de compétence de la commune dans laquelle il faut en rabattre et dans lequel il faut réduire le service public, là, on aura un débat intéressant et politique de bonne nature. Sauf qu'à chaque fois, à chaque débat, peut-être qu'on dit toujours la même chose, c'est vrai, mais parce que c'est la même situation qui se répète et qui se dégrade dans le temps. Nous n'arrivons pas à obtenir l'alternative, mais l'alternative c'est quoi ? C'est quoi les équipements publics qu'il faut fermer ? C'est quoi les services à la population qu'il ne faut plus rendre ? Si vous avez des propositions, des points de vue, donnez-les, qu'on fasse de la politique, au lieu de se faire des trucs de faux-semblants. Jusque-là, j'avoue, je m'adresse globalement à l'opposition avec beaucoup de respect et de fraternité, je n'ai pas entendu, à part dire qu'il ne faut pas augmenter les impôts parce que les Ivryens n'en peuvent plus, ce qui est totalement vrai.

Les tarifs, tu as raison Mehdy Belabbas, nos tarifs défient toute concurrence. Je vous mets au défi de trouver dans le Val-de-Marne, on va limiter le champ, une politique tarifaire et un mode de calcul du quotient familial qui soit plus social et plus égalitaire que le nôtre. Je vous mets au défi. Si vous trouvez, je vous invite au resto. Ce n'est pas un grand truc, mais vraiment trouvez-moi un exemple. Pas à la cantine, je ferai un effort. Comme Sandrine Bernard sait que j'ai des grosses marges de manœuvre en matière de budget de représentation, elle choisira elle-même le restaurant. Je vous propose qu'on prenne acte parce qu'on votera au mois d'avril, comme tu l'as proposé, de ce rapport d'orientation budgétaire. Qui est pour son adoption ? Merci. Qui s'abstient ? La droite a voté parce qu'ils prennent acte que le débat d'orientation budgétaire est un débat d'orientation budgétaire. Il a eu lieu et ils en prennent acte, c'est normal. Qui s'abstient ? Qui ne prend pas part au vote ? J'ai oublié une option ? Contre, parce que pour moi c'était inenvisageable qu'on vote contre.

Qui est contre cette prise d'acte ? De toute façon, ça n'a pas grand sens. On ne va pas chercher des significations politiques à tout, parce que parfois, il n'y en a pas.

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

A 3/ PREND ACTE du débat relatif aux orientations budgétaires précédant l'examen du budget primitif 2018.

(40 voix pour et 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

M. BOUYSSOU. - *« Nous passons maintenant aux questions diverses, l'amendement sans présentation orale, ce ne sont pas toutes les questions. C'est comme les maires adjoints. Elles sont à égalité. Elles sont traitées. Monsieur Belabbas, vous souhaitez prendre la parole. »*

M. BELABBAS. - *« Juste pour informer le Conseil municipal que nous souhaitons nous opposer au point 17 de l'ordre du jour concernant la dérogation au travail dominical pour l'entreprise BlueLink. Nous avons pu échanger avec des salariés et des responsables syndicaux de la société qui nous ont fait part de leur hostilité à cette démarche. Dans ce cadre, nous sommes attentifs aux questions du travail dominical. Nous nous opposerons donc à ce point. »*

M. BOUYSSOU. - *« Ali avait levé la main, puis Fabienne. »*

M. ALGÜL. - *« Sur ce même point 17, Mehdy Belabbas vient de le dire. On s'oppose et on votera contre cette dérogation comme nous l'avons fait lors du dernier Conseil municipal parce que pour nous, c'est une régression sociale inacceptable. La plupart des organisations syndicales ont récemment signé un accord, mais cet accord a été fait dans des conditions pas très justes, parce que BlueLink leur a fait du chantage en disant que s'ils ne signaient pas, BlueLink se délocaliserait. Dans ces conditions, ils ont signé. D'ailleurs, ils ont demandé un rendez-vous auprès du maire. C'est ce que j'ai appris. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de les voir ou non. Nous voterons contre cette dérogation. »*

M. BOUYSSOU. - *« On va voter le point 17. C'était là-dessus, Aurélie Philippe et Sandrine Bernard, où c'était sur d'autres points ? C'était sur d'autres points. Sur ce point, nous allons arrêter les questions tout de suite. On a un avis consultatif sur ce sujet. Ce n'est pas un avis décisionnel qui pèsera sur les choses. La règle qu'on s'était fixée, c'était qu'il y ait un avis, comme tu l'as rappelé Ali, des salariés au comité d'entreprise. J'ai pleinement conscience de ce que tu as dit, c'est-à-dire que face aux menaces de délocalisation, la pression est importante et que les salariés, sous cette pression, peuvent le faire. Il y a un désaccord de certaines organisations syndicales qui porte sur le fait que des missions sont confiées sur la question du suivi des réservations d'avion. C'est vrai que c'est assez obscur, mais on voit de quel dossier on cause qui, d'après les justifications de l'entreprise, justifierait une forme de travail volontaire le dimanche. On a un rendu du Comité d'entreprise qui donne un avis favorable. Comme on fait d'habitude, on le soumet au Conseil municipal. Chacun vote sur les choses. Dans les organisations syndicales que j'ai rencontrées, j'en ai rencontré deux, les deux m'ont donné un point de vue différent. Je ne dirai pas qui m'a dit quoi, mais il y avait des pour et des contre, avec dans les deux cas des arguments entendables. Je m'abstiendrais sur ce vote parce que je ne me substitue pas au vote majoritaire des salariés dans un Comité d'entreprise. La question du travail du dimanche sur laquelle il faut être très précautionneux est une question importante. Je ne suis ni pour, ni contre. Je m'abstiens et je laisse la majorité décider. Qui est pour l'adoption du travail du dimanche dans cette entreprise BlueLink ? Qui est pour la dérogation pour leur permettre de travailler le dimanche ? Qui est contre ? J'en ai marre des références judéo-chrétiennes au dimanche, je trouve ça anti-laïc. Merci. Qui s'abstient ? Dans le doute, abstiens-toi comme disait ma grand-mère. NPPV ? La délibération est rejetée. Aurélie, je vous en prie. »*

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

17/ EMET un avis défavorable à la demande présentée par le Préfet du Val-de-Marne pour autoriser la société BLUELINK, sise 57, rue Ledru Rollin à Ivry-sur-Seine, à employer du personnel le dimanche.

(9 voix pour, 20 voix contre : Mmes PETER, WOJCIECHOWSKI, SEBAIHI, VIVIEN, MACEDO, OUDART, ZERNER, MISLIN, SIZORN, PAURON, POLIAN, BAILLON, MM. BELABBAS, PRAT, ZAVALLONE, CHIESA, RHOUMA, TAGZOUT, ALGUL, RIEDACKER et 15 abstentions : Mmes GAMBASIO, BERNARD Méhadée, PIERON, KIROUANE, SPIRO, LESENS, RODRIGO, MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BEAUBILLARD, MAYET, MOKRANI, AIT AMARA, HEFAD, MARTINEZ)

Mme PHILIPPE. - *« Je voudrais revenir sur le point 22 : Intégration des cours de danse moderne au Conservatoire. Vous souhaitez intégrer des cours de danse moderne au Conservatoire. Cela signifie-t-il la suppression des cours de danse selon la méthode d'Irène Popard dans l'indifférence la plus totale ? Permettez-moi de vous signaler mon incompréhension. Si vous supprimez les cours d'Irène Popard, vous faites fi d'une partie de l'histoire de la danse. Irène Popard était une danseuse très célèbre du début du siècle, créatrice d'une méthode révolutionnaire, à mi-chemin entre la gymnastique et la danse, dont le but était de libérer le corps des femmes. Elle rêvait d'émanciper celles qui ont des corsets autour du corps et de l'âme. Vous qui prônez l'émancipation de la femme, agissez donc en conséquence et permettez aux jeunes ivryennes de continuer à danser plus librement. Irène Popard a été influencée par Isadora Duncan, cette grande danseuse américaine qui révolutionna la danse au début du vingtième siècle en proposant une grande liberté d'expression, l'harmonie du corps. En supprimant les cours d'Irène Popard, vous effacez la mémoire d'Isadora Duncan. Très peu d'archives vidéos sont parvenues jusqu'à nous. La danse d'Isadora Duncan se perpétue à travers toutes ces danseuses qui ont été influencées par elle, comme Irène Popard, mais qui disparaissent, peu à peu, faute de connaissance des municipalités sur ce sujet.*

Si vous supprimez ces cours de cette artiste avant-gardiste, vous choisissez de faire survivre au patrimoine de la danse les cours académiques où l'évaluation, la sélection et la performance sont préférées à une pratique bienveillante de la danse, une pratique intergénérationnelle de la danse entre mères et filles. Vous dites que vous ferez coexister les deux, mais de quelle manière ? Qui poursuivra l'enseignement ? Combien de cours seront proposés ? Il se passe quelque chose ? Qu'est-ce qui se passe ? Pour savoir. »

M. BOUILLAUD. - *« Je suis désolé, Monsieur le Maire, on s'est fait attaquer tout à l'heure et quand une femme de notre groupe parle, vous vous permettez de vous retourner. Je ne suis pas sûr que vous puissiez redire tout ce qu'elle a dit. Je suis désolé. »*

M. BOUYSSOU. - *« Monsieur Bouillaud, vous êtes totalement ridicule. C'est totalement décalé. Je me lève régulièrement pendant le Conseil municipal pour aller parler à l'administration, pour me donner des informations sur les sujets en cours que je souhaitais vérifier. Je le fais indifféremment, quel que soit le sexe de celui qui intervient. Ce procès d'intention est intolérable. Madame Philippe, excusez-moi, si mon dos momentanément vous a offensée, mon esprit vous a suivie, donc je vous prie de continuer. »*

Mme PHILIPPE. - *« Je m'interrogeais sur le fait que vous alliez faire coexister les deux danses. Je me demandais de quelle manière et qui poursuivra l'enseignement des cours d'Irène*

Popard, combien de cours seront proposés. Monsieur Beaubillard, vous dites que ce cours était une initiation plus qu'un cours de danse et que les petites filles semblaient manquer de liberté dans leurs gestes. Je vous cite de l'article du Parisien. Mais avez-vous au moins participé à un cours de danse de cette méthode ? Si l'exécution des mouvements n'est pas parfaitement réalisée, c'est parce que les exigences sont bien là, oui. Il ne s'agit pas de reproduire à l'identique certains mouvements et une chorégraphie répétée des heures durant à l'avance, mais de connaître son corps, de le maîtriser peu à peu, de se déplacer rythmiquement et musicalement dans l'espace et le temps, de prendre du plaisir. N'est-il pas plus difficile de vivre sa danse ? Je vous le demande.

Encore une fois, cette décision se fait sans concertation sérieuse avec les danseuses du cours Irène Popard. Il n'y a pas de projet pédagogique qui explique la philosophie et la méthode de votre décision. Nous sommes invités, ce soir, à voter une réforme tarifaire qui n'est absolument pas claire. Nous demandons une explication et une clarification de vos nouveaux tarifs. La danse ne peut-elle être pratiquée que par une élite ? Alors qu'Ivry a toujours voulu se démarquer dans sa politique culturelle, pourquoi standardiser l'enseignement de la danse, en introduisant des cours de moderne ? Voulez-vous plaire au plus grand nombre ? En l'état actuel, sans précision sur le devenir des cours d'Irène Popard, le groupe d'opposition des élus de la droite et du centre votera contre ce point. Mes chers collègues, je vous demande d'en faire autant pour qu'une danse plus humaine, qui se tourne vers la libération des femmes, survive au patrimoine de la danse. Je vous remercie. »

Mme BERNARD. - *« Il y a d'autres points, mais je peux évoquer celui-là. »*

M. BOUYSSOU. - *« Finissons-en avec Irène Popard, comme ça, on aura un débat ».*

Mme BERNARD. - *« Sur ce point 22 et la question des cours de danse, comme je vous l'ai déjà écrit par courrier, auquel d'ailleurs, Monsieur le Maire, je n'ai pas eu de réponse, je me tourne vers l'administration à mon tour. J'ai un courrier en attente de réponse sur la question des cours de danse. Le problème qui est posé n'est pas celui du raccordement au Conservatoire. Ce n'est pas celui non plus de la pédagogie. Les enseignants qui sont toujours les mêmes et qui continueront à assurer ces cours de danse, je ne doute pas qu'ils continueront à maintenir un certain esprit, une certaine continuité par rapport à ce qu'ils pouvaient proposer aux élèves. Ce qui est posé aujourd'hui par rapport aux réformes imposées et menées dans les cours de danse par le Conservatoire et depuis son raccordement au Conservatoire, ce sont deux questions.*

La première question, c'est la question de l'évaluation. Tous les enfants ne réagissent pas de la même manière à cette notion d'évaluation. Les cours de danse, ils commençaient très jeunes, les enfants étaient nombreux, ils s'éveillaient tous ensemble, à leur manière et à leur rythme dans ces cours. Ces cours étaient ouverts pour toutes les générations. La majeure partie des enfants, adultes ou adolescents, qui fréquentaient ces cours n'y étaient pas dans un esprit de performance ou de compétition. C'est une contrainte qui me paraît réellement remettre en question l'esprit qui était celui de ces cours. Il ne s'agit pas de jouer sur les peurs, mais une fois de plus, de mettre en évidence le fait qu'entre les discours et les actes, il y a un pas, et que ce pas pèsera sur les enfants les plus fragiles. La seconde question qui se pose, c'est la question des contraintes administratives et des inscriptions. Inscrire les enfants durant le Forum des sports, ce n'est pas la même chose que faire la queue au Conservatoire. Je pense que personne ici ne peut le nier. C'est ce qui s'est passé cette année. Cela fait quelques années

qu'à l'occasion de la rentrée scolaire, on évoque la manière dont se font les inscriptions au Conservatoire. C'est un vrai changement de logique également.

On en arrive à la question des tarifs. Je trouve regrettable que Philippe Bouyssou soit sorti parce que cela fait à deux reprises, ce soir, que vous évoquez les tarifs en évoquant les minis ou en évoquant les médians, mais vous vous trompez sur les maxis. Les tarifs ivryens, nous ne sommes plus dans le rattrapage. Sur un certain nombre de domaines, ils sont largement aussi élevés que dans les autres villes. Il faut arrêter de croire qu'Ivry est un modèle en la matière. On peut s'amuser, si Philippe Bouyssou le veut, à comparer, mais nous ne pouvons pas comparer de manière globale parce qu'il y a des tarifs sur lesquels Ivry est en dessous et des tarifs sur lesquels Ivry est au-dessus. En matière de danse, nous arrivons à 414 euros à l'année. C'est déjà une somme assez conséquente. La manière dont le quotient est calculé, certes, elle est juste. Certes, elle est louable. Elle a fait l'objet de réflexions approfondies. Elle a le mérite d'être individualisée en fonction du quotient de chaque famille. Il n'empêche qu'il y a un palier, comme dans toutes les villes, qui existe et qui fait qu'un certain nombre de familles qui ne peuvent pas être considérées comme ayant des ressources extrêmement favorables, payent des tarifs chaque mois assez importants pour eux. Je ne pense pas que l'on puisse le remettre en cause.

Toutes ces questions ont suscité des réactions de la part de l'ensemble des familles qui bénéficient de ces cours, qui avaient la chance de pouvoir en bénéficier jusque-là. Elles ne s'y sont pas retrouvées en plus, je ne veux pas rentrer dans les détails, mais il y a eu des cours imposés, pas forcément dans les mêmes lieux, pas forcément à proximité des écoles ou des domiciles des enfants. Il y a aussi une obligation de fréquentation. Ça aussi, c'est un changement d'esprit. Deux cours par semaine quand les enfants ont 5 ans, c'est assez contraignant. Le fait de pouvoir y aller régulièrement, mais pas forcément à tous les cours, c'est une souplesse et une liberté pour les familles et les enfants qui sont importantes. Le fait d'avoir cette obligation d'assiduité et de recevoir des courriers quand on rate trois cours, c'est un vrai changement de logique. Je pense que cela mériterait, pas forcément de remettre en question le raccordement au Conservatoire, pas forcément de remettre en question les ambitions culturelles qu'il peut y avoir sur ces cours de danse et qui peut-être méritaient d'être améliorés, mais peut-être de revoir la manière dont les choses se sont rigidifiées et la manière dont les choses ont évolué, qui pèse sur les enfants et sur les familles aujourd'hui. »

M. BOUYSSOU. - *« Je crois qu'Olivier Beaubillard brûle d'impatience depuis le début de la soirée. Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur ce sujet ? »*

M. BEAUBILLARD. - *« Je vais donner un certain nombre d'éléments de réponse. Je n'ai pas tous les éléments de réponse. Il y a des débats et des discussions. Il y en a eu une, hier soir, très intéressante. Nous avons reçu, avec la Direction du Conservatoire - constituée de son directeur de l'administration, mais aussi d'enseignants - les danseuses et les musiciens accompagnateurs de la danse. Nous avons eu deux heures de discussions relativement sereines et enrichissantes réciproquement. Il y a une tonalité, dans tous les cas, au cœur de la problématique qui n'est vraiment pas la succession d'anathèmes, de vous Madame, un peu de toi Sandrine Bernard, et un peu de Madame Bonfond tout à l'heure, sans rapport avec les familles, les enfants, les enseignants, y compris les enseignantes de danse qui sont dans la continuité de leur activité, de leur pédagogie et de leur relation avec les enfants, etc. On se calme un peu, on se calme un peu. Le débat est avec les enfants, les familles et leurs enseignants. Ça se passe bien, ça se passe bien.*

Il y a un an d'expérimentation. Je donne un élément de réponse sur les difficultés réelles que l'on rencontre et les incompréhensions qui transparaissent, mais le transfert au Conservatoire s'est fait il y a un an et demi maintenant. Il s'est fait il y a un an et demi parce que la directrice des cours d'Irène Popard est partie sans crier gare. Elle est partie une année avant ce qu'elle avait annoncé du point de vue son départ en retraite. On a été contraints avec le Conservatoire de réorganiser les choses sans avoir cette année de tuilage et de construction avec la directrice des cours Popard. C'est un élément de compréhension. De ce point de vue, avant de continuer et donner d'autres éléments de réponse, je voudrais super, super remercier le Conservatoire, son administration, les enseignants des différentes disciplines et les enseignants des cours Popard qui se sont joints aux efforts consentis par tout le monde pour qu'il n'y ait pas de rupture d'accueil, de service, d'enseignement et de transmission. Les choses se sont brutalement enclenchées, parce qu'elle est partie brutalement. On a été surpris par la nécessité de réagir tout de suite, mais ça s'est remarquablement bien passé du point de vue de l'activité elle-même. Ce sont les enfants, les enseignants, y compris les enseignantes danseuses Popard qui sont maintenant au Conservatoire et qui sont dans la continuité des activités.

Alors les activités, il y a quand même eu des transformations. Par exemple, on ne prend plus les enfants dès 3 ans, on les prend à 4 ans parce que c'est interdit avant 4 ans du point de vue de la réglementation, du respect du corps des petites filles qui sont ultra-majoritaires dans ces activités. Il n'y a pas d'activité collective gymnique ou danse avant 3 ans, encadrée par la collectivité territoriale. Il y a une petite rupture. Deuxième petite rupture, le Conservatoire et les enseignants ont convenu, avec les familles au bout du bout, que des cours à 30, ce n'était plus possible et qu'il fallait organiser des cours à 15. Nous sommes passés d'enseignants qui sont devant 15 enfants, alors qu'avant, ils avaient des groupes de 30. Les témoignages que l'on a eus des profs de danse hier disaient : on est dans un rapport éducatif meilleur avec les enfants quand ils sont 15. Il n'y a pas d'équivalent du point de vue de la relation et de la transmission. Personne ne peut dire le contraire. Personne ne peut dire le contraire. Dans tous les cas, entendons les parents, les enfants et les enseignants de danse qui sont les mêmes, Popard et aujourd'hui au Conservatoire, qui disent que les conditions de transmission d'activité sont bien meilleures aujourd'hui qu'elles ne l'étaient hier.

Je continue. Dans cette idée de la danse au Conservatoire, quelque chose est affirmé dès le départ et qui se révèle très intéressant, c'est la relation danse-musique, c'est-à-dire la contribution des uns et des autres, des danseurs et des musiciens, à construire la relation. Je vais vous donner un exemple, y compris pour parler un petit peu du gala. Le gala, c'était cette manifestation populaire énorme qu'il y avait ces dernières années aux Epinettes, qui durait trois, quatre jours, trois jours les dernières années. Ce qu'a décidé le Conservatoire avec l'organisation, c'est d'avoir 15 jours au théâtre Antoine Vitez dans des conditions extraordinaires. 15 jours, ce n'est pas 3 jours, mais ça va s'étaler sur 10 jours de représentation avec des professionnels qui les accueilleront dans leurs lieux, y compris dans l'année où toute une série de représentations auront lieu. Du point de vue des enseignants et du Conservatoire, aider les enfants à être à l'aise dans leur activité, dans leur épanouissement, dans leur rapport à la scène et à la représentation, avoir une série dans l'année de moments de représentation, permet d'être beaucoup plus à l'aise avec l'activité, de diminuer le stress, etc., et de ne pas faire du gala de fin d'année l'objectif central de l'activité.

Pour la première fois, il y a eu un concert de Noël au théâtre Antoine Vitez avec les danseurs et les musiciens. Pour la première fois, les accompagnateurs des danseurs jouaient, accompagnaient les enfants. Quand c'était au gymnase des Epinettes, c'étaient des disques. Les musiciens qui étaient sur scène ne jouaient que les interludes. Vous vous rendez compte ? On est dans le projet, la question du rapport musique-danse, la place des musiciens accompagnateurs dans l'activité qui accompagnent les enfants en suivant, en s'adaptant, en créant en même temps que les enfants, ce sont les témoignages d'hier. Les enseignants de danse qui étaient accompagnés d'un accompagnateur musique à la réunion d'hier soir, le disaient. Ils disaient que c'était la première fois, que sur scène, les musiciens accompagnaient les enfants et n'étaient pas là simplement pour l'interlude, l'introduction et le final. Il y a ce travail de relation entre la musique et la danse.

Je continue sur les éléments pour comprendre, pas pour régler le problème. Le problème n'est pas réglé. Le problème va continuer à se régler avec les usagers, les enseignants et les parents. Ce que je vous donne comme élément de réponse, ce sont des éléments de réponse qui permettent de prendre un petit peu de distance avec les caricatures, notamment vous Madame, assénées ce soir. J'ai parlé du gala danse de juin. C'est un gala qui aura lieu au théâtre Antoine Vitez avec tous les enfants, dont une jonction danse-musique et avec une alternance des deux. Il y aura des constructions différentes, mais pour l'activité elle-même et pour les publics de l'activité, c'est quelque chose qui se bénéficiera. C'est ce que l'on essaye de faire.

Il y a des inquiétudes sur tout ça. Je pense que tout ça, c'est bon, ça avance bien. Il y a des gens très motivés au Conservatoire pour accueillir et développer les choses. Il y a, malgré tout, des inquiétudes qui ont été évoquées sur la parano de l'évaluation qui pourrait être un frein. Dans le projet, je ne sais pas si c'est vraiment marqué dans le truc, dans le rapport, mais je crois que c'est noté. C'est une évaluation tous les quatre ans. Ce n'est pas une évaluation qui sanctionne. C'est une évaluation pour accompagner, pour créer une relation d'évaluation entre l'enseignant et l'enfant, tous les quatre ans. C'est de faire un point avec l'enfant pour voir s'il fait un an de plus dans le cycle de quatre ans ou s'il passe dans le cycle supérieur de cinq ans. Au départ, pour lever une petite ambiguïté, Popard, c'est une initiation à la danse, ce n'est pas de la danse. C'est de la gym dansée. C'est un épanouissement du corps. C'est un élément émancipateur, un rapport entre le corps, le mouvement et le rythme.

J'entends tout ce qui est dit de ce point de vue, mais ce n'est pas une technique dedans. Ce que crée le Conservatoire, ce sont les quatre premières années, quatre ans, huit ans, un cycle commun d'éveil, d'épanouissement, de découverte de son corps. C'est à 8 ans, au bout de quatre ans, après ce moment de découverte, qu'il y aura un choix entre classique, contemporain et moderne. On réfléchit au hip-hop, parce que dans cette offre unique Popard que nous avons eue jusqu'à maintenant, toutes les jeunes filles de 15 ans qui voulaient aller vers... Je les ai reçues en délégation avec la Direction de la culture. Chaque année, nous avons reçu des jeunes filles qui disaient, on se casse des Popard parce qu'on est bridé. On a envie de faire du hip-hop. Je caricature un peu. Une section hip-hop a été créée à l'USI pour pouvoir répondre à la demande de ces jeunes filles qui étaient bloquées dans l'organisation. Je ne crache pas sur Irène Popard quand je dis ça. Je constate. Plusieurs années de suite, j'ai reçu des pétitions de jeunes filles et de jeunes adolescents des quartiers d'Ivry qui n'en pouvaient plus et qui ont créé une section USI hip-hop. La question qu'on pourrait se poser dans ce contexte, c'est, est-ce qu'on ne pourrait pas discuter avec ces jeunes filles et avec l'USI pour que ce soit une quatrième offre au Conservatoire où il y aurait classique, contemporain,

moderne, modern'jazz et hip-hop, à partir de 8 ans ou à partir des quatre premières années de découverte, d'initiation.

L'inquiétude des examens, il faut relativiser. Il faut rassurer les gens. Lors de la rencontre d'hier, ces moments de rencontre autour de l'évaluation où on danse devant ses enseignants, on a proposé que ce soit ouvert, que les gens inquiets viennent, que les parents soient là, que dans tous les cas, c'est le constat qu'on est dans la bienveillance. Aucun élève qui peinera un petit peu ne serait exclu, mais au contraire, il serait accompagné dans son développement. Il y avait une question : j'y réponds sur une inquiétude, c'est marqué dans les journaux, ça a été employé tout à l'heure comme terme, les cours pour les dames. Irène Popard avait cette qualité de solidifier un public qui en faisait longtemps. Des gens nous ont dit, hier soir, qu'ils en faisaient depuis 30 ou 40 ans. Il y avait des personnes très âgées qui sont encore sur trois créneaux et sur trois disciplines, stretching, Pilates, abdos. Ce sont des activités qui, effectivement, ont besoin d'être réfléchies pas du point de vue du service public. Il n'y aura pas d'abandon de réponse du service public à ces activités, mais peut-être que ce n'est pas au Conservatoire qu'il faut faire du stretching, des Pilates, etc. On pourrait peut-être réfléchir avec l'USI, d'autres espaces ou d'autres organisations, mais avec l'engagement, on n'a jamais dit le contraire.

On cite Philippe Bouyssou quand on en parle. Il n'y aura pas de diminution du service public, du service rendu à la population dans les projets que nous avons du point de vue des activités. Nous avons rassuré et rassurer les personnes qui sont dans ces activités. Il n'y aura pas de suppression de ces activités de Pilates, etc., mais peut-être une réflexion pour que ça se passe dans d'autres conditions avec d'autres organisations s'ils le veulent. Cette année, ça continue. On nous a dit hier soir, lors de cette rencontre, que si on n'a pas de solution en juin d'une autre organisation, cela continuera au Conservatoire, jusqu'à ce que l'on trouve collectivement des réponses pour assurer ces activités. On est dans la qualité, la bienveillance et dans le développement d'une activité.

On a constaté, effectivement, que beaucoup de petites filles venaient à l'initiation, mais à 8 ans, il y a une grosse baisse. Le challenge, c'est qu'il y ait beaucoup de petites filles et de petits garçons jusqu'à 8 ans, et que ces petites filles et ces petits garçons continuent après dans une activité de danse, de transmission, de travail, d'enseignement et de rapport avec une activité sur des champs un peu différents, classique, contemporain, moderne, modern'jazz, peut-être hip-hop. C'est la vision que nous avons et que nous proposons aux usagers, aux Ivryennes, aux Ivryens, aux familles, aux enfants, aux enseignants. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Olivier Beaubillard. Tu m'as convaincu de voter la délibération. Je ne reviens pas, parce que tu as absolument tout dit sauf sur deux points. On a parlé des tarifs en début de séance, donc c'est dans la délibération. A mon avis, ce n'est pas utile d'y revenir. Deux choses simplement. Je ne comprends pas. J'avoue ne pas comprendre ce qui pose un tel problème sur le sujet qui est débattu ce soir. Nous avons réaffirmé le fait qu'on ne remet pas en cause la méthode Irène Popard qui continue à s'exercer avec les enseignants qui étaient là avant et qui continuent d'être là dans leur rattachement au Conservatoire, donc il n'y a pas de problème. Effectivement, la question du Pilates et des abdos-fessiers, je comprends qu'on puisse se la poser comme étant quelque chose qui n'a peut-être pas forcément à voir avec de la danse et avec une dynamique artistique au niveau d'un Conservatoire. L'idée à laquelle il faut absolument tordre le cou et c'est ça qui m'a fait mordre le trait tout à l'heure en début de séance, c'est de ne pas traiter cette question par le prisme de la sélection et de l'élitisme*

qu'on serait en train d'imposer. Le Conservatoire de musique et de danse d'Ivry doit rester un lieu populaire, accessible à tous. Si l'intégration de cette danse moderne avec la discipline Irène Popard peut permettre que de nouvelles catégories d'Ivryennes et d'Ivryens accèdent au Conservatoire, c'est une bonne chose. Essayons d'en tirer une richesse. J'avoue ne pas comprendre l'extrême agitation autour de ce dossier. Je ne comprends pas. Il y a quelque chose qui m'échappe derrière.

J'ai quand même un petit quelque chose. Ce qu'a dit Olivier Beaubillard sur les spectacles au théâtre, non, je ne vais pas le dire. Je ne vais pas le dire, comme ça, ça vaudra mieux. Je vous propose que l'on vote. Qui est pour ? Ah pardon, Mourad Tagzout. »

M. TAZGOUT. - *« Pour nous, on a écouté les uns et les autres. On va s'abstenir pour deux raisons. D'une part, je crois que les craintes sur une évolution de cette activité vers une activité qui serait plus élitiste, moins ouverte aux enfants et aux adultes au-delà de la morphologie, de la génération concernée, reste encore. On sera vigilant. On ne peut pas nier que beaucoup d'activités dans notre ville, qu'elles soient sportives ou culturelles, souffrent de ces questions, ces questions d'ouverture réelle. Je ne dis pas qu'elle n'est pas voulue dans la municipalité, mais il y a des vrais problèmes, au football ou ailleurs, de pouvoir mettre son gamin au-delà des questions de niveau et d'évaluation. Dans les disciplines culturelles, c'est la même chose. Je crois que sur cette crainte, c'est légitime d'être vigilant dessus et de la suivre.*

Plus largement, on sort des Assises où on a tenté, avec honnêteté, d'écouter les gens. On ne peut pas dire dans cette opération-là, dans cette phase-là, que les choses ne laissent pas à désirer parce qu'on n'a pas une pétition de 150 familles juste parce qu'il y a eu de la manipulation. Il y a vraiment aussi à réfléchir sur la façon avec laquelle - j'entends bien ce que dit Olivier Beaubillard, les perturbations qu'il y a eu entre les deux années - on parle aux parents. Je suis parent d'une fille qui a 17 ans et qui fait de la danse dans ce cadre depuis l'âge de 3 ans. On a ressenti, chez les parents, une incompréhension ou une non-écoute. C'était peut-être fantasmé ou pas, mais le fait existe et cela se traduit dans cette pétition. Il y a sans doute à améliorer les choses de ce point de vue. »

M. BOUYSSOU. - *« On passe au vote. Qui est pour l'adoption de la délibération ? Merci. Vous avez compté. Qui est contre ? Merci. Qui s'abstient ? Merci. La délibération est adoptée. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Monsieur Bouillaud. »*

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

22/ FIXE, pour la saison scolaire en cours, les tarifs annuels des cours de danse moderne intégrés au conservatoire de musique et de danse, FIXE, à compter du 1^{er} septembre 2018, les tarifs annuels des cours de danse moderne et **RAPPELLE** que, pour tenir compte des situations particulières, des réductions et des aides pourront être accordées après enquête sociale.

(28 voix pour, 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine et 6 abstentions : Mme VIVIEN, MM. RHOUMA, HEFAD, CHIESA, TAGZOUT, ALGUL)

M. BOUILLAUD. - « Merci Monsieur le Maire. Pour finaliser sur ce point, je trouvais que le débat a été particulièrement intéressant sur le domaine du Conservatoire. Ce n'est pas un sujet que l'on a souvent l'occasion de débattre et de discuter en Conseil municipal. Cela permet aussi de bien comprendre et de mieux comprendre l'activité de chacun. C'est dommage que ce soit à une heure du matin, mais c'était un débat intéressant.

Rapidement sur deux points. Je vais faire vite sur le point 18 concernant la contribution aux écoles privées. Je crois déceler, dans la délibération, qu'elle est en diminution. Elle passerait de 1 238 euros à 1 055 euros. Je regrette à la fois qu'elle diminue forcément. Je pense que le coût d'un enfant scolarisé dans les écoles publiques est supérieur à ce prix-là. C'est un service rendu à la collectivité. Et le fait également que l'on ne prenne pas en compte l'école maternelle. Je sais que ce n'est pas obligatoire, mais nous aurions pu prendre l'école maternelle qui est aussi un service public, d'intérêt général en tout cas. Sur une autre question spécifique, le point 3, la participation au MIPIM. Je voulais avoir l'objectif de cette participation au MIPIM. De plus en plus, c'est un salon international où on voit les grands halls des Émirats Arabes Unis, du Qatar qui viennent ici. Je ne pense pas que ce soit particulièrement les orientations de la collectivité, mais je voulais savoir l'objectif de cette participation. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - « Mehdy sur le MIPIM et je répondrai sur la question que vous posez sur les écoles privées. »

M. BELABBAS. - « Sur les écoles, Sébastien, nous avons une convention qui nous lie à l'OGEC, l'organisme qui gère les équipements privés. Les relations financières sont contractualisées avec les différents établissements privés. Dans l'absolu, ce n'est pas la ville qui fixe le prix. C'est lié à une évaluation. Il faut savoir que dans le rapport qui nous lie aux écoles privées, ce sont les écoles privées qui ont le dernier mot. Nous avons une discussion avec les écoles privées. C'est un accord sur un tarif qui est fixé en accord avec les écoles privées sur à peu près le montant que coûte un élève public à Ivry. Nous avons essayé d'aligner le tarif des élèves sur les écoles privées parce que ce tarif était un peu supérieur. Nous avons eu une très bonne écoute et une très bonne discussion de la part des responsables des écoles privées, Jean 23 et Notre-Dame de l'Espérance. C'est dans le cadre d'un accord contractuel entre la ville et l'OGEC. Nous n'avons pas imposé une diminution du coût. Nous avons fait des évaluations. Au vu des évaluations que nous avons faites, l'OGEC a validé la proposition que nous avons formulée pour la tarification. »

M. BOUYSSOU. - « Je rappelle également que l'année dernière, cela nous avait été reproché d'ailleurs, on avait réduit le crédit élève dans les écoles publiques. Ce sont ces réductions que nous avons dû opérer dans le domaine public, qui ont été aussi répercutées dans le droit chemin sur la question des écoles privées. La question de la prise en compte de la scolarité des enfants de maternelle n'est effectivement pas à l'ordre du jour du point de vue de notre majorité. On s'en tient sur ces questions strictement à ce que la loi nous impose, car nous estimons que nous devons être, avant tout, dans la défense de l'école publique et laïque, mot qui en ces temps est si souvent utilisé. Je note que sur certaines questions, il l'est un peu moins que sur d'autres.

Sur le MIPIM, c'est que nous avons des projets à présenter qui intéressent notre territoire. Il y a des partenaires à rencontrer. Si vous comparez la délibération de cette année avec celle des années précédentes, vous constaterez que notre délégation a été réduite au strict minimum, puisque ce sont Romain Marchand et Jean-François Lorès qui, à eux seuls,

représenteront la ville et seront amenés à mettre en valeur les projets ivryens. Je peux revenir sur le débat Confluence par exemple, mais il y aura une maquette d'Ivry Confluence qui sera présentée sur le stand de la SADEV. Un ou deux débats auront lieu dans cette période auxquels il est tout à fait normal qu'un élu d'Ivry puisse participer pour porter les orientations. C'est l'objectif du MIPIM. Ça n'a pas d'autre objet que de présenter les projets de la ville et de les faire connaître à des partenaires. Assez souvent, ça permet sur un temps concentré de voir des gens qui s'étalent sur l'agenda d'un point de vue beaucoup plus long. Ça permet un petit peu d'efficacité. Ce n'est pas plus que ça. Encore une fois, on fait une délégation réduite, deux personnes. Il n'y a pas de quoi s'affoler. Sandrine Bernard, tu avais d'autres questions. »

Mme BERNARD. - *« Deux points très rapidement. Concernant le point 5, vous nous proposez une convention dans le cadre du projet Ivry Confluence sur l'ancien terrain du Monde. Concernant le transfert des équipements communs et de voirie, une fois de plus, il n'y a pas un mot dans l'ensemble des conditions de ce transfert et des engagements respectifs de chacune des parties, qu'il s'agisse de la ville ou du groupement de constructeurs, sur le suivi de ces travaux par rapport aux habitants, que ce soit dans la phase préparatoire, dans la phase de travaux ou dans la phase suivante. Cela fait plusieurs fois que l'on intervient sur cette question. Vous avez même reconnu qu'il était nécessaire de mieux coordonner les travaux et de mieux gérer les conséquences pour les habitants de l'ensemble des travaux qui se déroulent à Ivry Port. Une fois de plus, il n'y a pas un mot là-dessus. Nous avons des exemples de fonctionnement satisfaisants de ce point de vue. Il va falloir vraiment que vous preniez l'habitude, dans les conventions, de déterminer quels sont les interlocuteurs des riverains, qui prend les responsabilités d'aménager, d'organiser et de coordonner les travaux, pour que les impacts éventuels soient pris en considération.*

J'en profite parce qu'il y a un deuxième point sur lequel nous avons simplement une explication de vote. C'est le point 6. Nous voterons contre ce point, tout simplement parce que le projet n'est pas à la hauteur des attentes sur le terrain Villard en termes d'espaces verts et en termes d'équipements publics. Nous avons déjà eu l'occasion d'en discuter. Il y a eu des débats publics avec les habitants. Aujourd'hui, le projet est bouclé. Effectivement, il ne nous paraît pas être à la hauteur. »

M. BOUYSSOU. - *« Romain Marchand, sur les deux questions, surtout sur la première. »*

M. MARCHAND. - *« Sur la première, je pense qu'elle appelle des discussions peut-être plus poussées en Commission. Je ne crois pas que la convention de ce soir porte sur la question de la période des travaux. Tu as raison sur le fait qu'il faut être plus attentif. Cela fait partie des engagements que nous avons pris dans le cadre des Assises de la Ville. Là en l'occurrence, il s'agit simplement d'un acte juridique qui nous permettra, à l'issue du projet, de récupérer les choses qui ont été construites dans le cadre de ce projet, dans la suite du projet urbain partenarial que l'on a validé au dernier Conseil municipal. On pourra poursuivre plus en détail là-dessus.*

Sur Villars, je suis désolé que le projet ne soit pas à la hauteur pour vous. Il y a eu beaucoup de réunions publiques. Je crois que, globalement, c'est un projet intéressant et partagé dans le quartier par le mouvement sportif qui a contribué à la programmation de l'équipement. C'est dommage. C'est un beau projet, je pense. »

M. BOUYSSOU. - *« D'autres questions ? Pierre Chiesa. »*

M. CHIESA. - « Ce ne sont pas des questions. C'est par rapport aux points 15 et 16 sur les marchés forains, question qui a été débattue lors de la dernière Commission développement de la ville, débattue de manière un peu rapide parce que la Commission, pour des événements indépendants de notre volonté, a été interrompue. Néanmoins, j'ai pu, par la suite, en échanger avec Jean-François Lorès et avoir des éléments complémentaires. Pour notre groupe sur le point 15, à savoir le rapport délégataire par rapport à un certain nombre d'objections que nous pouvons avoir sur la façon dont les marchés sont tenus, que je ne développerai pas ici - Mehdy Belabbas le confirmera - on votera contre le rapport.

Quant au point 16 qui est le lancement de la procédure, on votera pour, mais on veut souligner qu'il est important que dans la rédaction de l'appel d'offres, soit véritablement intégré tout ce qui concerne ce qu'a mis en chantier et en projet notre collègue Romain Zavallone sur la récupération des biodéchets, et plus globalement tout l'environnement du marché, le démontage, le nettoyage. Pour le moment, on a quelques lignes d'intention. Il faudra que ce soit beaucoup mieux précisé, que l'on sache si ce sont des conventions bipartites ou tripartites, et d'après ce qu'on a cru comprendre de Romain, si une association doit intervenir pour faire une espèce de coaching auprès des commerçants pour la mise en place du tri et de la récupération des biodéchets. »

M. VALLAT-SIRIYOTHA. - « Je vais être bref sur le point 16. Dans l'exposé des motifs, il est indiqué qu'il y a encore un marché le mercredi matin place Jean Ferrat au Petit Ivry. Je crois que ça fait un petit bout de temps qu'il n'y en a plus. C'est juste une coquille. Je pense qu'il y a dû passer dans un copier-coller. »

M. BOUYSSOU. - « Non, c'est un projet. On va réinstaurer... non, ce n'est pas vrai ! Ce serait bien. Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? On peut passer à la troisième étape du Conseil municipal. Je rigole. Vous avez voulu nous punir d'avoir commencé par trois vœux et deux interventions du public, on est donc puni. On rentre à 1 heure 18. Merci et bonne soirée. »

LE CONSEIL,

1/ FIXE, à compter du 1^{er} mars 2018, les tarifs des actes dentaires de la CCAM soumis à dépassement d'honoraires, et de ceux non pris en charge, ainsi que des actes dentaires hors CCAM, applicables aux patients du centre municipal de santé.

(unanimité)

2/ APPROUVE, à compter du 1^{er} mars 2018, la nouvelle grille tarifaire de location des salles de l'Espace Robespierre, le cautionnement et ses modalités en cas de dégradations et/ou de non-respect de l'entretien des salles de l'Espace Robespierre, **FIXE** le montant mis à la charge de l'usager en cas de manquement à son obligation de remise en état des lieux ainsi que les tarifs des salles municipales Voltaire, Michelet, Louis Bertrand et Raspail. (34 voix pour, 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA et 6 ne prennent pas part au vote : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

3/ ACCORDE un mandat spécial à Monsieur Romain Marchand, 1^{er} Adjoint au Maire en charge du développement urbain et **PRECISE** qu'un ordre de mission est accordé à Monsieur Jean-François Lorès, Directeur Général Adjoint en charge notamment des questions d'aménagement, afin qu'ils se rendent au Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM) qui se déroulera à Cannes du 13 au 16 mars 2018.

(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

4/ DECIDE l'acquisition auprès des syndicats des copropriétaires des 12 et 4/10, rue Baudin des emprises foncières situées rue Baudin à Ivry-sur-Seine, correspondant désormais à deux parcelles nouvellement cadastrées section U n° 147 et U n° 149, d'une superficie au sol respective de 140 m² et de 418 m², au prix de 1 € dans le cadre des futurs travaux de réaménagement de ladite rue.

(unanimité)

5/ APPROUVE la convention avec le groupement de constructeurs Linkcity Ile-de-France, Poly-cités et Nexity Seeri, concernant notamment le transfert à titre gratuit à la Commune d'équipements communs et des terrains d'assiette afférents dans le cadre du projet immobilier du site Le Monde 12, rue Maurice Gunsbourg à Ivry-sur-Seine.

(34 voix pour, 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA et 4 ne prennent pas part au vote : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

6/ APPROUVE la promesse de vente sous conditions suspensives à la société « EIFFAGE » des parcelles sises 34/46, rue René Villars à Ivry-sur-Seine et cadastrées pour partie section K n° 242, 193, 188 (partie d'un volume immobilier en cours de création), 181, 179 et 89, pour une superficie totale de 2 600 m² environ (divisions foncières en cours), au prix de 2 500 000,00 € HT, dans le cadre du futur projet immobilier devant comprendre au total 75 logements « environ » représentant 4 870 m² de surface de plancher.

(32 voix pour et 12 voix contre : MM. TAGZOUT, ALGUL, BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

7/ APPROUVE les chartes pour la confidentialité et l'utilisation des données issues du registre d'immatriculation des copropriétés avec l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et le prestataire.

(34 voix pour, 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

8 a/ APPROUVE la transformation de l'ESH IDF HABITAT en SCIC d'HLM, au sens de l'article L.422-3-2 du code de la construction et de l'habitation et ses statuts et **AUTORISE** le représentant permanent de la Ville au Conseil d'administration et le représentant de la Ville en assemblée générale des actionnaires à approuver cette transformation.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

8 b/ APPROUVE l'avenant de résiliation du pacte d'actionnaires du 22 mars 2005 conclu avec les Villes de Champigny-sur-Marne et Valenton au sein de l'ESH IDF HABITAT.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

9/ DESIGNE comme représentants de la Ville au Conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont :

- M. Philippe BOUYSSOU, titulaire,
- Mme Sabrina SEBAIHI, suppléante.

(affaire non sujette à un vote)

10/ APPROUVE la convention avec la société d'extension de la halle Freyssinet concernant la participation au financement de raccordement au réseau électrique basse tension sis 1/5, rue Jean Le Galleu - 9/23, rue Victor Hugo et **AUTORISE** le Maire à reverser cette contribution à la société ENEDIS.

(unanimité)

11/ APPROUVE la convention d'habilitation 2018/2020 avec le SIGEIF et le SIPPAREC concernant le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) afin de promouvoir les actions de maîtrise d'énergie.

(unanimité)

12/ APPROUVE l'adhésion de l'établissement public territorial Grand Paris Sud-Est Avenir au sein du Syndicat d'Action Foncière du Val-de-Marne (SAF94).

(unanimité)

13/ APPROUVE la convention avec la Région Ile-de-France pour le reversement de la subvention au délégataire Energivry concernant le chauffage urbain du centre-ville Plateau.

(unanimité)

14/ PREND ACTE du rapport annuel de la société Energivry, délégataire du service public de chauffage urbain d'Ivry-sur-Seine, pour l'exercice 2015/2016.

(34 voix pour, 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

15/ PREND ACTE du rapport annuel de la société Lombard et Guérin, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement de la Ville, pour l'exercice 2016.

(29 voix pour, 11 voix contre : Mmes VIVIEN, SEBAIHI, LESENS, PAURON, RODRIGO, POLIAN, MM. BELABBAS, PRAT, AIT AMARA, CHIESA, ZAVALLONE et 4 abstentions : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

16/ APPROUVE le principe de la délégation de service public de type affermage pour l'exploitation des halles et marchés communaux de la Ville.

(33 voix pour et 11 abstentions : Mmes VIVIEN, SEBAIHI, LESENS, PAURON, RODRIGO, POLIAN, MM. BELABBAS, PRAT, AIT AMARA, CHIESA, ZAVALLONE)

17/ EMET un avis défavorable à la demande présentée par le Préfet du Val-de-Marne pour autoriser la société BLUELINK, sise 57, rue Ledru Rollin à Ivry-sur-Seine, à employer du personnel le dimanche.

(9 voix pour, 20 voix contre : Mmes PETER, WOJCIECHOWSKI, SEBAIHI, VIVIEN, MACEDO, OUDART, ZERNER, MISSLIN, SIZORN, PAURON, POLIAN, BAILLON, MM. BELABBAS, PRAT, ZAVALLONE, CHIESA, RHOUMA, TAGZOUT, ALGUL, RIEDACKER et 15 abstentions : Mmes GAMBIASIO, BERNARD Méhadée, PIERON, KIROUANE, SPIRO, LESENS, RODRIGO, MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BEAUBILLARD, MAYET, MOKRANI, AIT AMARA, HEFAD, MARTINEZ)

18/ APPROUVE les conventions avec les OGE Jean XXIII et Notre-Dame de l'Espérance relatives à la fixation du montant du forfait communal pour l'année scolaire 2017/2018 et pour les années suivantes jusqu'en 2020.

(40 voix pour et 4 abstentions : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

19/ APPROUVE les demandes d'agrément « centre social » et « Animation Collective Familles » pour 2018/2021, auprès de la Caisse d'allocations familiales pour la Maison de quartier du Petit-Ivry à Ivry-sur-Seine et **SOLLICITE** à ce titre l'obtention des prestations de service « animation globale » et « Animation Collective Familles » ainsi que toute aide financière en fonctionnement pour la réalisation de ce projet auprès de la CAF et des autres financeurs potentiels.

(unanimité)

20/ APPROUVE la convention de partenariat avec l'ADIAM 94, l'ensemble 2e2m et La Muse en Circuit dans le cadre des Rencontres Départementales de Musique de Chambre 2018/2019.

(unanimité)

21/ MODIFIE la délibération du 23 novembre 2017 concernant l'aide à projet pour la réalisation d'un long métrage avec le cinéma municipal le Luxy et le lycée Romain Rolland, **APPROUVE** l'aide à projet de 4 000 € destinée à « Sophie Dulac Production » pour soutenir la réalisation du long métrage réalisé par Claire Simon, issu de l'atelier cinéma, entre le cinéma municipal le Luxy et le lycée Romain Rolland pour l'année scolaire 2016/2017 et **PRECISE** que toutes les autres dispositions de la délibération du 23 novembre 2017 restent inchangées.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

22/ FIXE, pour la saison scolaire en cours, les tarifs annuels des cours de danse moderne intégrés au conservatoire de musique et de danse, **FIXE**, à compter du 1^{er} septembre 2018, les tarifs annuels des cours de danse moderne et **RAPPELLE** que, pour tenir compte des situations particulières, des réductions et des aides pourront être accordées après enquête sociale.

(28 voix pour, 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine et 6 abstentions : Mme VIVIEN, MM. RHOUMA, HEFAD, CHIESA, TAGZOUT, ALGUL)

23/ APPROUVE le contrat régissant les modalités de tiers payant de la part complémentaire centre de santé dentaire permettant les échanges par télétransmission avec l'association Inter-AMC au titre du tiers payant.

(unanimité)

24/ APPROUVE la convention d'accès aux informations sur le nouvel espace sécurisé du site de la Caisse d'Allocations Familiales dénommé « Mon compte partenaire », ainsi que le contrat de service pris en application de ladite convention.

(unanimité)

25/ SOLLICITE une subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne pour l'acquisition d'une nouvelle version du logiciel OPUS anciennement dénommé « Concerto », permettant de faciliter les démarches des familles et aux services d'optimiser les données de la base famille communes à l'ensemble des services.

(unanimité)

26/ ACCORDE un mandat spécial aux élus désignés, afin qu'ils se rendent sur les centres de vacances organisés par la Ville au cours du mois de février 2018.

(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

27 a/ DECIDE, à compter du 1^{er} février 2018, la création des emplois suivants :

- 15 emplois d'adjoint technique,
- 1 emploi d'agent de maîtrise,
- 1 emploi de technicien,
- 1 emploi de technicien principal de 1^{ère} classe,
- 2 emplois d'ingénieur,
- 4 emplois d'adjoint administratif,
- 2 emplois de rédacteur,
- 2 emplois d'attaché,
- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non complet (24 h),
- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non complet (26 h),
- 1 emploi d'animateur,
- 1 emploi d'agent social,
- 1 emploi d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques,
- 3 emplois de bibliothécaire.

DECIDE, à compter du 1^{er} février 2018, la suppression des emplois suivants :

- 15 emplois d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'agent de maîtrise principal,

- 2 emplois de technicien principal de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'ingénieur principal,
- 4 emplois d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- 1 emploi de rédacteur,
- 1 emploi d'attaché principal,
- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non complet (26 h 30),
- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non complet (29 h),
- 1 emploi d'animateur principal de 1^{ère} classe,
- 1 emploi d'auxiliaire de puériculture principale de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe du patrimoine et des bibliothèques,
- 1 emploi d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe du patrimoine et des bibliothèques,
- 1 emploi de bibliothécaire,
- 2 emplois d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe.

(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

27 b/ : DECIDE, à compter du 1^{er} février 2018, la création d'emplois répondant à un accroissement temporaire d'activité :

- 6 mois de technicien,
- 1 mois d'adjoint d'animation.

(34 voix pour, 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, et 4 abstentions : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

28/ DECIDE, à compter du 1^{er} mars 2018, de revaloriser la rémunération des auxiliaires socio-éducatifs animation et PRECISE que le taux de rémunération sera systématiquement indexé sur la valeur indiciaire du traitement des agents de la fonction publique et ne pourra être inférieur au taux horaire du SMIC.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

29/ APPROUVE la convention de mise à disposition de personnel avec le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre à compter du 1^{er} janvier 2018.

(34 voix pour et 10 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes PHILIPPE, APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine)

/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activité et du compte administratif 2016 du SIGEIF.
(affaire non sujette à un vote)

/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activité et du compte administratif 2016 du SIPPAREC.
(affaire non sujette à un vote)

/ PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1^{er} décembre 2017 au 31 janvier 2018.

LA SÉANCE A ÉTÉ LEVÉE À 1 h 18

LE SECRÉTAIRE

LE MAIRE

S. PETER

P. BOUYSSOU